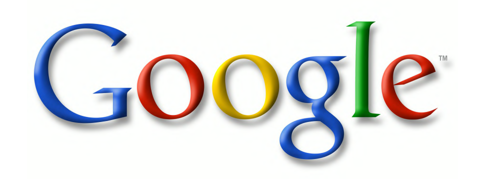
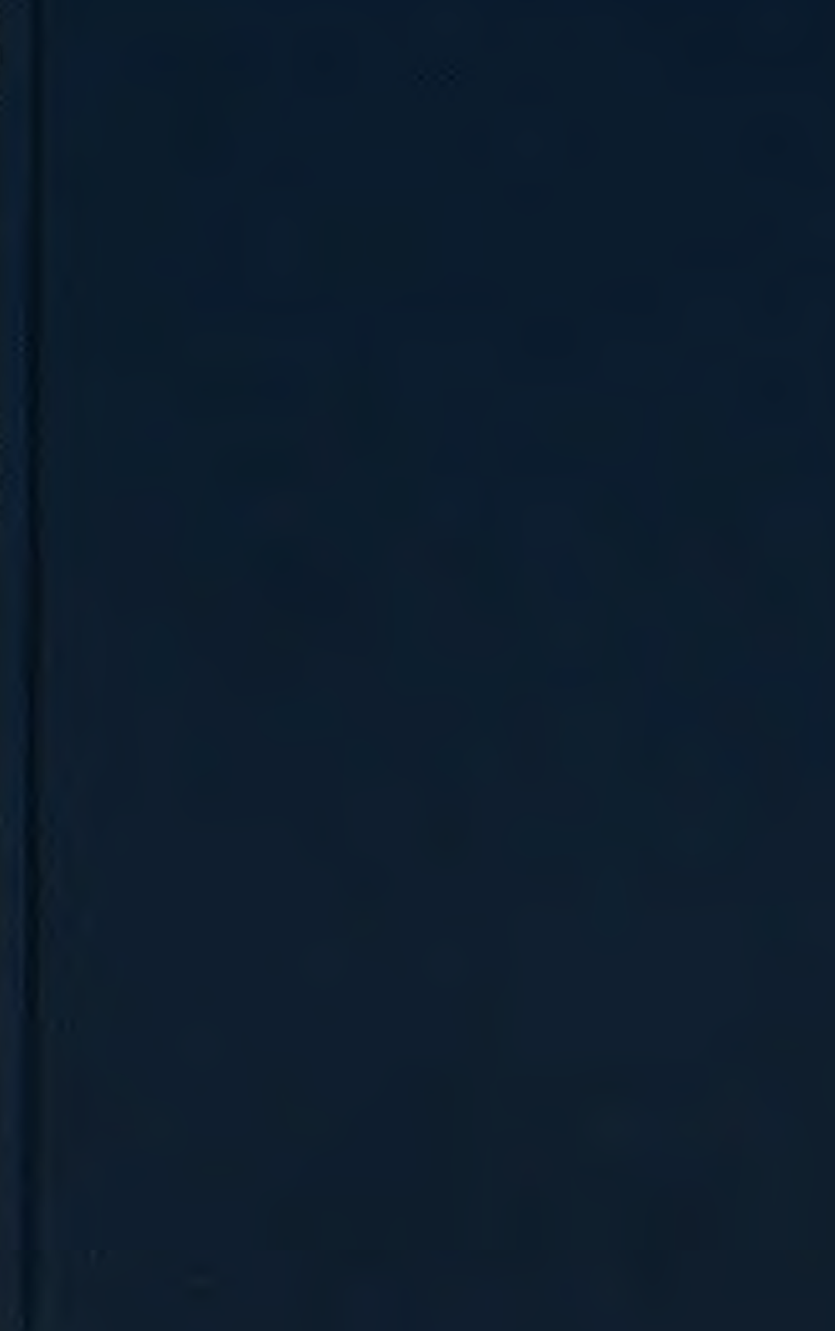
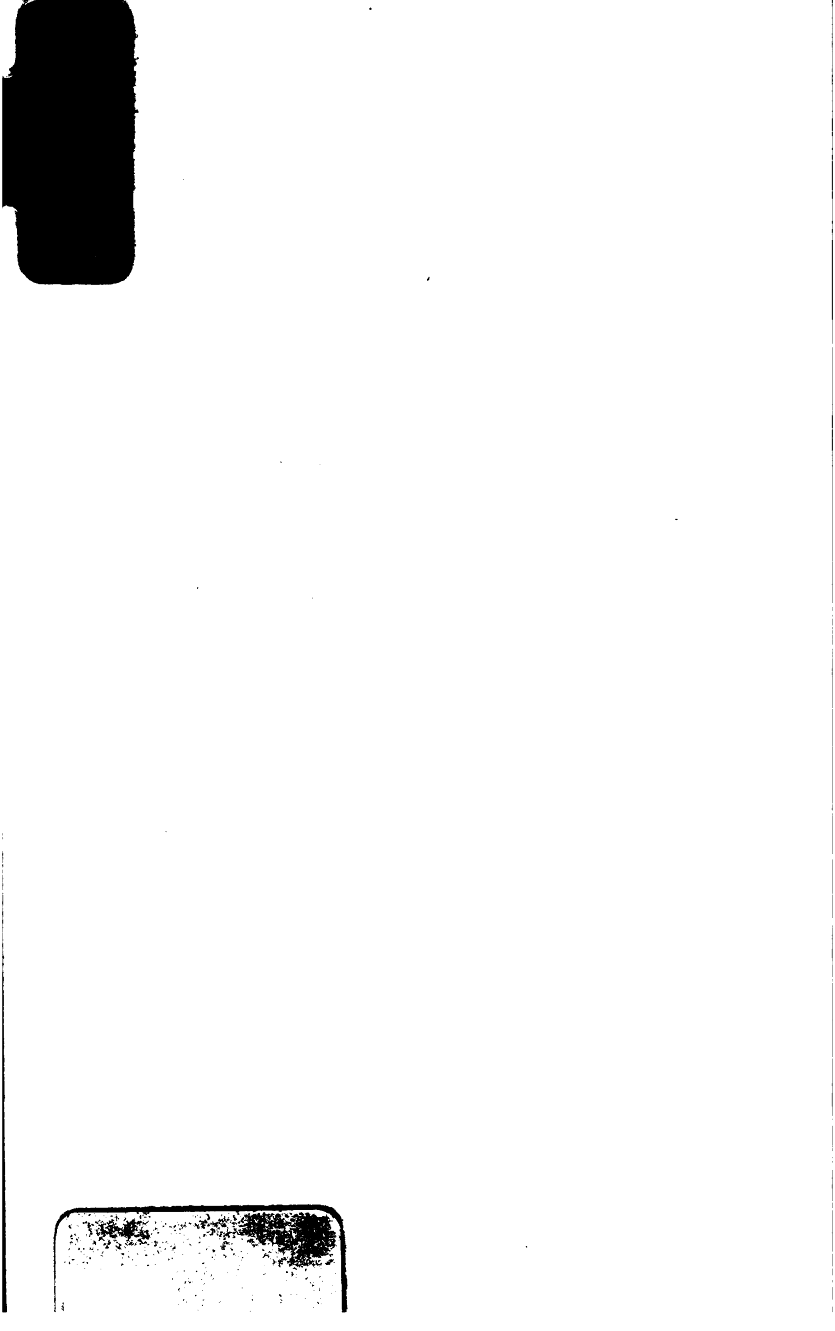






AU TONKIN

UN AN CHEZ LES MUONGS

SOUVENIRS D'UN OFFICIER

PAR

FRÉDÉRIC GARCIN

Ancien Lieutenant d'infanterie de Marine

OUVRAGE ENRICHI DE GRAVURES ET DE CARTES



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1891

a Monsieur Brière,
hommage respectueux de son
tout obéissant et dévoué subordonné

J. Garcin

Chancelier au Tonkin

AU TONKIN

UN AN CHEZ LES MUONGS

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

AU TONKIN.

UN AN CHEZ LES MUONGS

SOUVENIRS D'UN OFFICIER

PAR

FRÉDÉRIC GARCIN
Ancien Lieutenant d'infanterie de Marine

OUVRAGE ENRICHI DE GRAVURES ET DE CARTES



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1891

UN AN CHEZ LES MUONGS

(SOUVENIRS D'UN OFFICIER)

CHAPITRE PREMIER

LE SOL ET LES HOMMES

Vers la fin de 1884, alors que nos troupes, avant de prendre une offensive vigoureuse, gardaient les débouchés du Delta et contenaient l'armée chinoise, la région montagneuse qui entoure les plaines d'alluvions du Fleuve Rouge, avait été baptisée par nous *le Tonkin où l'on ne mange pas.*

Le contraste entre les riches campagnes de Bac-Ninh, d'Hanoï, de Sontay, et la région déserte et montueuse qui commence au delà du Kep et de Chu, justifiait bien une pareille appellation.

Aux immenses plaines couvertes de rizières et de champs de canne à sucre, parsemées d'innombrables villages, que leurs haies de bambous, vues à distance, font ressembler à des bouquets de grands arbres, succédaient des mamelons dénudés, couverts de hautes herbes, et de loin en loin seulement, dans de petites vallées, à côté de quelques hectares de rizières, un village abandonné, et dont il ne restait souvent que des poutres calcinées.

Les troupes chinoises, en se repliant, avaient entraîné avec elles la population des villages, et c'était surtout par des coolies annamites ou muongs qu'avaient été construits les camps retranchés de Dong-Sung et de Pho-Vi, que nous devions enlever pour arriver à Lang-Son.

Quelle que fût d'ailleurs la direction que l'on prît en s'éloignant du Delta, le spectacle de ruine et de désolation était partout le même.

Dans la vallée de la Rivière Claire, habitée et cultivée aujourd'hui, les villages situés près du confluent du Fleuve Rouge avaient seuls, grâce à la protection de nos canonnières, échappé à la destruction. En amont, et jusqu'à Tuyen-Quan tout était rasé.

Depuis, notre zone d'action s'est étendue rapidement. La ligne de nos postes s'est avan-

cée jusqu'à l'ancienne frontière annamite et, sous leur protection, ces régions, qui nous avaient offert d'abord un si navrant aspect, se repeuplent, et nous entrevoyons enfin quelles ressources immenses nous pourrons en tirer.

On connaît maintenant les mines de la province de Cao-Bang ; abandonnées à la suite de la guerre, elles sont, ou vont être exploitées par des Sociétés disposant de moyens autrement perfectionnés que ceux employés jadis par les Chinois et les Annamites.

Le chemin de fer en construction entre Phu-Lang-Thuong et Lang-Son sera donc, non seulement un puissant trait d'union entre le bassin du Fleuve Rouge et le sud de la Chine, il sera encore le débouché de la région minière qui s'ouvre au nord-ouest de Lang-Son et où abondent les gisements d'étain, de cuivre, d'argent et d'or.

Les bandes chinoises qui, si longtemps, infestèrent cette contrée, tendent à disparaître. Nos troupes, du côté du Tonkin, et, de l'autre côté de la frontière, les postes réguliers chinois, pourchassent les groupes de pirates qui subsistent encore.

C'est un dur métier que la piraterie, et, avant longtemps, ceux qui l'exercent encore dépo-

seront le fusil qui, pour eux, en somme, n'est qu'un moyen d'existence, pour prendre le pic du mineur ou la pioche du terrassier.

Cette région qui s'étend au nord du Delta, cette espèce de marche qui sépare le Tonkin fertile et cultivé du Quang-Si et du Quang-Tong, va donc, peu à peu, subir une métamorphose.

A mesure que leurs besoins grandiront, les populations annamites du Delta vont y déverser leur trop plein et concourir avec les indigènes à l'exploitation des mines et des forêts.

Mais, vers le nord, notre extension aura toujours une limite: la frontière chinoise; tandis que, vers l'ouest, le champ ouvert à notre activité est pour ainsi dire sans bornes.

Là, en effet, point de frontières bien délimitées, nul voisinage gênant, comme celui d'une grande nation.

La Rivière Noire, le Song-Ma, sont les voies de pénétration vers un immense domaine, encore inconnu il y a deux ans, vers les hauts plateaux laotiens qu'arrose le Meï-Kong.

Plus au sud, les fleuves côtiers de l'Annam ouvrent les cols qui nous mettront en communication avec la vallée du fleuve immense qui descend de gradins en gradins pour baigner au

sud les villes du Cambodge, pays français, et pour former, en s'épanouissant, les terres d'alluvions de la Cochinchine, où, il y a trente ans déjà, nous avons planté notre drapeau.

Le Meï-Kong, malheureusement, n'est pas navigable sur plus de 800 kilomètres de son cours. Ce fleuve, qui, même aux basses eaux, roule un volume liquide six fois plus considérable que le Rhône en temps moyen, ce fleuve, ainsi que le fait remarquer Elisée Reclus, n'a pas encore eu le temps d'élargir suffisamment son lit.

Venu du Thibet, après avoir traversé le Yunnan, ce n'est que depuis une époque géologique relativement récente qu'il suit son cours actuel, au milieu des principautés laotiennes.

Les rapides, les chutes, offrent à la navigation des obstacles insurmontables. Tantôt le fleuve semble se reposer; il s'épanouit entre des rives distantes d'un demi-kilomètre; tantôt il se précipite dans une immense fissure de rocs, où sa largeur se réduit à 40 mètres, mais où sa profondeur en atteint 100.

Mais, navigable ou non, le Meï-Kong doit former prochainement la frontière occidentale de notre empire indo-chinois.

L'Angleterre, en effet, a pris pied, et depuis

longtemps, à l'ouest de la péninsule. Toute la Birmanie lui appartient; le Siam est sous son influence; des officiers anglais et italiens instruisent à Bang-Kok les troupes siamoises qui, vis-à-vis de nous, ne sont plus que l'avant-garde des soldats de la reine.

Laisserons-nous les Anglais gagner toujours vers l'Orient, nous acculer à la mer, construire enfin la route qui, suivant la vallée du Meï-Kong, puis celle du Meïnam, détournerait à leur profit une partie du commerce du Laos et du Yunnan? Nous ne pouvons le croire, et les résultats déjà obtenus par M. Pavie, notre consul à Luang-Prabang, font bien augurer de l'avenir.

Les principautés laotiennes ont été tributaires de l'Annam, et si, par sa faiblesse, le gouvernement de Hué a laissé se relâcher les liens qui lui attachaient ses vassaux, il ne s'ensuit pas que la France doive continuer la même politique.

Enhardis par l'indifférence de l'empereur d'Annam, poussés ensuite par les Anglais, les Siamois se sont avancés vers l'est.

Après avoir soumis la principauté de Luang-Prabang, ne s'étaient-ils pas avisés de gagner la Rivière Noire, même de lever l'impôt du

sang, parmi les populations de la haute vallée ? Ils ont dû reculer devant notre ferme attitude. Cependant, au sud-est, après avoir occupé tout le Tranh-Ninh, où naguère encore un mandarin annamite recevait l'impôt, ils avaient déclaré cette province partie intégrante de leur empire.

Il y a un an, un officier siamois avait poussé l'audace jusqu'à faire placer une borne frontière en arrière d'un poste français et sur la route faisant communiquer ce poste avec la province de Vinh.

Le différend au sujet des principautés laotiennes se règle à cette heure diplomatiquement. Le droit d'établir des postes commerciaux sur le fleuve et d'y placer des résidents nous est déjà dévolu. Le succès de M. Pavie est certain, et, avant peu, les postes siamois se replieront devant les postes militaires français, qui gagneront la ligne du Meï-Kong.

Nous substituant au gouvernement annamite, c'est pour nous un droit historique que la possession de la rive gauche du fleuve ; c'est en outre une nécessité.

Quelle région superbe que celle qui s'étend entre le Meï-Kong et les plaines du Tonkin et de l'Annam !

De la limite méridionale du Yunnan et du Laos birman, jusqu'aux frontières Nord du Cambodge, sur une longueur de 1.100 kilomètres à vol d'oiseau, s'étend ce pays vierge, d'une fertilité incomparable et qui possède au delà de la Rivière Noire des mines d'argent et d'or, peu étudiées encore, mais dont le rendement, lors de leur exploitation par les indigènes, semble avoir été assez considérable.

Nous venons de décrire le sol. Quel est le climat? Quelles sont la flore et la faune de ce pays?

Sur les hauts plateaux du nord, l'air est sec et vivifiant, et, durant un hiver, rude pour la latitude tropicale sous laquelle on se trouve, quelques sommets se recouvrent parfois d'une légère couche de neige. Lorsque les défrichements auront chassé la fièvre des bois, et que des communications rapides seront établies entre cette région et le Delta, de quels beaux sanatorium disposerons-nous alors pour les Européens fatigués par les chaleurs de la plaine!

Les forêts qui couvrent toute la région présentent les essences les plus variées, celles des pays tropicaux à côté de celles des climats tempérés. Le bois de fer, le teck, le chêne-liège,

le banian, le bouleau et l'érable s'entremêlent aux bambous, aux bananiers sauvages, aux lataniers et aux canneliers.

Dans ces immenses forêts aux arbres géants, des lianes énormes pendent de la voûte de verdure qui intercepte les rayons du soleil, et du sol, couvert d'une épaisse couche de feuilles mortes, pourries par l'humidité, s'élancent des fougères arborescentes hautes de six mètres.

Sur les croupes qui ont été déboisées par le feu, pousse le riz de montagne au grain gros et rouge, qui, sans exiger beaucoup de soins, se passe de toute irrigation, se contentant de l'eau du ciel.

Les jardins qui entourent les cases donnent les fruits les plus variés ; à côté des aréquiers, des cocotiers et des bananiers, les orangers, les pêchers, les abricotiers abondent dans ces vergers et rivalisent avec ceux d'Europe.

Les animaux domestiques sont en général plus forts que ceux de la plaine, principalement les espèces porcine et bovine. Le buffle est semblable à celui de l'Annam, mais là il n'est pas employé seul comme bête de somme.

Dans les vallées qui descendent vers le Meï-Kong, chaque village possède de dix à vingt éléphants, et, lorsqu'on n'a pas besoin de leurs

services, ils errent en liberté, sans c
tigre, dans la forêt voisine.

Plus petits que leurs frères de mê
ces pachydermes sont utilisés pour
ports et avec quelle adresse, quelle s
digieuses, ils suivent dans la mon
sentiers les plus escarpés!

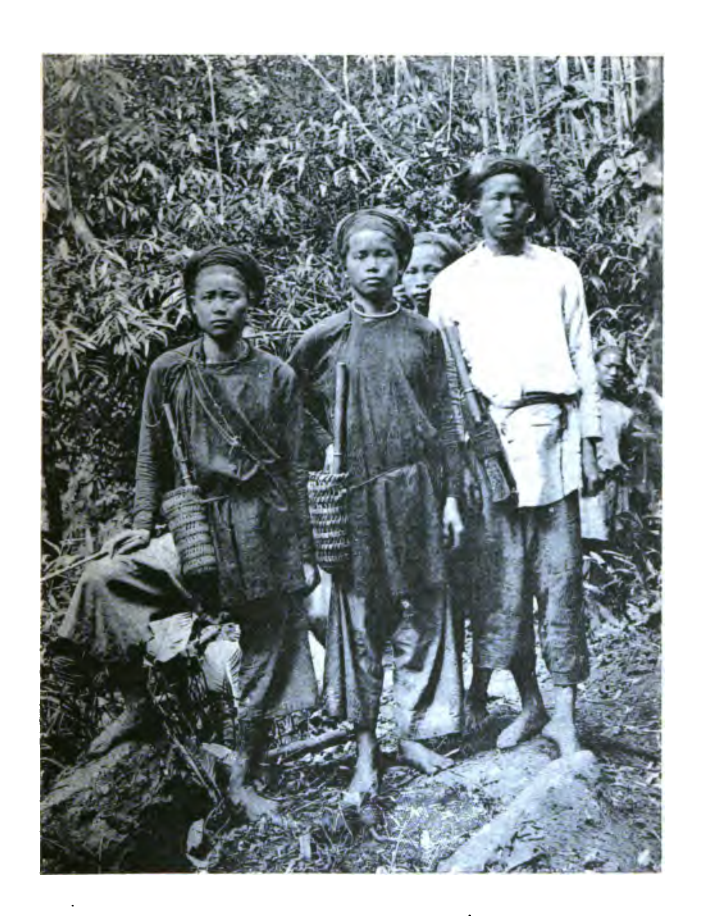
La contrée possède aussi une race
chevaux de même taille que les cheva
mites, mais plus forts et agiles co
chèvres.

Telle est, en somme, cette région
tée encore, où nous venons de pénétre
et dont les populations simples et
n'ont jamais été mises en rapports bi
avec les civilisés de la plaine, Ann
Siamois.

A quelle branche faut-il rattacher
tagnards appelés *Khas* par les Siamo
par les Annamites de Cochinchine, *M*
ceux du Tonkin?

Quelques-uns y voient des descen
peuplades océaniennes, ayant jadis
Péninsule et refoulés aujourd'hui
hautes vallées.

Donner cette origine aux tribus sau
sud, aux Moïs, cela présente quelque



MUONGS DE PHU-LÉ

blance, mais l'attribuer aux montagnards du nord de l'Indo-Chine, paraît plus difficile.

Ce sont des tribus muongs qui habitent les montagnes de Lang-Son et de Cao-Bang; toutes les hautes vallées, entre la Chine et le Tonkin, sont occupées par leurs villages aux grandes cases surélevées de deux ou trois mètres au-dessus du sol.

Ces aborigènes s'étendent sur la ligne de partage des eaux jusqu'à la mer ; ils ont joui, avant notre domination, d'une indépendance presque complète, à la condition, toutefois, posée par les mandarins, de rendre difficiles les communications entre les civilisés du nord et ceux du sud.

Placés entre les Chinois et les Annamites, ils se sont peu mêlés à eux ; leur type est resté pur, leur langage intact, leur écriture alphabétique et non symbolique.

Or, ce type, ce langage, cette écriture se retrouvent parmi les Muongs de la Rivière Noire. Entre ces derniers et les *Thaïs* la différence est peu sensible. Or que sont les *Thaïs ?* sinon des Siamois, mais des Siamois exempts des mélanges qui eussent altéré en eux le type aryen.

Là où leur parenté avec les populations thaïs

apparaît clairement, les montagnards portent le nom de *Thos*.

Bien différents alors des *Moïs* sauvages des montagnes du sud, ils vivent sous un régime entièrement féodal et sont fort policés. Leur langage est monosyllabique, leur écriture se compose d'un alphabet de 36 lettres s'écrivant de gauche à droite, leur numération comprend 9 caractères, alphabet et chiffres différant peu de ceux employés par les Siamois.

On rencontre alors, chez eux, non le type mongol mais les yeux droits, le visage presque ovale, les cheveux soyeux, le teint blanc.

Les *Thos* habitent toutes les vallées du haut Tonkin; ils se sont même répandus dans une partie du Quang-Si.

Mais, s'ils ont été refoulés là par le peuple envahisseur, par ces Annamites petits et jaunes, qui se servent de leur pied pour ramasser les objets à terre, d'où le surnom de *Giao-Chi* (orteils écartés), les *Thos* ont refoulé sur le faîte des montagnes une population qui paraît avoir habité le nord de la péninsule, bien encore avant eux. Ce sont les *Meos* (les chats), que l'on ne trouve qu'à 1000 ou 1200 mètres d'altitude et dont les villages couronnent les sommets élevés du Tranh-Ninh au Yunnan.

Les *Meos* et les *Xas*, leurs cousins germains, sauvages et craintifs comme eux, sont de race jaune, mais diffèrent néanmoins essentiellement des Chinois et des Annamites.

Enfin les *Mans* et les *Mangs*, venus du Yunnan, se sont établis à mi-hauteur entre *Thos* et *Meos*.

De race mongolique également, poussés vers le sud-est, depuis un quart de siècle, ces peuples aux instincts belliqueux et pillards se rapprochent du type chinois.

Mais ces tribus de race jaune, *Meos*, *Xas*, *Mans* et *Mangs*, ne forment pas le fond de la population : les *Meos* ne comptent guère que 6000 feux dans de nombreux villages, d'après le missionnaire Fiot.

Du Quang-Si au Cambodge, ceux s'intitulant *Thos* et *Pu-Thaïs* (Thaïs de la montagne) peuplent et cultivent toutes les hautes vallées.

Nous leur donnons le nom de *Muongs*, terme impropre, car Muong est le nom de leurs divisions administratives.

Ces *Muongs* ne sont qu'un mélange des éléments aryens venus de l'Inde et ayant peuplé la vallée du Meï-Kong avec la population autochthone, laquelle se trouve dans toute sa pureté parmi les tribus *Moïs* du Sud et se confond

de plus en plus avec les *Thaïs* à mesur
l'on remonte vers le Nord.

Sans doute, le voisinage d'autres peu
plus ou moins modifié les *Muongs*. Le
Thaïs de la haute Rivière Noire ont bea
emprunté aux mœurs, aux usages, aux cou
chinoises, tandis que ceux avoisinant les p
ces d'Hong-Hoa, de Son-Tay ou de Than
ont beaucoup reçu des Annamites leurs v

Mais, dans toutes les vallées qui s'ouvre
l'Annam et le Tonkin, la transition
le pays annamite et celui qu'occupent
les montagnards est bien marquée.

La race conquérante a remonté assez
les vallées larges et importantes ; elle s'en
souvent comme un coin, au milieu des n
gnes habitées par les autochthones ; la
rence, toutefois, entre le dernier village
mite et le premier village muong, appara
moins observateurs.

Maintenant que nous avons essayé de d
dre cette région montagneuse qui ento
Delta, et le peuple qui l'habite, entrons d
détails de la vie, que nous y avons vécu
dant plus d'un an.

CHAPITRE II

LE THANH-HOA

En 1888, je revoyais le Tonkin, que trente mois auparavant j'avais quitté peu enthousiasmé, je l'avoue, d'un long et pénible séjour.

C'est dans le Thanh-Hoa que je fus envoyé cette fois, et, à la fin de juin, je rejoignais Phu-Quang, où ma compagnie tenait garnison.

Le Thanh-Hoa, berceau de la famille impériale, patrie d'une quantité innombrable de mandarins, est formé par la vallée inférieure du Song-Ma.

Le fleuve, venu des montagnes du Laos, coule longtemps vers le sud-est, dans une vallée profonde, rectiligne, parallèle à celles de la haute Rivière Noire et du haut Fleuve Rouge.

Il conserve cette orientation générale, au milieu des sinuosités de son cours inférieur; entre en plaine, à cinquante kilomètres de la côte; puis se divise en trois bras, pour gagner la mer.

C'est alors un delta en miniature, et le canal

de Ninh-Binh, franchissant la faible ligne de partage, fait communiquer les eaux du Fleuve Rouge et celles du Song-Ma.

Sur la rive gauche, un peu au-dessus du point où la vallée du Song-Ma commence à être resserrée entre des collines, est situé Phu-Quang. Il se compose d'une citadelle en ruines et d'un gros village, dont les cases bordent la berge que rongent les eaux du Fleuve.

Au milieu de cette citadelle carrée et bastionnée, mais dont les fossés à moitié comblés, dont les escarpes croulantes étaient envahies par les broussailles, habitait la garnison.

Un ancien magasin à riz, occupé par le détachement d'Infanterie de Marine, une petite pagode restaurée tant bien que mal, et où je logeais avec mon capitaine, étaient tout ce qui restait des anciens bâtiments annamites.

Des cases en bambous et torchis servaient de logement au chef de bataillon, commandant le cercle, et à la compagnie de Tirailleurs.

La vie, à Phu-Quang, s'annonçait peu gaie; on ne pouvait compter sur une expédition quelconque, car après la répression terrible du dernier mouvement insurrectionnel, les pauvres habitants du Thanh-Hoa devaient rester sourds aux excitations de leurs lettrés. Je me préparais

donc à m'ennuyer royalement, en compagnie des deux autres officiers, qui, d'ailleurs, se fréquentaient peu.

Les nouvelles de France que j'apportais, les conversations sur la popularité naissante de Boulanger, nos récriminations contre l'autorité civile, tout cela fut vite épuisé.

La chasse, les courses à cheval n'étaient guère attrayantes par la chaleur torride ; ma seule distraction était la promenade du soir, sur le bord du fleuve.

Vers cinq heures, je sortais de la citadelle et gagnais un bois sacré, entourant une pagode bâtie entre la route et la berge. Assis au pied d'un banian, je regardais, sur le fleuve, quelque sampan ou quelque long train de bois, descendant vers Thanh-Hoa, ou bien deux ou trois barques de pêcheurs se maintenant au milieu du fleuve, l'une portant le grand filet rectangulaire au bout d'une perche, les autres venant rapidement à sa rencontre, leurs sampaniers faisant le plus de bruit possible avec des baguettes de bambou, pour chasser le poisson devant eux.

Je songeais alors avec envie à mes camarades d'Hanoï et d'Haïphong, Haïphong, ville entièrement neuve et où rien ne rappelait l'in-

fect cloaque existant en 1884, même en 1885; Hanoï, tellement transformée et embellie, que je l'avais à peine reconnue.

En ce moment, nos heureux camarades de là-bas se promenaient à cheval ou en charrette anglaise autour du lac, rentraient à la nuit tombante pour déguster, dans des cafés luxueux, des boissons glacées, et, après le dîner, avaient encore la ressource du concert, d'une réception officielle ou d'une soirée passée entre amis.

Mais le soleil se couchait derrière les collines de la rive opposée du Song-Ma ; au loin résonnaient les coups, d'abord sourds et espacés, puis secs et précipités du tam-tam, appelant au rassemblement les miliciens annamites qui, cette nuit-là, devaient veiller autour de la pagode habitée par le quan-phu (préfet).

La voix aigrelette de notre clairon, sonnant l'assemblée pour la garde montante, répondait bientôt au bruit du tam-tam, qui semblait mourir, puis soudain renaissait plus sonore.

Je me levais alors et je rentrais avec lenteur, croisant sur le chemin hommes et femmes qui revenaient des champs, le porte-charge sur l'épaule, ployant quelquefois sous les fardeaux accrochés aux deux extrémités.

Leur démarche pressée, cette espèce de petit

trot élastique que prend l'Annamite, lorsqu'il est chargé, montrait combien ces pauvres gens avaient hâte de regagner leur intérieur, après une journée de fatigue.

Dès qu'ils m'apercevaient, tous se découvraient, enlevant précipitamment leurs immenses chapeaux en paille de riz ou en feuilles de lataniers.

Accroupis sur le bord du chemin, de vieux mendiants imploraient la charité.

Quelquefois aussi, c'étaient des affamés, aux membres décharnés, véritables squelettes venus de villages ruinés par la guerre.

Le 14 juillet vint jeter une note gaie sur la monotonie de cette existence.

Toute la journée, nos Tirailleurs s'étaient livrés avec bonheur au jeu du baquet, de l'œuf, du mât tournant, etc., que nous avions fait organiser.

Le mât de cocagne s'était vite vu dépouillé des vieilles paires de souliers, des paquets de tabac, des boîtes de sardines, que l'on y avait accrochés.

Le soir, après le dîner, le capitaine et moi, installés comme des pachas sur une estrade, ayant à côté de nous les autorités indigènes, nous écoutions chanter une troupe que le quan-

phu avait bien voulu nous envoyer. J'étais fort occupé de ces petites chanteuses, portant sur chaque épaule une lanterne de papier de couleur, tournant en cadence, en agitant gracieusement leurs longs éventails et en psalmodiant leurs chants d'une façon peut-être un peu monotone, mais non dépourvue d'un certain charme.

J'étais bien loin alors de penser au Laos et aux lointaines expéditions, lorsque mon capitaine me passa un billet qu'il venait de recevoir. La compagnie montait à Phu-Lé, pour relever la garnison qui s'y trouvait alors, et que la fièvre des bois, jointe aux privations, venait de mettre presque hors de service.

Nous allions donc pénétrer dans ce pays muong entièrement inconnu pour moi; nous allions atteindre aux confins du Laos, parcourir dans nos expéditions des régions où peut-être jamais un Européen n'avait mis le pied, nous trouver au milieu de populations primitives, être appelés à nous battre contre les bandes chinoises qui parcouraient le pays; nous allions voir, enfin, dans nos reconnaissances, autre chose que les rizières succédant aux rizières, les villages entourés de bambous se suivant, eux aussi, toujours uniformes, avec

leurs mêmes chins hargneux, leur même population grouillante, leurs notables tous semblables, venant vous offrir à la porte, toujours sur le même plateau, le même lay (présent) composé du même poulet étique, du même régime de bananes, et des mêmes œufs, couvés en général depuis un nombre respectable de jours!

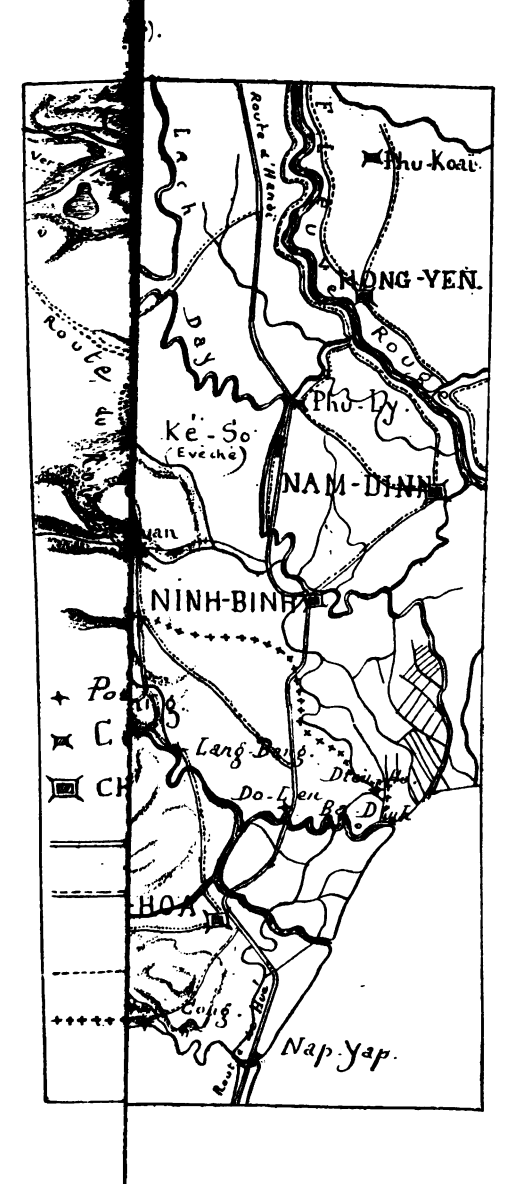
A cette époque surtout, je n'avais pas encore bien compris tout ce qu'il y a de charmant dans cette vie annamite, tout l'intérêt que l'on peut trouver à étudier ces mœurs si douces. Il me fallait du mouvement : ce départ me comblait de joie.

Sans doute, les conditions de la vie allaient devenir plus dures ; je me doutais bien que dans la case tremblant à tous les vents et laissant pénétrer la pluie et les rayons du soleil, qui m'attendait là-bas, je regretterais plus d'une fois ma pagode de Phu-Quang, au sol carrelé recouvert de nattes, aux colonnes de bois, aux murs remplis de peintures annamites, aux panneaux sculptés, auxquels j'accrochais en panoplie mes sabres, mon revolver et mon Lefaucheux.

Je savais bien que, si à Phu-Quang on manquait de cette glace que les sybarites d'Hanoï déclarent *nécessaire à la vie*, là-haut à Phu-Lé

on manquerait souvent de viande fraîche, quelquefois de vin, même aigre, de farine, même moisie. Mais qu'était-ce que la perspective de ces souffrances, auprès de la joie que me causait l'inconnu ?

).


Phu-Koai
HONG-YEN
Lach
Route d'Hanoi
Day
Route
Phu-Ly
Ke-So
(Evêché)
NAM-DINH
NINH-BINH
Lang-Bang
Do-Lien
Ba-Duk
Nap-Yap

CHAPITRE III

LES MANDARINS DE PHU-QUANG. — L'OPIUM. — LES COOLIES ANNAMITES

Nous devions partir en deux groupes. Le premier peloton se mit en marche le 18 juillet avec le capitaine, et j'attendis à Phu-Quang d'être relevé pour aller le rejoindre avec le reste de la compagnie.

Au début de cette courte période, je regrettai tout d'abord le départ de mon capitaine, car il m'avait accueilli avec la plus grande amabilité; mais, en revanche, je redevenais mon chef, pouvais agir un peu à ma fantaisie, le commandant du cercle ne s'occupant d'aucun détail du service.

Nous avions quelquefois reçu à la citadelle la visite du quan-phu (préfet), et de son bang-bien (secrétaire général), et je profitai de mes loisirs pour aller rendre leur politesse à ces deux honorables fonctionnaires.

Le quan-phu, que l'occupation française avait chassé de la citadelle, habitait une pa-

gode entourée d'une double haie impénétrable de bambous. Les portes qui donnaient accès dans cette double enceinte ne se correspondaient pas; après avoir franchi la première, on devait longtemps défiler entre les deux haies pour gagner la seconde, donnant accès dans la cour de la pagode.

Le soir, de gros madriers, superposés horizontalement entre les montants, fermaient ces portes, et la nuit, d'heure en d'heure, un coup de tam-tam avertissait les gardiens qu'il était temps de signaler leur vigilance, en frappant l'une contre l'autre deux petites baguettes de bois.

Le bruit sec de ces baguettes, les cris de veille de nos sentinelles qui se réglaient, elles aussi, sur le tam-tam du quan-phu, quelquefois le chant des sampaniers qui passaient sur le fleuve, troublaient seuls le repos complet de la nature.

La société du préfet annamite manquait de charme. Ce brave fonctionnaire ne savait pas un mot de français, et, connaissant leur insolence vis-à-vis des mandarins, il me répugnait d'employer comme interprète un sous-officier indigène.

Aussi, nos entrevues n'étaient guère longues.

Assis tous deux sur un grand banc à dossier, artistement sculpté, on venait servir devant nous, sur la table laquée et dorée, le thé, et aussi le champagne, l'absinthe, etc... Par sa mimique expressive, mon quan-phu m'engageait à goûter à tout, à former dans mon estomac un horrible mélange, et, si je ne prenais qu'une petite tasse minuscule de ce thé si parfumé, que l'on ne sait pas faire ailleurs et qui vous est offert sur un petit plateau incrusté de nacre, sa joie n'était pas complète. Ce qu'il fallait à son bonheur, c'était de me voir ingurgiter un grand verre de champagne, de ce Moët envoyé par le commerçant chinois, désireux d'obtenir les bonnes grâces de l'autorité.

Le quan-phu trinquait avec moi, se croyant un Annamite très moderne, très fin de siècle ; je me levais alors, serrais sa longue main fine et osseuse, aux ongles énormes, et je sortais, accompagné jusqu'à la première porte par mon hôte, se confondant en sourires et en salutations.

C'est avec beaucoup d'intérêt au contraire que je voyais chaque fois le bang-bien.

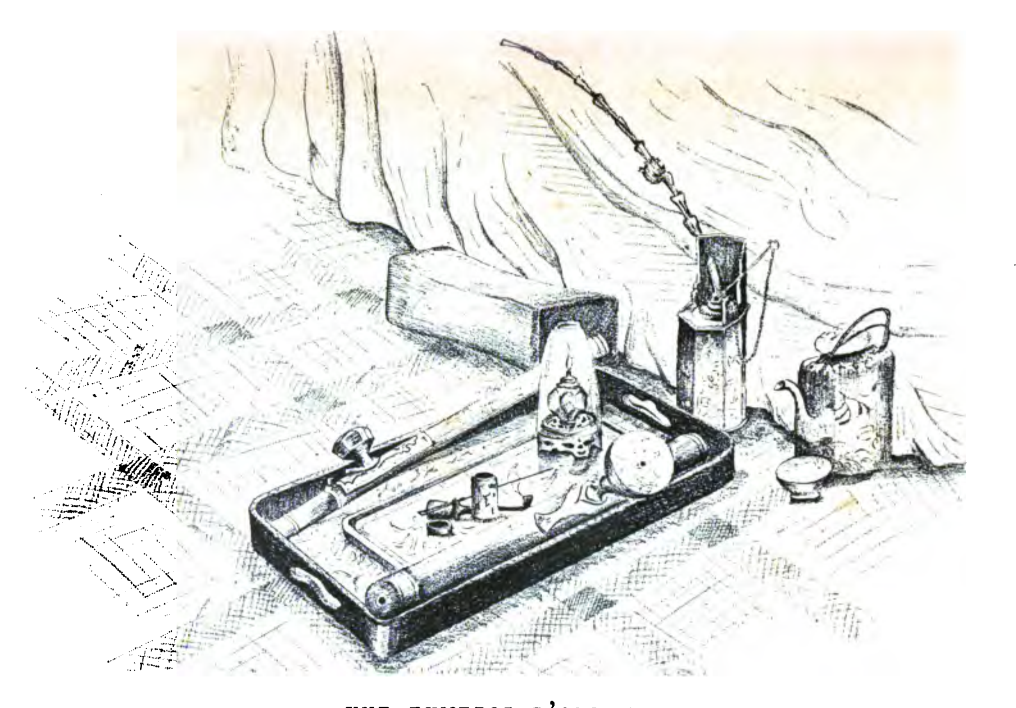
Homme très intelligent, très fin, il parlait et surtout comprenait suffisamment le français pour que nous pussions nous entendre sur toutes choses.

Même avant le départ de mon capitaine, il venait souvent nous voir à la citadelle et s'intéressait à tout. Les gravures de mes journaux illustrés, les planches de quelques volumes de physique ou de géographie, les cartes, excitaient sa vive curiosité, et je devais lui fournir sur chaque chose de longues explications.

Lorsque j'entrais dans la cour balayée avec soin, plantée de jeunes aréquiers, et qui s'étendait devant la jolie véranda de la maison de Bâ (tel était le nom de mon bang-bien), celui-ci accourait au-devant de moi ; ses serviteurs s'agitaient en tous sens, et, comme chez son chef, les rafraîchissements étaient immédiatement servis. Mieux au courant de nos usages, Bâ savait faire les honneurs de chez lui.

Nous causions de la France ; il m'interrogeait sur nos coutumes, nos institutions, me mettait aussi au courant de celles des Annamites.

Bâ était catholique ; cela ne l'empêchait pas d'apprécier fort l'opium, que nos missionnaires proscrivent autant qu'ils le peuvent.



UNE FUMERIE D'OPIUM

Il en usait, il est vrai, modérément, mais son plaisir eût été de m'y faire goûter.

Jamais, par respect pour moi, il n'eût consenti à fumer, sans m'offrir sa pipe.

Par curiosité, je me décidai enfin à l'imiter.

Etendu sur un lit de camp recouvert de nattes blanches et fines, la tête appuyée sur un *cái gôi* (traversin en cuir de buffle), j'ai vis-à-vis de moi, couché sur le côté gauche, le neveu de Bâ, petit jeune homme de dix-huit ans, qui se prépare à me faire mes pipes, entre nous deux le plateau incrusté, contenant la fumerie, et sur lequel brûle la petite lampe de cuivre, surmontée d'un verre de forme tronconique.

Il faut une longue habitude et une grande délicatesse de main, pour chauffer et triturer l'opium d'une façon convenable.

Mon petit vis-à-vis, fort expert en la matière, s'assure d'abord que la pipe, long tuyau de bambou sur le côté duquel est fixé le fourneau en terre cuite, fonctionne bien.

Il saisit alors une longue aiguille d'acier, en plonge l'extrémité dans le pot d'opium. La goutte sirupeuse qu'il en retire, présentée à la chaleur de la lampe, se boursoufle, l'eau qu'elle contient s'évaporant rapidement.

Roulé contre le fourneau avec une grande dextérité, l'opium s'écrase, diminue de volume.

Le préparateur retrempe son aiguille dans l'opium à demi liquide, chauffe de nouveau, et, toujours sans laisser refroidir, la fait courir sur le fourneau, jusqu'à ce qu'il ait formé, à l'extrémité, un petit cône ayant la consistance de la cire molle.

Ce cône, gros comme la moitié d'un petit pois, introduit dans le trou percé à la partie supérieure du fourneau, l'aiguille retirée vivement, l'embouchure de la pipe garnie d'ivoire et d'argent m'est présentée.

Je la porte à mes lèvres, pendant que mon petit bonhomme maintient le fourneau à la chaleur ; d'une seule et longue aspiration , j'avale la fumée de l'opium qui bouillonne au-dessus de la flamme, et la pipe est fumée.

Les rêves éthérés, les apparitions enchanteresses, tout ce dont parlent les poètes, se présente-t-il à vous ?

N'ayant jamais rien éprouvé de semblable, j'ai interrogé de gros fumeurs d'opium, qui, tous, souriaient de ma demande.

La vérité, c'est qu'après avoir fumé quelques pipes, on ressent un bien-être délicieux. La fa-

tigue disparaît, la grande chaleur qui vous éreinte, même la nuit, ne vous fait plus souffrir ; loin d'être plongé dans une sorte de somnolence, on se sent, au contraire, l'esprit et le corps plus légers.

Suivant des yeux les dessins des tapis brodés qui entouraient le lit de camp, une foule de souvenirs, toujours agréables, se présentaient à mon esprit.

Heureux de vivre, devenu très loquace, la mémoire atteignant alors chez moi une intensité incroyable, je racontais à Bâ, qui, installé sur un autre lit de camp, fumait lui aussi, toutes sortes d'histoires.

De temps à autre, entre deux pipes, je prenais une tasse du thé excellent déposé à côté de moi, dans un panier garni intérieurement de ouate, pour conserver bien chaude la théière de porcelaine ; je passai ainsi une soirée agréable.

Et, maintenant, tout ce qui a été dit sur les dangers de l'opium est-il vrai ? Mon Dieu ! il en est de cela comme de tout ce dont on abuse. Si l'emploi de ce narcotique devient une habitude invétérée, les effets en sont très pernicieux, terribles même.

Si l'on en use avec prudence, on y trouve au

contraire un préservatif contre les fièvres, contre la diarrhée et la dyssenterie.

Comme l'alcoolique, l'enragé fumeur d'opium est un malade, un dément quelquefois.

Mais parce qu'il y a des gens atteints du *delirium tremens*, est-ce une raison pour se priver d'un bock, quand on a soif? Parce que d'autres en arrivent à être intoxiqués d'opium, faut-il ne jamais toucher une pipe?

Le malheur est que la plupart des Européens ne savent pas se modérer, et que presque tous ceux qui fument le font, à l'encontre des Chinois et des Annamites, d'une façon exagérée.

La date de mon départ était prochaine. La compagnie que nous remplacions à Phu-Lé venait d'arriver par eau. Quelle fatigue chez tous ces hommes! Le lieutenant qui les conduisait seul, car son capitaine et son sous-lieutenant étaient à l'hôpital, ne me fit pas un tableau enchanteur de mon poste futur.

Ces renseignements eussent fait peut-être plus d'impression sur mon esprit, si tout à coup nous n'avions reçu la visite, aussi inattendue qu'agréable, du commandant Pennequin, qu'accompagnait mon ami L...

Eux aussi allaient bientôt se rendre dans

une région inexplorée du pays muong. Ils venaient, en ce moment, de visiter le tombeau des rois sur la frontière du Thanh-Hoa, et le commandant, qui s'était distingué par ses brillants exploits à Madagascar, devait se distinguer plus encore peut-être en pacifiant, sans tirer un coup de fusil, et en organisant, d'une façon modèle, toute la rive droite du haut Fleuve Rouge et tout le bassin de la Rivière Noire.

J'eusse été bien heureux de pouvoir écouter longtemps ce chef que tous nous adorions, et mon ami, son officier de renseignements. Par malheur, il me fallait m'occuper des préparatifs du départ et surtout du rassemblement des coolies.

Il est bien rare que les hommes réquisitionnés pour nous par l'autorité annamite, et employés au transport des convois, suivent volontiers nos colonnes.

Malgré un salaire triple de ce qu'ils pourraient gagner dans les campagnes (12 sous par jour et une ration de riz, alloués par l'Administration), les Annamites n'éprouvent qu'un enthousiasme fort médiocre pour ce service de coolies.

La crainte de trop grandes fatigues, la peur de subir les brutalités des soldats français et

des Tirailleurs, celle, en cas d'attaque du convoi, d'être en butte aux balles ennemies, tout cela fait qu'ils cherchent, par mille moyens, à s'affranchir de cette corvée.

Ici, à toutes ces craintes, venait s'ajouter un sentiment plus fort : la répulsion qu'éprouve l'Annamite à pénétrer en pays muong.

Habitué à trotter sur les petites digues qui séparent les rizières, l'agriculteur de la plaine souffre énormément dans la montagne. Ses pieds, au contact des cailloux et des ronces, sont bientôt gonflés et en sang ; aux montées pénibles, aux descentes périlleuses, sa poitrine halète, son pauvre corps maigre se couvre de sueur ; sa musculature peu vigoureuse se refuse aux rudes efforts nécessaires pour gravir les rochers : bientôt il tombe épuisé à côté de son fardeau, et ni les menaces, ni les coups, ne feraient alors relever ce pauvre être, qui vous regarde d'un air suppliant.

Mais ce n'est pas tout : des malheurs, que ne peut conjurer aucune puissance humaine, l'attendent en pays muong : la forêt est remplie de mauvais Esprits, et les Montagnards, ces hommes grands et vigoureux, à la figure ouverte, au regard franc, que l'Annamite méprise et croit issus des animaux immondes : rats,

serpents, crapauds, les Montagnards ont cependant le pouvoir de jeter les Sorts les plus terribles.

Mes quatre-vingts Tirailleurs ne devaient marcher qu'avec leurs 120 cartouches et deux jours de vivres. Pour porter tout le reste, couvre-pieds, rations de riz, puis mes bagages légers et ceux des quatre sergents français, il fallait cinquante coolies.

A une heure, en effet, cinquante loqueteux, conduits par les Miliciens du quan-phu, faisaient leur entrée dans la citadelle.

Ces malheureux qui, faute de deux ou trois ligatures de sapèques, je veux dire trente ou quarante sous, donnés soit à leur chef de village, soit aux soldats du mandarin, n'avaient pu se soustraire à la corvée, étaient poursuivis par une idée fixe : se sauver à la première occasion.

Grâce à la négligence d'un sous-officier, elle se présenta bientôt.

Mes coolies, mal surveillés, se répandirent dans la citadelle, et, par les brèches qu'ils découvrirent, vingt d'entre eux gagnèrent les champs. Il ne me restait qu'une ressource, aller prévenir le quan-phu. En cinq minutes, vingt hommes étaient ramenés et conduits au trot à la citadelle.

Enfin, je vais pouvoir me mettre en route, mes hommes sont sur les rangs, mes coolies chargés, je fais mes adieux, monte à cheval et ma petite troupe, faisant par le flanc, sort de la citadelle de Phu-Quang.

Mon ami L..., et le lieutenant qui me relève, ont tenu à m'accompagner. Mais au bout d'une heure, le ciel se couvre, un orage menace et mes deux camarades, me souhaitant encore une fois bon voyage et bonne chance, regagnent Phu-Quang au galop.

CHAPITRE IV

DE PHU-QUANG A LA-HAN. — LES FEMMES MUONGS. — LE KAÏ-MAO

A la nuit tombante, nous sommes installés dans une pagode sur la rive droite du Song-Ma.

Au Tonkin, le crépuscule est court, et bien vite seuls les grands feux allumés par les Tirailleurs nous éclairent, jetant leurs lueurs rouges sur les cactus de la haie d'enceinte, sur les piliers de bois de la pagode, faisant scintiller tour à tour les faisceaux de carabines, ou, au fond du temple, la laque et l'or du petit autel boudhiste.

Accroupis sur leurs talons, formant cercle auprès des brasiers, les Tirailleurs, se sèchent de la pluie diluvienne qui nous a tous trempés, avant le passage du fleuve.

Les coolies, groupés autour de quelques feux ou se faufilant parmi les linhs (soldats), présentent à la flamme leurs vieux *cái áo* grisâtres, tout rapiécés.

Sur toutes ces figures bronzées aux pommettes

saillantes, aux yeux obliques, on lit la joie d'avoir atteint l'étape, de se sécher, de sentir qu'ils mangeront bientôt le repas mijotant dans les marmites de cuivre.

Des lazzi, des éclats de rire partent à chaque instant; les coolies ont l'air de ne plus songer à la fuite; les Tirailleurs d'avoir oublié et Phu-Quang, et les familles où, par petits groupes, ils prenaient pension, les cases amies où, souvent, ils passaient le temps de la sieste, ce Phu-Quang, en un mot, où tout leur rappelait leur province de Nam-Dinh.

Car ils sont bien plus à plaindre que nous, ces pauvres linhs : pour eux, c'est un exil véritable que le séjour à Phu-Lé, tandis que l'Européen n'y voit qu'une variante, peu agréable, dans l'éloignement de la patrie.

Mais la nuit est venue, et, pendant que je songe à l'heureuse insouciance de ces gens que l'on arrache à leurs villages, à leurs familles, et que l'on force à mourir pour un drapeau étranger, mon boy vient me dire : « Mon lieutenant, y en a soupe. » Je suis donc servi.

Déjà, les Tirailleurs ont commencé leur repas. Groupés autour des marmites, chacun tient d'une main la soucoupe remplie de riz chaud et fumant, et, de l'autre main, les baguettes de

bois qui servent à prendre les petits morceaux de poulet, de porc, de poisson, et que l'on trempe, avant de les porter à la bouche, dans le nuoc-man, cette saumure de poisson fermentée, presque indispensable à l'Annamite, si bien que beaucoup de linhs en portent une bouteille dans leur musette.

Le dîner fini, on passe un peu d'eau dans les soucoupes et l'on y verse l'infusion de thé vert sans sucre, que boit seul l'Annamite du peuple.

Les conversations, les rires reprennent alors, et, dans les groupes, l'énorme et grossière pipe de bambou passe de main en main.

Chaque indigène tire d'une petite pochette ou des plis de sa ceinture une pincée de tabac, la place dans le fourneau de la pipe, et, en approchant une brindille incandescente, il aspire une énorme bouffée de fumée dont il renvoie une partie, en ouvrant la bouche toute grande.

Bientôt, quelques hommes se lèvent, replacent dans leur musette la *cái bat* (la petite soucoupe qui a servi au repas), et, se roulant dans leurs couvre-pieds, s'étendent sur le sol de la pagode.

Peu d'instants après, on ne voit plus que de rares causeurs à côté des brasiers ; les coolies, groupés dans un coin, sous la garde des fac-

tionnaires, dorment tous, brisés de fatigue ; en face, de l'autre côté du fleuve, les chiens du village de Cam-Tui finissent par se lasser d'aboyer après nos feux ; je me glisse alors sous ma moustiquaire et, m'étendant sur mon lit de campagne, je m'endors.

Le lendemain, avant cinq heures, le clairon sonne le réveil. Il fait encore nuit ; mais, au loin, une ligne blanchâtre apparaît, augmente peu à peu ; bientôt, les collines de la rive gauche détachent leur silhouette sur un fond de ciel moins sombre. C'est l'aurore ; et lorsque les chevaux sont sellés, les coolies réunis deux à deux et placés à leur charge, les faisceaux rompus et que mes sergents et moi avons avalé notre quart de café, il ne reste plus qu'à se mettre en route : on y voit assez pour marcher.

Jusqu'à huit heures, nous suivons les digues des rizières. Ma petite troupe en file indienne se déroule dans la plaine comme un long serpent, et, de loin, les sergents et moi, avec nos casques, nos uniformes de toile, nous semblons de gros points blancs au milieu de cette foule de points noirs, qui se suivent en zigzag.

La route bientôt grimpe à flanc de coteau ; nous sommes au milieu des hautes herbes, lorsqu'à un coude de la vallée j'aperçois deux

UNE CASE MUONG

énormes rochers, se dressant au milieu de la plaine, rochers semblables à ceux de la baie d'Halong et que, comme ces derniers, la mer a jadis rongés à leur base. Au pied des rocs, sur les bords du fleuve, se dessinent les cases de Cho-Cot, gros marché où se font les échanges entre les Annamites et les Muongs.

Mais un torrent grossi par l'orage de la veille nous barre la route. En le remontant, pour chercher un point resserré, où il me soit facile de faire construire un pont, je tombe sur un amas de sept ou huit grandes cases élevées au-dessus du sol. C'est le premier village muong.

L'attitude digne du chef de village, qui vient au devant de moi, l'air rassuré des habitants contrastent et avec l'obséquiosité et avec le tremblement craintif que l'on rencontre en pareil cas chez les Annamites.

Les habitations, dont le plancher en lattes de bambou repose sur de gros piliers de bois, à deux ou trois mètres de hauteur, diffèrent complètement aussi des petites cái nhà de la plaine, au sol de terre battue, propres sans doute, mais étroites et mal aérées.

Je gravis une des échelles qui donne accès par chaque extrémité, dans l'habitation du chef. On met le pied sur une plate-forme abritée

par le toit en saillie. Une porte s'ouvre, j'entre, et me voilà dans une immense pièce longue de vingt-cinq mètres, large de huit environ. C'est toute la case ; pas une seule cloison, pas de compartiments.

Je me trompe : sur une des faces, une petite chambre forme tambour intérieurement. Là, couche la femme du chef.

A moins de bien vous connaître, les Muongs n'aiment pas vous voir pénétrer dans ce petit sanctuaire. C'est là encore que se trouvent les étoffes de soie, les métiers rustiques avec lesquels on tisse et on brode ces jolies ceintures aux desseins si variés, aux couleurs si voyantes. Les armes aussi, les longs fusils à mèche aux garnitures d'argent et à la crosse minuscule plaquée d'ivoire ; les arbalètes aux flèches empoisonnées, les sabres et les lances sont là enfin, à l'abri des regards indiscrets.

A chaque bout de la case, près des portes, se trouvent les foyers en briques. Au-dessus, une immense claie, sur laquelle on place les marmites, des plats de cuivre et autres ustensiles de ménage.

Les feuilles de latanier et les bambous du toit, les grandes claies suspendues au plafond, et portant les provisions de riz, de maïs, les

paniers remplis de cocons, de chanvre, tout cela est noirci par la fumée et comme recouvert d'un vernis noir et brillant. Mais la case est si vaste, si bien aérée, que jamais on ne s'y trouve incommodé.

Sauf par leur costume, les femmes que je voyais ne m'avaient rien offert de bien extraordinaire, lorsque le chef de village, qui s'était humanisé en buvant un verre d'absinthe offert par mon boy, permit à la sienne de sortir de sa cachette. Celle-là n'avait rien de la femme annamite; c'était bien le type pur que je devais rencontrer plus haut et que l'on m'avait tant vanté.

De taille moyenne, bien prise, la démarche aisée, elle eût semblé une reine, au milieu de ces horribles con-gáis du Delta, de ces petites boulottes, à l'allure déhanchée, qui ont toutes l'air d'être enceintes, et dont quelquefois s'éprennent des Français, en qui s'est atrophié le sens du laid et du beau.

Le teint blanc, les yeux grands et noirs, les traits fins et jolis, les dents blanches et non laquées en noir, comme les Annamites, la beauté de cette Muong était encore rehaussée par un costume autrement gracieux que le long *cái áo* des femmes de la plaine.

C'était un corsage cachant les seins, mais laissant le cou à découvert; une pièce d'étoffe de soie rayée de plusieurs couleurs, formant jupon et s'enroulant autour de la taille; et, réunissant les deux, une longue ceinture de soie brodée, autour des reins.

La coiffure, fort curieuse, se compose d'une pièce d'étoffe qui couvre le sommet de la tête, s'attache derrière la nuque et fait que, de loin, dans les champs, les femmes muongs ont l'aspect de paysannes transteverines.

Chez celles travaillant la terre, la soie est naturellement remplacée par le coton, mais la forme est la même toujours. De longues pièces de toile blanche, brodées par elles de gros dessins bleus, sont souvent employées, chez les pauvres, pour ceindre leur taille.

A l'encontre des Annamites, ces femmes sont d'une vertu farouche. Dans la plaine, il y a peu de familles qui ne vendent leurs filles, sachant d'avance qu'on les délaissera. Dans la montagne, pareil marché est impossible; ceux qui vivent chez les Muongs sont d'avance, et quoi qu'ils fassent, condamnés au célibat.

Je venais de pénétrer chez eux à peine, je n'étais qu'à leur premier village. Nous avançâmes.

Au delà de Cho-Cot, et jusqu'au poste français de La-Han, le pays devenait presque désert. La route assez bonne ne passait qu'à côté de villages brûlés, de rizières abandonnées et envahies par les hautes herbes; à peine, de loin en loin, apercevait-on un habitant, dans ces plaines où la population grouillait autrefois.

Les malheureux échappés au feu, au fer, à la famine, avaient cherché refuge dans les petites vallées, loin des points de passage; et, là, craignant l'homme, craignant le tigre, ils vivaient misérablement de quelques poignées de maïs et surtout des pousses de bambous. C'est en 1886-87 que cette œuvre de désolation avait été accomplie.

Descendu des montagnes avec de nombreux partisans, un chef muong, le Kaï-Mao, ayant aussi à sa solde des pillards chinois, était entré en lutte avec nous. Tous les villages qui n'obtempéraient pas immédiatement à ses ordres étaient rasés; mais, de notre côté aussi, combien n'avions-nous pas livré aux flammes de ces pauvres villages forcés de se soumettre à un chef cruel!

Enfin, la colonne du colonel de ligne Brissaud, venue de la Rivière Noire, gagna le Song-Ma à Phu-Lé et redescendit vers Than-Hoa, brû-

lant sur son passage le peu qui restait debout.

Aujourd'hui, la contrée reprend un peu son ancien aspect.

Gardée pendant deux ans (1888-89) par des officiers d'Infanterie de Marine, plus désireux de voir les villages s'accroître que de les faire flamber, elle est depuis peu (depuis mars 1890) entièrement sous la main de l'autorité civile, qui saura, tout en y maintenant l'ordre, y faire renaître la vie.

A partir de Tat-Lam, petit village muong, qui se reconstruisait alors sur la rive droite du Song-Ma, la vallée devient plus étroite ; des collines boisées enserrent le fleuve, et, grimpant sur le plateau, la route entre en forêt.

Nous suivons une large coupure de 10 à 12 mètres, pratiquée par ordre du Kaï-Mao, pour le passage de ses bandes. Au milieu de l'herbe épaisse et courte serpente le sentier battu, et, n'étaient les bambous s'entremêlant aux autres arbres et les cris étranges des oiseaux retentissant dans les profondeurs du bois, je pourrais me croire au milieu d'une de nos forêts d'Europe, suivant un de ces larges chemins percés pour l'exploitation des bois.

Ce n'est pas encore la forêt vierge, bien loin de là. A chaque instant, on rencontre des amor-

ces de sentiers, des clairières, puis, à Dien-Leu, on retombe dans la plaine cultivée.

Dien-Leu a été occupé par un poste français, alors tête de ligne sur le Song-Ma.

Attaqué jour et nuit, n'ayant plus de vivres, presque plus de munitions, le lieutenant qui le commandait dut brûler tout ce qu'il ne put emporter et se retirer sur Phu-Quang, en combattant.

C'est encore à Dien-Leu qu'un capitaine d'Infanterie de Marine, allant recevoir la soumission du Kaï-Mao, tomba dans une embuscade et y périt avec dix-sept tirailleurs.

Mais Dien-Leu pourrait bien être célèbre aussi par ses moustiques. Jamais, pendant mes quatre ans de Tonkin, en aucun endroit, je n'ai vu la dixième partie de ces féroces insectes. A une heure du matin, je n'avais pas fermé l'œil et j'entendais mes boys se rouler en grognant dans leurs couvertures. A l'autre bout de la case, la bougie des sergents s'allumait à chaque instant; chez les tirailleurs, personne non plus ne dormait.

Je pris le parti de me mettre en route, à la lueur des torches; ce serait autant de gagné pour le lendemain et cela nous permettrait d'arriver à La-Han avant la grande chaleur.

Éclairés par des torches formées de longues lattes de bambous secs réunies entre elles, nous nous engageâmes au milieu de la forêt.

La route continuait à être large et commode; les ponts avaient été réparés la veille; nous avancions rapidement.

Devant mon cheval, deux tirailleurs portant des torches en avivaient de temps à autre la flamme, en les frôlant contre les brousailles. Des nuées d'étincelles couraient alors dans l'herbe, et la voûte sombre des arbres s'éclairait soudain. Me retournant sur ma selle, je regardais cette longue file d'hommes qui venait derrière moi, éclairée de droite et de gauche par ces feux vacillants.

Quelquefois des craquements se faisaient entendre sous bois : c'était quelque chevreuil s'enfuyant épouvanté.

Deux heures après mon départ, les premières lueurs du jour parurent et, à sept heures, je passai le Song-Ma et entrai à La-Han.

CHAPITRE V

LES CHEFS MUONGS. — LE RÉGIME FÉODAL. — LES COOLIES MUONGS. — AUTORITARISME SAUVAGE

Sur un grand mamelon dénudé, à cinq cents mètres du fleuve, de petites cases à véranda, légèrement élevées au-dessus du sol et disposées en lignes perpendiculaires ; autour, pas un brin d'herbe; derrière, un terrain bien battu, planté d'aréquiers, cet arbre au tronc vertical surmonté d'un panache de feuilles vertes; entourant le tout, une vaste palissade de bambous, renforcée à la base par une tranchée-abri : tel est le poste de La-Han.

Vis-à-vis de la porte d'enceinte, se dressent quelques cái-nhà annamites, qu'on est surpris de trouver en pareil lieu; non loin, les dominant de leur hauteur, deux grandes cases muongs.

Des commerçants venus du bas pays et qui trafiquent avec nos soldats et les indigènes, puis, quelques femmes de tirailleurs tonkinois habitent les premières.

Le seigneur de la contrée, lorsqu'il vient à

La-Han, habite les secondes avec ses serviteurs.

Tout le pays muong est, en effet, sous le régime féodal.

De grandes familles se partagent le sol; les autres habitants ne possèdent rien; leurs récoltes, leurs bestiaux, leur temps, leur vie même, tout appartient au maître.

Ces propriétaires terriens, en même temps chefs militaires, ont entre eux des liens de vassalité, et, dans chaque famille, l'autorité absolue est exercée par l'aîné; elle est héréditaire.

Lorsqu'en 1874 la révolte musulmane du Yunnan fut définitivement écrasée, de fortes bandes rebelles se répandirent dans les hautes vallées de la Rivière Noire, du Song-Ma et de leurs affluents; cette invasion ruina bien des seigneurs muongs et modifia leurs rapports mutuels. Enfin, l'invasion française, venue du sud, celle-là, abaissa ou même écrasa complètement quelques chefs, éleva au contraire ceux qui surent nous rendre service.

Bâ-Maï, le seigneur de Co-Lung, auquel appartenait le territoire de La-Han, était un de ces derniers.

Beau-frère du Kaï-Mao, le chef rebelle dont nous avons parlé, Bâ-Maï opéra longtemps avec lui, et plus d'une fois ils battirent soit leurs

voisins, soit les troupes annamites envoyées contre eux par les mandarins, soit même les bandes chinoises qui essayaient d'envahir leur territoire.

Mais une scission advint. Pour se venger, le Kaï-Mao fit saisir le fils de Bâ-Maï et le lui renvoya, quelques jours après, coupé en morceaux.

Une haine terrible éclata entre les deux hommes; le Kaï-Mao était alors en lutte avec nous; Bâ-Maï n'hésita pas, fit défection, et vint se mettre à nos ordres avec ses soldats robustes, agiles, excellents tireurs, connaissant admirablement tous les sentiers de la montagne.

Jeune, intelligent, hardi, il sut bientôt inspirer la plus grande confiance à nos officiers et se rendre presque indispensable.

Bientôt, son ennemi, battu, acculé dans la montagne, se vit abandonner par tous ses partisans. Les Chinois, qu'il ne pouvait plus payer, allaient se tourner contre lui. Kaï-Mao réunit les principaux chefs qui avaient servi sous ses ordres, leur demanda encore un effort, de l'argent, des hommes, et, ces derniers refusant, il les fit saisir au milieu du festin qu'il leur offrait, fit trancher douze têtes et se suicida d'un coup de carabine.

Depuis, Bâ-Maï avait pu faire remettre en

culture toutes les terres de la vallée de Co-Lung ; mais cela ne l'empêchait point de continuer ses expéditions contre les bandes chinoises.

A la tête de ses hommes, armés de fusils modèle 1842, donnés par nous, il obtenait toujours des succès, rarement il revenait au poste sans rapporter des têtes, des remingtons et des sniders pris à l'ennemi.

Ces armes lui étant laissées, plus un seul de ses soldats ne portait le long fusil à mèche. Leur discipline était admirable ; ils savaient, d'ailleurs, que leur chef ne plaisantait pas, et qu'à la moindre hésitation son revolver était prompt à partir.

Assis sous la véranda, le lieutenant commandant le poste et moi, nous causions de cet homme énergique, lorsqu'on vint nous dire qu'il désirait nous parler.

Bâ-Maï se présenta, et quelle ne fut pas ma stupéfaction, en voyant devant nous un petit jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, mais paraissant aussi jeune qu'un Européen de dix-huit ans, frêle, délicat, à l'air timide et embarrassé.

Plus j'examinais ce jeune chef, mis avec recherche, coiffé d'un turban de crépon gros bleu, chaussé de souliers chinois finement brodés et

dont le long *cái áo* vert en soie tombait sur un large pantalon blanc de même étoffe, également brochée; plus je regardais cette figure juvénile, ces yeux qu'il tenait obstinément à terre, moins je pouvais voir en lui l'intrépide coureur de montagnes, le farouche coupeur de têtes, si fameux à Thanh-Hoa et même à Nam-Dinh.

Bâ-Maï, d'ailleurs, n'était pas un Muong, mais un métis, fils d'une femme annamite, volée probablement par le père dans quelque expédition, et devenue son épouse légitime.

Averti de mon passage, il venait me présenter ses devoirs et demander à mon camarade s'il ne me fallait pas des coolies et un guide pour le lendemain.

Je le remerciai; les coolies furent commandés, et il se retira.

Un de ses suivants, superbe gaillard aux formes athlétiques, avait déposé au pied de l'escalier un grand plateau de cuivre, sur lequel reposait un énorme poisson et un petit panier garni de feuilles, contenant de jolies mandarines. A côté, deux beaux chapons. C'était le *lay* (présent) de Bâ-Maï.

Ce dont je me doutais moins encore, regardant s'éloigner le chef muong, c'est que, quel-

ques mois après, il allait devenir ma seule société, mon seul ami, et que mon départ le ferait pleurer comme un enfant.

De La-Han à Phu-Lé, la distance n'est que de 45 kilomètres ; mais, à cette époque, la route était si mauvaise que l'on mettait en général deux jours et demi à la parcourir.

Je payai, je renvoyai mes affreux coolies annamites, et Bâ-Maï me fournit de vigoureux montagnards, commandés par un de ses soldats; un autre servait de guide.

Quelle différence entre ces coolies muongs et les malheureux de la plaine ! Leur chef les a commandés ; ils vont d'eux-mêmes au rendez-vous, et, à l'heure dite, votre troupe de coolies pénètre dans le poste.

Ils ont eu soin de se munir tous de bambous pour soulever les charges, de liens pour les attacher ; chacun porte en sautoir, dans une pochette, ses vivres pour deux jours et, passée dans la ceinture, la longue lame prise dans une gaîne de bois, le coupe-coupe tranchant dont le Muong ne se sépare jamais, et avec lequel il abat des arbres en un clin d'œil.

Notez que ce coolie, qui ne nécessite aucune surveillance, dont on n'a jamais à s'occuper,



LINHS DE BA-MAÏ

n'est pas payé un centime. Le seigneur met de bonne grâce ses hommes à votre disposition ; les hommes obéissent, et c'est tout.

Que sur la route surgisse un obstacle, qu'il y ait, soit à le faire disparaître, soit à le tourner en pratiquant à côté un chemin, qu'il faille réparer ou construire un pont, vite, vos coolies ont posé leurs charges, et, le coupe-coupe à la main, se portent rapidement en avant. La forêt retentit des coups précipités de ces sapeurs improvisés, et au bout d'un instant la colonne peut se remettre en marche.

Qu'il n'y ait pas de villages à proximité, qu'après une longue marche, on s'arrête au milieu de la forêt, pour y passer la nuit, vous voyez les tirailleurs épuisés se laisser tomber à terre, sans force, sans énergie. Les Muongs, qui ont porté des poids énormes, se répandent aussitôt dans les environs. Ils vont au bois, à l'eau, et, sur l'emplacement qu'on leur désigne, ils construisent immédiatement deux abris, un pour l'officier, un pour les sergents français. Les montants, le toit recouvert de feuilles de bananiers, les cloisons en branchages serrés entre des lattes de bambou, le lit de camp, tout cela a l'air de surgir de terre, et vous êtes stupéfait, au bout de vingt-cinq minutes, de pou-

voir entrer dans une case qui vous abrite de la pluie, du vent, et vous offre un couchage confortable, élevé au-dessus du sol.

Jamais je n'ai vu un seul coolie muong se sauver ou rester en arrière. Dans toutes mes reconnaissances, dans tous mes convois, je n'ai eu que des hommes intelligents, actifs, remplis de bon vouloir, dont il fallait même modérer l'ardeur, et qui, si je l'eusse permis, auraient servi de domestiques à mes tirailleurs qui, bien entendu, n'eussent pas demandé mieux.

Une seule fois, un guide, qui m'avait été donné par Bâ-Maï, disparut pendant une reconnaissance.

Plusieurs coolies, heureusement, connaissaient le chemin ; je n'eus qu'à en placer un à l'avant-garde, et tout marcha bien.

De retour à La-Han, je me plaignis au chef muong, croyant simplement faire infliger au guide peu fidèle une bonne correction.

Le lendemain soir, j'étais chez Bâ-Maï; je prenais le thé avec lui, lorsqu'un chef de canton vint se prosterner, et placer devant nous un petit panier garni intérieurement de verdure.

Bâ-Maï, négligemment, souleva une feuille debananier qui le recouvrait, et j'aperçus au fond une tête sanglante.

— Qu'est-ce que cette tête? lui demandai-je saisi d'horreur ; un Chinois ?

— Non, guide, me répondit-il tranquillement.

— Comment ! Bâ-Maï, tu as fait tuer cet homme? Mais c'est odieux !

Sa figure prit alors une expression de dureté que je ne lui avais jamais vue, et, les dents serrées, il me dit :

— Pas obéir lieutenant, pas obéir Bâ-Maï : couper la tête. Moi, toujours faire comme ça.

CHAPITRE VI

DE LA-HAN A PHU-LÉ. — MARCHE DANS UN TORRENT. — LE SEIGNEUR BA-THO. — ALERTE DE NUIT

Je quittai La-Han.

Le guide, la ceinture de cartouches autour des reins, le remington posé horizontalement sur l'épaule, marchait d'un bon pas, précédant l'escouade d'avant-garde.

Il était cinq heures et demie du matin ; devant nous se dressaient de hautes collines avec leurs grands bois, et les premiers rayons du soleil faisaient briller les gouttes de rosée sur la plaine herbeuse que nous traversions.

Le sentier suivait un ruisseau venu de la montagne, et bientôt, coupant à chaque instant les sinuosités de son cours, nous devions entrer jusqu'à mi-jambe dans son eau claire et froide qui bondissait sur les cailloux.

A mesure que nous nous élevons, le chemin se confond de plus en plus avec le lit du ruisseau qui est alors torrent ; bientôt même tout sentier disparaît, et nous n'avançons plus qu'à travers l'eau et les rocs.

Mon cheval, une bête de la plaine, n'a pas la souplesse et la hardiesse des chevaux muongs, qui pourraient rivaliser avec les chamois; je mets pied à terre et commence à grimper, un long bâton à la main.

Il a plu la veille, mais peu; le torrent n'est pas trop gonflé; à de certains endroits seulement, dans des anfractuosités formant bassin, on a de l'eau jusqu'à la ceinture.

Par intervalle, j'entends le choc d'une carabine et d'une baïonnette contre les pierres, un juron annamite, des éclats de rire; je me retourne : c'est un tirailleur qui vient de glisser et de s'asseoir dans l'eau.

La forêt est tellement impénétrable, tellement enchevêtrée de lianes, qu'il ne faut pas songer à y pratiquer un passage; on continue donc à monter par le torrent; au-dessus de moi, le guide, comme une chèvre, saute de rocher en rocher, puis aux passages difficiles s'arrête et m'attend pour me donner la main.

Enfin on quitte le torrent. Entre les grands arbres, plus de fougères arborescentes; la pluie, les orages ont balayé la terre, et les racines, mises à nu, forment comme les marches irrégulières d'un immense escalier.

Du sommet, où je m'arrête un bon moment,

car depuis deux heures nous grimpons, on aperçoit un enchevêtrement de croupes boisées; à nos pieds la plaine de La-Han et sur l'autre versant, la vallée du Song-Ma, auquel la montagne que nous venons de gravir imprime un grand détour.

Me voyant contempler ce spectacle, le guide étend la main vers les terres de son maître : « Bâ-Maï, » dit-il ; puis, se retournant vers le Nord, il embrasse d'un geste tout l'horizon : « Ba-Tho, » prononce-t-il avec respect. Nous entrons, en effet, sur les terres de Bâ-Tho, gros seigneur dont le fief s'étend jusqu'aux seize Chaus de la Rivière Noire, jusqu'aux montagnes qu'habitent les Méos et qui nous séparent du Méï-Kong.

Les derniers tirailleurs et les derniers coolies ont rejoint la tête de la colonne ; la descente commence. Par une pente raide, on se dirige droit sur le fleuve. Le sentier alors s'accroche aux flancs de la montagne et la contourne, dominant le Song-Ma de près de deux cents mètres.

Cette corniche, qui n'a pas trois pieds aux endroits les plus larges, me semble fort périlleuse à suivre. Par endroits, un éboulement du rocher interrompt le sentier ; on passe alors sur un

pont de bambous, sorte d'échafaudage fragile et tremblant, suspendu au-dessus de l'abîme.

Insensiblement, nous nous abaissons vers le fleuve, dont les eaux noires tourbillonnent au-dessous de nous. Bientôt, nous débouchons en plaine et nous arrivons à Phu-Nhiem, joli village situé sur les bords d'un ruisseau, au milieu des aréquiers et des cocotiers, dont les feuilles claires, après le sombre feuillage de la montagne, réjouissent la vue.

Il est onze heures et demie; en six heures nous avons fait à peine quinze kilomètres.

Hoï-Son n'est qu'à huit kilomètres de là; c'est la résidence du chef Bâ-Tho. Je laisse passer la grande chaleur, puis, remis en marche, j'y arrive à la tombée de la nuit.

Sur le bord du fleuve, à un endroit bien découvert, s'élève un petit poste muong. Quatre cases de dimensions restreintes, communiquant entre elles par des passerelles, peuvent donner abri à toute ma troupe.

L'enceinte est fort bien construite. Une première et forte palissade surmonte un parapet pour tireurs debout. En avant est une zone de quatre mètres, remplie de petits piquets; puis une seconde palissade et, au delà, un fossé dont le fond est encore garni de piquets de bambou.

Cette fortification, plus sérieuse que celle de beaucoup de nos postes, n'a été empruntée à personne par les Muongs, qui l'emploient depuis fort longtemps.

A un kilomètre du poste, dans une petite vallée, se trouve Kaya, agglomération d'une douzaine de cases, servant d'abri à deux cents âmes, ce qui est énorme pour un village muong.

En un temps de trot, je m'y rends. Je jette un coup d'œil sur l'habitation de Bâ-Tho, immense case de trente-cinq mètres de long, qu'une fortification entoure ; sur les collines voisines, où s'étagent des rizières admirablement irriguées, sur les troupeaux de buffles, que des enfants ramènent au village, et je reviens vite au poste, où Bâ-Tho ne tarde pas à arriver en palanquin.

Ce seigneur muong, homme vigoureux, d'une quarantaine d'années, possède sur le pays une bien autre influence que Bâ-Maï dont il est, du reste, parent.

La riche vallée de Bao-La, près de la Rivière Noire, celle de Song-Luong, gros affluent du Song-Ma qui coule des montagnes du Tran-Ninh ; sur le Song-Ma encore, les terres de Muong-Lat, celles de Muong-Han même, à 200 kilomètres de Kaya : tout cela lui appartient. Sur cette immense étendue, ses frères,

ses neveux exercent les fonctions de chefs de canton ; son fils, toujours auprès de lui, se mettait, durant les expéditions, à la tête de ses soldats.

Mais, depuis quelques années, Bâ-Tho avait vu la plus grande partie de son domaine envahi par les Chinois.

Un chef que nous avions chassé de la Rivière Noire, le Dé-Chuan, était installé à Muong-Lat, vivait grassement sur le pays et prélevait l'impôt dans la vallée de Bao-La.

Des bandes de pillards chinois, fortes seulement de vingt à trente hommes, mais mieux armées que les Muongs, poussaient quelquefois leurs incursions dans la vallée du Song-Luong, venaient, jusqu'en face de Kaya, enlever des femmes, des buffles, brûlaient quelques cases, et se retiraient en hâte, sans que nos détachements, lancés à leur poursuite, pussent les atteindre.

Tout d'abord, Bâ-Tho, hostile aux Français, était entré en lutte avec nous, et une de nos colonnes avait même brûlé le village de Kaya, reconstruit depuis.

Pressé entre nous et les Chinois, de deux maux, le chef muong avait choisi celui qui paraissait le moindre, et, depuis sa soumission,

quoique jaloux de l'importance que nous attribuions à Bà-Maï, il n'avait cessé de nous rendre des services, mettant à notre disposition de nombreux coolies, des auxiliaires, et nous fournissant les vivres frais dont nous avions besoin.

D'ailleurs, il n'avait pas à se plaindre de notre présence.

Tenus en respect par nos postes, craignant à chaque instant de se heurter à nos reconnaissances, les Chinois étaient devenus moins hardis: Des fusils modèle 1842, que nous avions fourni à Bâ-Tho, permettaient à ses soldats de tenir tête aux bandes pillardes et, en beaucoup de points, les villages se reconstruisaient, les rizières étaient remises en culture, la prospérité renaissait peu à peu.

Je ne m'arrêtai qu'une nuit dans le poste de Bâ-Tho et continuai ma route.

De Kaya à Lang-Héou, une route difficile longeait le fleuve, tantôt descendant sur la berge, tantôt courant à flanc de coteau sur les croupes, soit couvertes d'arbres, soit déboisées par le feu et plantées de riz ou de maïs.

Ces rizières de montagnes n'exigent aucune irrigation; les troncs calcinés, couchés sur le sol jaunâtre, leur donnent un aspect fort curieux

et elles sont défendues contre les incursions des sangliers et des cerfs par de grandes barrières, barricades d'énormes branches, que l'on franchit par une courte et double échelle, lorsque le sentier traverse le champ.

Nous étions installés depuis plusieurs heures dans les grandes cases du village de Lang-Héou.

Le dîner terminé, je me suis étendu sur mon matelas cambodgien, et, à la lueur de mon photophore, je lis un peu avant de m'endormir.

Le silence s'est fait dans le village; les derniers coolies et les derniers tirailleurs ont cessé de se promener d'une habitation à l'autre, lorsque soudain un appel retentit : Aux armes!

Aussitôt un épouvantable concert se fait entendre : cris poussés à la fois par tous mes hommes et tous les indigènes, hennissements des chevaux, beuglements des buffles, hurlements des chiens.

Une attaque est impossible; je ne puis admettre que les faibles bandes chinoises qui battent la région soient assez hardies pour venir attaquer, même de nuit, un détachement de 80 tirailleurs encadrés par cinq Européens. Et, en ce cas, pourquoi chevaux et buffles seraient-ils effarés?

Tandis que cette idée me traverse l'esprit, je

saisis mon revolver et dégringole l'échelle de ma case pieds nus, sans avoir pris le soin de passer mon dolman, au moment où, dans l'habitation voisine, un grand craquement suivi de nouvelles clameurs et d'un cliquetis d'armes se produit.

Au pied de l'échelle, je trouve le factionnaire tout tremblant, qui serre d'une main fiévreuse son arme et me dit d'une voix étranglée par la peur : « *Ong cop!* mon lieutenant! » Je commence à comprendre: C'est ông cop! le seigneur tigre, qui nous a fait l'honneur de nous visiter.

Le factionnaire a pu l'apercevoir, arrivant droit sur lui; il a eu le temps de se jeter derrière le feu allumé près de la porte de la palissade, et il a poussé son cri : Aux armes! D'autres hommes, dans les cases voisines, ont vu aussi, au milieu de la clairière, le terrible félin; de là tous ces cris provoqués par la terreur du carnassier et qui au moins ont eu pour résultat de l'effrayer et de le faire déguerpir.

Mais que s'est-il donc passé dans la case voisine? Qu'est-ce que ce craquement entendu tout à l'heure et ces cris, cette rumeur qui dure encore?

Suivi de mes sergents, qui, dans le même équipage que moi, vêtus à peine de leur panta

viennent de descendre, revolver ou carabine à la main, je sors de l'enceinte palissadée qui entoure notre demeure.

En face, les cinquante tirailleurs cantonnés dans la même case, dès l'appel aux armes, se sont précipités vers la même porte, pour sortir. Or, le parquet de bambou, vieux, en mauvais état, s'est effondré sous leur poids. Au-dessous de l'habitation, plusieurs d'entre eux, légèrement écorchés ou contusionnés, n'ont pas encore fini de se dépêtrer, parmi les lattes et les supports rompus. Aucun buffle, heureusement, ne se trouvait sous cette case, sans quoi, rendus furieux par cette avalanche humaine, ces animaux eussent infailliblement blessé, tué peut-être quelques-uns de mes hommes.

— « Le tigre n'a pu prendre personne, me dit un de mes petits sergents indigènes, très intelligent; il ne doit pas être loin, guettant encore dans les environs. »

M'avançant sur le bord de la clairière, je fais tirer quelques coups de fusils dans la forêt, bien plus pour effrayer le tigre que dans l'espoir de l'atteindre.

Quand, sous la vieille case, au parquet effondré, au milieu d'un fouillis inexprimable, on eut retrouvé les baïonnettes, les cartouchières,



PIROGUES DE LA RIVIÈRE NOIRE

les bidons, les salakos perdus, chacun regagna son habitation, je fis allumer de grands feux et ordonnai à mon factionnaire de se tenir à l'intérieur de l'enceinte palissadée.

Tout rentra dans le calme, et je m'endormis, heureux de n'avoir posé aucune sentinelle aux débouchés des sentiers pénétrant dans la clairière. Si, moins confiant dans la sécurité du cantonnement, j'avais cru devoir prendre cette précaution, nul doute que l'un de mes malheureux soldats n'eût été enlevé par notre dangereux visiteur !

C'est au-dessus du rapide de Lang-Héou, premier obstacle sérieux que les sampans rencontrent sur le Song-Ma, que, le lendemain matin, je franchis le fleuve, pour la troisième fois depuis mon départ de Phu-Quang.

Deux pirogues, creusées dans des troncs d'arbres et manœuvrées chacune par deux Muongs armés d'une courte pagaie, m'attendaient au passage. Sur chaque rive, de petits bancs de sable permettaient un atterrissage facile, et, malgré la rapidité du courant, malgré le peu de stabilité des embarcations, que j'avais fait border de longs et gros bambous pour diminuer leurs oscillations, tout marcha bien.

Enfin, nous approchons de Phu-Lé. Les ti-

railleurs hâtent le pas ; on sent qu'ils désirent contempler leur nouvelle résidence. Au sommet de chaque colline, j'ai beau me dresser sur mes étriers, je ne vois rien devant moi que d'autres collines boisées ; enfin, tout à coup, à un détour du chemin, apparaît un mamelon pelé ; sur la croupe, une palissade de bambous entourant deux rangées de cases, et entre elles un mât surmonté du drapeau tricolore. Au pied du mamelon, dans une petite vallée, quatre cases muongs et quelques hectares de rizières. Voilà Phu-Lé, voilà notre séjour pour des mois et des mois.

Les Annamites ont l'air navrés. Mon boy me regarde en hochant la tête : « *Khong-có tôt* » (pas beau !), murmure-t-il, et je ris de la mine désolée du pauvre diable, tandis que, derrière moi, un sergent, un naturel de Belleville, s'écrie : « Ah ! mince ! quel trou ! »

CHAPITRE VII

PHU-LÉ ET SES ENVIRONS. — EN RADEAU SUR LE SONG-LUONG

Je vais peindre sous des couleurs peu riantes ma vie à Phu-Lé ; c'est que ce poste est un des plus solitaires, des plus mal situés, des plus insalubres du Tonkin.

Le séjour de nos troupes dans ces lieux désolés est la cause des pertes que nous subîmes encore en cette année 1888, année de choléra, qui nous enleva 108 pour 1.000 de notre effectif européen. C'est ce qu'atteste M. Jules Ferry, dans son livre sur le Tonkin, et il ajoute : « La dispersion des petits postes, leur déplorable installation, l'insuffisance des casernements, les marches par la saison chaude, n'expliquent que trop ces chiffres affligeants. »

Le système des petits postes, couvrant de leur réseau toute l'étendue du territoire, est condamné.

Déjà, en Algérie, le maréchal Bugeaud, en n'occupant fortement que les points straté-

giques d'une importance incontestable, en supprimant la multitude des fortins créés par le maréchal Clauzel, avait su tenir le pays d'une façon bien plus sérieuse et possédait ainsi le moyen de réunir promptement en un lieu quelconque une masse de troupes suffisante pour étouffer dans l'œuf tout mouvement insurrectionnel.

Au Tonkin, on paraît vouloir revenir à ce mode d'occupation, le seul rationnel.

Mais tous les postes du Tonkin ressemblent-ils à Phu-Lé ?

On a fait de grands sacrifices, on en fera d'autres encore pour le logement de nos troupes, et, quoi qu'en disent les détracteurs de parti pris, quelques rares détachements européens, et de la Légion étrangère encore, sont seuls mal logés. Tout le reste de cette vaillante troupe et la totalité de l'Infanterie et de l'Artillerie de Marine, occupent, à Hanoï, Haï-Phong, Viétri, Hong-Hoa, Yen-Bay, Tuyen-Quan, Phu-Doan, Phu-Ly, Lang-Son, Taï-Nguyen, Quang-Yen, etc., des casernes superbes, de grands bâtiments en briques et en fer, aux chambres bien aérées, aux larges vérandas, auprès desquels se dressent les coquets pavillons habités par les officiers.

Celui qui écrit ces lignes a résidé quatre ans dans notre nouvelle colonie ; il en a parcouru toutes les diverses régions.

Le tableau sincère qu'il fait des souffrances subies en de certains endroits montrera combien il est sincère également, quand il parle des richesses et des ressources du pays, quand il dit quel attrait exerce sur ceux qui le connaissent bien ce Tonkin tant décrié. Il le faut bien, certes, pour qu'après de si dures privations et une vie si pénible, on en revienne quand même enthousiasmé, plein de foi dans l'avenir et avec l'espérance de le revoir un jour, plus productif, plus florissant encore.

Mais revenons à Phu-Lé.

Si, vue à distance, notre demeure ne produisait pas un effet enchanteur, la désillusion devait être encore plus grande, une fois l'enceinte franchie.

Malgré tout le mal que l'on m'avait dit de cette étonnante installation, jamais je n'aurais supposé une telle vétusté, une telle misère.

Fort mal construites, les cases n'avaient reçu depuis longtemps aucune réparation. Celle du capitaine, la mienne, étaient dans un état épouvantable ; celle des sous-officiers, prête à

s'écrouler, ne tenait que par des prodiges d'équilibre ; quant aux logements des tirailleurs, ils penchaient les uns à droite, les autres à gauche, arrêtés momentanément dans leur chute par de nombreux étais.

La troupe que nous remplacions, s'attendant à être relevée, ne s'était pas donné beaucoup de peine pour la reconstruction, pas même pour l'entretien de casernements qu'elle allait évacuer.

Le jour même de leur départ, on entend soudain un bruit insolite, un grand craquement. Le lieutenant, interrogé, jette les yeux dehors et répond avec flegme : « Oh ! ce n'est rien, c'est le magasin des vivres qui s'écroule ! »

Tout était donc à refaire, et, avec un capitaine remuant et actif comme le mien, nous allions avoir du travail.

Les nombreuses corvées à diriger, les reconnaissances continuelles à entreprendre et qui eurent pour résultat de faire connaître la topographie de la région ignorée avant nous ; l'aménagement d'un champ de manœuvres, d'un champ de tir, la création enfin d'une bonne route entre Phu-Lé et La-Han, toute cette activité déployée nous préserva-t-elle des maladies ? Je le crois fort, car dans un séjour

pareil, si on a le malheur de se laisser gagner par l'ennui, on est perdu.

Ce poste avait été créé en 1887 par la colonne Brissaud et l'objectif auquel il répondait n'apparaissait pas bien clairement. Ne tenant aucun nœud de route, ne protégeant aucun centre de population, comme il l'eût fait à Muong-Han ou à Muong-Lat, il ne gardait même pas le cours du fleuve, car des bandes chinoises pouvaient défiler sur la rive gauche, en plein jour, sans que personne s'en doutât.

Enfin, quoique placés sur un mamelon, nous avions peu d'air, adossés que nous étions à de hautes collines couvertes de grands bois, et ayant devant nous les montagnes de la rive gauche.

Le Sui-One, petit affluent de droite du Song-Ma, contournait le pied de notre mamelon ; par sa vallée arrivaient quelquefois de terribles orages.

En somme, si Phu-Lé était diffamé, ce n'était pas une calomnie.

Tout d'abord, trois sections de la Légion étrangère et un peloton de Tonkinois en avaient formé la garnison. Les Légionnaires n'y avaient pas perdu beaucoup de monde ; quatre d'entre eux seulement étaient enterrés dans le petit

cimetière, sur le bord du Sui-One ; mais les maladies, les évacuations sur l'hôpital avaient été si nombreuses, que bien vite on avait supprimé la garnison européenne.

Quelques jours après mon arrivée, le capitaine étant parti en reconnaissance, j'étais seul au poste, lorsqu'un émissaire du chef Bâ-Tho vint m'avertir que vingt Chinois se trouvaient dans la vallée du Song-Luong, non loin de Kaya.

Tout bouillant d'ardeur, ayant la naïveté de croire que je pourrais les atteindre, j'envoyai deux sergents avec 25 tirailleurs au confluent du Song-Luong et du Song-Ma. Ce détachement devait remonter lentement cette première rivière, chassant les Chinois devant lui, tandis que moi, avec un autre détachement, gagnant à travers les montagnes sa vallée, à cinquante kilomètres du confluent, je m'établirais derrière l'ennemi, et aurais ainsi l'occasion de le pincer et de lui tuer quelques hommes.

Un jeune frère de Bâ-Tho, qui s'intitulait le *hiep-quan* (l'adjudant), et qui demeurait à côté du poste, déclara l'opération faisable, mais les chemins très difficiles. Je partis donc, avec trente tirailleurs, et, marchant presque constamment dans l'eau, je remontai la vallée du Sui-One.



UN ABRI EN FORÊT

Pour passer dans celle d'un petit affluent du Song-Luong, j'avais à franchir un massif de 1.000 mètres de hauteur. Après cinq heures d'une pénible ascension, je fus récompensé de mes efforts par le beau panorama qui se déroulait devant moi. J'étais dans une région couverte de hautes herbes toutes sillonnées de traces de tigres. Au-dessous de moi, la forêt, les vallées encaissées entre les montagnes, et, au loin, les hauteurs du Tranh-Ninh étageant leurs gradins.

Trois jours après mon départ, j'étais sur le Song-Luong, et là, j'appris avec dépit, par les hommes d'un petit poste muong, que les Chinois, emmenant seulement deux femmes avec eux, venaient de passer, battant précipitamment en retraite. Le lendemain, les deux déta chements faisaient leur jonction.

Les sergents venus à ma rencontre me firent un tel tableau des chemins suivis que je résolus de descendre le Song-Luong en radeau.

Les matériaux ne manquaient pas, les collines baignées par le fleuve étant couvertes de bambous superbes de douze à quinze mètres de long, et le rotin pour les lier se trouvant partout.

Les coolies des deux détachements et les ti-

railleurs se mettent à l'œuvre, et en peu de temps les premiers radeaux sont construits.

Après la tombée du jour, les Muongs veulent continuer le travail, à la lueur des torches, et le lendemain j'embarque tout mon monde sur six grands radeaux.

Celui qui me porte est naturellement le mieux construit et formé de quatre couches de bambous, solidement reliées en elles. Les Muongs ont installé au centre une plate-forme, avec un banc abrité par un petit toit. Quatre hommes le manœuvrent au moyen de longues rames de bambou, un cinquième est au gouvernail. Je m'étais embarqué avec les trois sergents français, mes deux boys, et levai bien tranquillement le *topo* de la rivière, pendant que parfois nous filions comme une flèche, au milieu de l'écume des rapides.

Tantôt, les rives fuyaient devant nous avec une vitesse presque vertigineuse ; tantôt nous nous trouvions au milieu d'une eau calme, et les rames, battant l'eau en cadence, ne nous faisaient avancer que lentement.

Un peu avant de nous engager dans les rapides, les Muongs nageaient vigoureusement pour donner au radeau la direction voulue ; puis, lâchant leurs avirons, ils saisissaient de

longues perches. Il fallait les voir alors, le jarret tendu, l'œil attentif, prêts à s'arc-bouter de toutes leurs forces pour faire dévier le radeau et l'empêcher de courir se briser contre un rocher. C'est avec l'élan d'un cheval au galop que nous passions entre ces rocs qui encombrent le fleuve : puis le radeau tournait un instant au milieu des remous et reprenait une allure plus calme.

Après chaque passage dangereux, lorsque, grâce à leurs efforts, nous n'avions subi que quelques légères secousses, les Muongs poussaient des cris de joie, une sorte de hurrah triomphal.

Un peu avant le confluent, les rives du fleuve deviennent rocheuses; il coule encaissé par de grands massifs calcaires; et, après le dernier rapide, on passe sous une sorte de pont naturel vraiment grandiose. Un énorme rocher surplombe le fleuve, sa voûte s'étend au-dessus des eaux noires, profondes, et domine un banc de sable de la rive opposée.

Sous cet arc immense, des milliers d'hirondelles ont construit leurs nids, et même, dans la pile gigantesque, plusieurs grottes servent de refuge à des pêcheurs, qui grimpent là par des échelles de corde, et cachent leurs légères

pirogues dans les anfractuosités sombres du rocher.

Vers midi, j'étais à Kaya ; nous n'avions mis que six heures pour faire près de cinquante kilomètres.

Bâ-Tho, qui m'avait dérangé en pure perte, me fit de grandes démonstrations de dévouement, et nous fournit des vivres frais, ce qui valait encore mieux.

Le surlendemain matin, j'étais de retour à Phu-Lé avec mes cinquante-cinq tirailleurs et mes trois sergents, légèrement fourbus, et pas mal fatigué moi-même, car j'avais dû renvoyer mon cheval au poste, dès le premier jour.

Mais une colonne importante se préparait ; pour nous, c'était un rayon d'espoir.

CHAPITRE VIII

LA COLONNE DU HAUT SONG-MA

Nous étions alors au commencement de septembre, et déjà il était question de la colonne qui devait opérer sur le haut Song-Ma pour chasser les Chinois de Muong-Han et y laisser probablement un poste.

En juin, on m'avait parlé de la colonne à Thanh-Hoa. J'avais de la chance, me disait-on, je ferais partie de la colonne ! Mon capitaine et moi nous ne cessions d'en causer ; toutes les questions importantes s'effaçaient devant celle-ci : La colonne allait-elle avoir lieu? Quand monterait la colonne?

A deux kilomètres en amont du poste, sur la même rive, s'élevait une agglomération de cases habitées par des gens venus d'un peu partout. C'étaient des chrétiens, réunis là par un missionnaire apostolique, jeune et courageux Vosgien, qui depuis six mois s'était aventuré dans la région, devait y mourir, et que quatre de ses collègues devaient remplacer,

pour succomber tour à tour comme lui, dans l'espace de quinze mois, jusqu'à ce que l'évêque se décidât à placer un prêtre annamite à la tête de cette mission meurtrière.

La présence des Chinois à Muong-Han empêchait le missionnaire d'aller y faire des prosélytes, et son intérêt, concordant avec le nôtre, était de nous voir occuper la région.

Par quelques-uns de ses catéchistes, originaires de Muong-Han, nous connaissions assez exactement la longueur et la direction des routes, les richesses de la contrée, les forces du Dé-Chuan, qui ne paraissaient pas bien redoutables.

Le concours de ce prêtre nous était donc fort précieux et d'ailleurs, dans un pays féodal comme celui-ci, nous n'avions guère à craindre qu'il constituât une de ces associations indépendantes, n'obéissant à aucune autorité séculière et souvent plus gênantes par leurs agissements qu'utiles par les informations intéressées que l'on peut en tirer.

Le R. P. Idatte poussait donc de toutes ses forces à l'expédition, et finit par y décider le chef de bataillon, commandant le cercle de Phu-Quang.

La dernière reconnaissance de mon capitaine

avait eu pour but d'explorer les routes qui, par la rive droite, se dirigent vers le nord-ouest. Trois jours après mon retour du Song-Luong, je fus envoyé reconnaître celle qui, par la rive gauche, remonte le Song-Ma.

Pendant quatre jours, je marchai sans rencontrer un habitant ; les villages étaient rasés, les chemins devenus presque impraticables. Arrivé à Phu-Than, point où l'on devait passer sur l'autre rive, je fis construire des radeaux, et, en sept heures, j'étais rendu à Phu-Lé. Quatre jours pour monter, sept heures pour descendre!

Vers le 20 septembre, le temps alors refroidi permettait les marches plus longues, le commandant M... arriva à Phu-Lé.

Un gros convoi de vivres suivait par eau, et amenait en outre les hommes qui devaient faire partie de la colonne.

Le seigneur muong Bâ-Tho, qui, sous notre protection, allait pouvoir reprendre la plus riche partie de ses domaines, nous avait fourni tous les coolies dont nous avions besoin. Depuis ma reconnaissance, une centaine de Muongs avaient aménagé le chemin de Phu-Lé à Phu-Than, construisant des ponts, débroussaillant, rendant en un mot la route excellente.

Enfin, le commandant M... partit, plein d'espoir dans le succès de son expédition.

Un peloton de 100 tirailleurs venu de Thanh-Hoa, avec un capitaine et un sous-lieutenant, pour relever le peloton en garnison à La-Han, une demi-section de 20 hommes d'Infanterie de Marine, partie de Phu-Quang, enfin 80 tirailleurs de ma compagnie, commandés par mon capitaine, telles étaient les forces régulières de la colonne. Trente partisans de Bâ-Tho, sous le commandement de son fils, éclairaient en avant, et Bâ-Maï, qui, dans toute cette affaire, voyait surtout une bonne occasion de pillage, ne s'était pas fait prier pour suivre, avec 30 hommes bien armés.

Je restai seul à Phu-Lé, n'ayant d'autre fiche de consolation, d'autre espoir que d'aller commander le futur poste de Muong-Han, après son installation.

Pour le moment, mon rôle consistait en l'expédition des convois, la transmission des ordres; mais ce dernier service allait cesser d'être une sinécure.

Depuis six jours, la colonne avait quitté Phu-Lé, lorsque je reçus une avalanche de plis urgents, destinés au commandant.

Cela venait de partout : du colonel de Thanh-

Hoa, du général de brigade de Son-Tay, du général en chef.

Le commandant avait entrepris cette expédition *proprio motu;* il n'était donc pas difficile de prévoir un contre-ordre.

Le lendemain, par la voie de la Rivière Noire, que le fil télégraphique remontait jusqu'à Phuong-Lam, m'arrive une dépêche du général en chef, que je devais envoyer en *triple expédition, par des courriers sûrs.*

C'était un ordre formel de rentrer; en outre, une dépêche du général de brigade, à mon adresse, me disait : « Envoyez tram sur tram au commandant M..., pour lui transmettre l'ordre de faire demi-tour immédiatement. »

C'est au delà de Muong-Lat que cet ordre parvint au commandant. Les Chinois, occupant le village, s'étaient sauvés comme des lièvres ; deux seulement, pincés par nos éclaireurs muongs, avaient eu la tête tranchée.

Arrivée dans une région fertile, sur ces hauts plateaux laotiens, où les habitants nous recevaient en libérateurs, la colonne bien réapprovisionnée allait continuer sa marche et déloger les Chinois de Muong-Han, lorsqu'il lui fallut brusquement tout interrompre.

Pourquoi cette reculade inexplicable ?

Nous avions bien entendu parler des négociations entamées avec les Chinois de la Rivière Noire.

Dans une reconnaissance vers Maï-Chau, mon capitaine avait même rencontré un petit groupe de Chinois, regagnant les hautes vallées, et dont le chef lui montra un laisser-passer délivré à Hanoï. Mais pouvions-nous prendre cela au sérieux ?

Compter sur la bonne foi des pirates et entrer en pourparlers avec eux nous semblait une folie. La suite devait nous donner bien tort.

En effet, à cet instant même, le commandant Pennequin et M. Pavie, notre vice-consul à Luang-Prabang, réussissaient pleinement dans leurs négociations.

Ces hommes, seuls, sans escorte, s'étaient présentés au chef commandant toutes les bandes chinoises, qui tenaient le pays au sud-ouest de la Rivière Noire, et, par la persuasion, l'avaient décidé à évacuer la région.

Seul encore, le commandant Pennequin avait reconduit au delà de la frontière 2.300 Chinois bien armés, qui n'ont jamais reparu sur notre territoire.

Quelques rations de riz à chaque homme,

une indemnité dérisoire aux chefs, tel était le prix de cette évacuation, que M. Jules Ferry signale comme un exemple.

Avec une hardiesse et une largeur d'esprit qu'il devait révéler ailleurs encore, le commandant Pennequin venait de démontrer l'inanité des expéditions militaires.

Il venait de prouver que, par des négociations habiles, conduites par des hommes ayant la connaissance du pays, on obtient des résultats supérieurs à ceux des colonnes, toujours ruineuses en hommes et en argent, même lorsqu'elles sont, comme dans le cas actuel, à la fois bien dirigées et, semblait-il, bien opportunes.

CHAPITRE IX

LA VIE A PHU-LÉ. — LES MORTS. — LES DÉSERTEURS — TIRAILLEURS TONKINOIS ET TIRAILLEURS MUONGS. — LA CADOUILLE. — LE MANQUE DE VIVRES

Le dernier des radeaux de bambou emportant la colonne venait de démarrer, pour disparaître bientôt derrière les croupes boisées qui bordent le fleuve.

Mon capitaine et moi nous remontions lentement vers le poste, livrés chacun à nos réflexions.

C'était fini, cette colonne qui avait jeté un peu de mouvement dans notre vie. Durant une année entière, jusqu'au 1er octobre 1889, j'allais languir sur ce mamelon dénudé, sans nul espoir d'une visite, du passage d'un camarade, mais borné à ce tête-à-tête permanent, plus pénible que la complète solitude, la solitude où l'on est son maître.

Et encore la peine morale n'était pas tout ! Mal logés, mal nourris, manquant quelquefois des provisions les plus indispensables,

sujets à des accès de fièvre qui nous anémiaient, toutes ces souffrances devaient aigrir les caractères et rendre la vie plus douloureuse.

Le dénouement de l'expédition n'engageait guère à continuer les reconnaissances ; d'ailleurs, la compagnie était déjà sur le flanc, si bien que, parmi nos 180 tirailleurs, on n'eût pas trouvé un peloton de 60 hommes pour entreprendre une marche un peu longue.

C'est aux travaux de construction, négligés jusque-là, durant nos continuelles sorties, que tout notre temps fut employé.

Seule, la case du chef de poste avait été reconstruite. Surélevée à la mode muong, bien exposée à la brise venant de la vallée, avec son escalier et sa véranda, auprès des autres, cette construction semblait un palais.

Je demeurais vis-à-vis. Ma caï-nhà avait sa façade presque de plain-pied avec le sol. Elle était toute en caifen, c'est-à-dire en lattes de bambou tressées. En caifen, le parquet, les murs, les cloisons ; ces cloisons la divisaient en quatre compartiments : une véranda, nous servant de salle à manger, mon bureau, ma chambre à coucher et une véranda posté-

rieure, où s'étaient installés mes deux boys.

Tout cela était vieux, moisi, disjoint. Au-dessous du plancher, entre les cloisons, sous les paillottes du toit, partout, des rats énormes avaient élu domicile.

Affamés, hardis, on les voyait se promener en plein jour dans chaque partie de la case, courir sur les bambous du toit, s'y battre et tomber avec bruit sur le parquet.

Et dire qu'une malheureuse jeune femme avait habité cette horrible case, où l'on étouffait en été et où, en hiver, le vent de la montagne pénétrait de partout !

Elle était morte, la pauvre créature ; mais, quand je songeais à toutes les souffrances qu'elle avait dû subir, elle habituée au luxe, je me trouvais bien moins à plaindre.

Je résistais donc ; mais les sous-officiers français commençaient à être atteints par la fièvre ; quant aux tirailleurs, ils faisaient pitié à voir.

Sans aucune énergie, abattus au moindre mal, c'était par groupes de trente à quarante que, tous les matins, ils se présentaient à la visite.

Mon capitaine faisait tout son possible pour eux, se rendant lui-même dans les cases, lorsqu'un homme était gravement atteint, lui

prodiguant ses soins, essayant aussi de relever le moral des valides, et cherchant à communiquer à tous l'énergie de son caractère.

Les évacuations sur l'ambulance de Thanh-Hoa étaient impossibles ; embarquer un malade sur un radeau ou dans une pirogue, pour l'envoyer à 300 kilomètres, c'était le condamner à mort.

Aussi, les enterrements se succédèrent bientôt avec rapidité.

Nous en eûmes trois le même jour, et, en une seule semaine, on perdit onze tirailleurs.

Les hommes tombaient tout à coup dans un état comateux ; les extrémités devenaient froides et, malgré les plus énergiques frictions, la mort arrivait bien vite.

Quelquefois le malade était pris d'une sorte de rage, trépignait, écumait, et, tandis que ses camarades s'enfuyaient en disant avec effroi : « *Ma-Qui !* » (le mauvais Esprit !) c'était nous, les officiers et les sergents, qui devions le maintenir et essayer de le sauver.

Des tentatives de désertion s'étaient produites, mais le Hiep-Quan, prévenu, lançait des hommes en armes à la poursuite des fuyards, qui, bientôt, rentraient au poste, le carcan au cou.

Le retour piteux d'un de ces malheureux, avec son échelle de bambou sur les épaules, suivi d'un Muong, l'arme à la bretelle, qui le tenait en laisse comme un caniche, excitait l'hilarité de tout le poste ; mais le plus rayonnant de tous, c'était le Hiep-Quan, qui venait de gagner quatre piastres (20 francs).

Ainsi s'étalaient dans toute leur splendeur, et loin des yeux des grands chefs, qui jamais, pas plus au nord qu'à l'ouest du Tonkin, ne sont montés dans le haut pays, ainsi éclataient aux regards les défauts de ces régiments de tirailleurs, et surtout leur inaptitude à la garde des régions montagneuses.

Aujourd'hui, on cherche à remplacer dans les postes du haut pays les soldats annamites par des montagnards.

Les compagnies qui tiennent garnison chez les Muongs commencent à se recruter parmi les habitants, et la compagnie n° 16, c'est-à-dire la dernière de chacun des trois régiments, est entièrement composée de Muongs.

C'est le colonel Pennequin qui, le premier, a eu l'idée de cette organisation. Nommé résident de Son-La, il a formé dans la Rivière Noire des milices qui, laissées à la disposition

des chefs indigènes, ont rendu de grands services.

Un peloton muong, commandé par le lieutenant Donnat, a aussi été organisé sous la direction du colonel. Ce peloton est aujourd'hui la 16e compagnie du 2e tonkinois. Formée par des officiers qui se sont attachés à connaître d'abord les mœurs et le langage muongs, à ne modifier que le moins possible les idées et la façon d'être de leurs soldats, nul doute qu'elle ne remplisse bien son rôle.

En a-t-il été de même des autres formations? Cet amalgame des Annamites et des Muongs, qui se détestent, n'a-t-il pas excité, chez ces derniers, une invincible horreur du service? Je l'ignore, mais pourquoi ne pas tenir simplement toute la région montagneuse avec des milices recrutées parmi les habitants, et placées sous l'autorité des résidents civils?

Les montagnards ne nous sont pas hostiles; bien armés, fortement encadrés par des Européens, ils rendraient plus de service que tous les Tirailleurs tonkinois du monde.

Le Muong, encore moins que l'Annamite, tient à être transplanté. Tous les huit jours, il faut qu'il revoie sa case, sa rizière de mon-



TIRAILLEURS TONKINOIS

tagne, le ruisseau qui baigne son village, la forêt qui l'entoure.

Placer des troupes muongs sous la coupe de l'autorité militaire, c'est les exposer à des changements continuels, c'est leur faire perdre toutes leurs qualités.

Le Tirailleur tonkinois est assimilé d'une façon complète au soldat français, et soumis, sans la moindre modification, aux règlements des troupes européennes.

Cette anomalie incompréhensible modifie toutes ses habitudes ; ses notions sur l'autorité des chefs sont perdues, et, comme le fait observer M. Jules Ferry : « Dépouillés des qualités de l'Annamite, sans que celles de notre race les puissent remplacer, les Tirailleurs seront toujours, quoi qu'on fasse, une troupe mal venue, ayant d'incorrigibles défauts natifs. »

Tel est aussi mon humble avis, et l'extension aux Muongs de cette organisation hybride des Tirailleurs me semble funeste.

Donc, des milices, et des milices assez fortes, pour permettre le retrait des troupes européennes, qui se trouvent encore dans les postes éloignés, et qui grèvent si lourdement le budget du Protectorat.

La ration d'un Européen revient, en effet, à quinze francs dans certains postes, et on a calculé qu'un litre de vin, que l'administration cède à 0 fr. 67 dans le Delta, coûtait, avant la construction de la nouvelle route, 7 francs, rendu à Laï-Chau.

A Phu-Lé, quel était le prix de revient du litre de vin? Je n'en sais rien; mais je me souviendrai longtemps de l'horrible vinaigre qu'il nous fallut boire.

Depuis le convoi arrivé avec la colonne, plus de vivres reçus. Le vin, je viens de le dire, était vinaigre, la farine se moisissait, nos quelques boîtes de conserves avaient disparu depuis longtemps.

L'éternel poulet coriace, les œufs, le poisson de rivière, le lard rance du magasin, voilà notre nourriture.

Un potager nous eût rendu d'inappréciables services, car, dans la haute région, plus facilement encore que dans le Delta, nous aurions pu faire pousser tous les légumes de France; mais rien encore n'était installé; ce n'est qu'en novembre que nous eûmes nos premiers radis et nos premières salades.

Pour que l'administration fournisse des bœufs à un poste, il faut: ou que la garnison com-

prenne un détachement de *soldats* européens, ou que le nombre des Français du cadre des Tirailleurs forme un total de plus de vingt rationnaires. Ne réunissant pas ces conditions, nous n'avions pas droit, c'était dur, à la viande de boucherie, et les rares porcs que l'on achetait ne la remplaçaient pas.

Parfois néanmoins, le Hiep-Quan, jeune frère de Bâ-Tho, nous apportait un quartier de chevreuil ou de sanglier, que ses hommes avaient tué dans une battue.

Ah! c'étaient les grands jours, ceux-là! on couvait de l'œil la marinade, comme un véritable trésor, et le moment de la cuisson arrivé ce n'est pas à un Annamite profane qu'on laissait le soin de préparer ce morceau de roi.

Un des derniers pots de confitures ou de fromage, religieusement tiré de l'armoire — cette armoire en planches de vieilles caisses à biscuits — qui contenait nos provisions, fournissait un dessert digne d'accompagner le rôti. La mauvaise humeur avait disparu, la joie renaissait sur nos visages. Mais joie trop courte! nous retombions bientôt dans notre pénurie.

Sans doute, j'avais subi des privations plus grandes lorsque, en 1884, sur la Rivière Claire,

ma compagnie gardait deux canonnières Claparède échouées.

Au-dessus de nous, Tuyen-Quan assiégé, dont on entendait le canon toutes les nuits ; au-dessous, le cours de la rivière coupé par les Pavillons-Noirs.

Nous étions alors à la demi-ration de vivres de campagne, et plus tard aussi, pendant la colonne de Lang-Son, on devait parfois se contenter de bien peu. Mais j'avais alors vingt ans, les illusions généreuses de la jeunesse, qu'en ce siècle de progrès on perd à vingt-cinq, et je me rappellerai toujours avec plus de peine les souffrances subies à Phu-Lé, que celles endurées à l'époque de la campagne.

Mes occupations seules me distrayaient, et elles ne manquaient pas.

Officier de semaine en permanence, j'assistais à toutes les corvées, à toutes les théories, à tous les exercices.

Puis, bonne aubaine, je fus maintes fois envoyé, soit vers la Rivière Noire et la riche vallée de Maï-Chau, pour y acheter des porcs, même des bœufs, soit vers La-Han, pour y chercher plusieurs convois de riz. Pendant ces sorties, point d'incident ; une seule fois j'eus à subir une petite mésaventure.

Tous nos sous-officiers français étant très fatigués, et un convoi important devant venir de Thanh-Hoa, mon capitaine me chargea d'aller à sa rencontre avec un sergent indigène et vingt-cinq tirailleurs.

Le lendemain, vers 10 heures, arrivant à Kaya, je devais y trouver les vivres escortés par un détachement du poste de La-Han, mais rien encore n'était parvenu et je passai des heures dans l'expectative.

Inquiet, j'envoyais une lettre au chef de l'escorte que j'attendais, lui demandant s'il avait besoin de quelque secours.

Ma lettre me revint, le soir, fort tard, sans avoir été ouverte; mon courrier était accompagné de deux tirailleurs de la 4e compagnie, qui me racontèrent que le sergent indigène commandant l'escorte avait été retardé dans sa marche par des torrents débordés, qu'il cantonnait à Phu-Nhiem, et que le lendemain de bonne heure le convoi serait là.

Surpris d'apprendre qu'au poste de La-Han, qui comprenait alors 3 officiers et 10 sous-officiers français, on n'avait trouvé qu'un indigène pour escorter nos vivres, alors que de Phu-Lé on dérangeait, et avec raison, un officier pour cette

mission importante, j'attendis jusqu'au lendemain matin.

Ce n'est qu'à une heure de l'après-midi, messieurs les tirailleurs ayant fait la grasse matinée, que le convoi fit son entrée à Kaya. Et dans quel état, bon Dieu !

Sur les réclamations réitérées de mon capitaine et vu la mauvaise santé du poste, on s'était enfin décidé à nous envoyer de la viande de boucherie sur pied.

Or, des onze veaux maigres et efflanqués que l'administration avait baptisés bœufs, huit seulement avaient pu supporter le voyage.

Éreintés par le transport en jonque, puis par la marche dans la montagne, trois de ces pauvres bêtes, attachées sous les cases du village de Phu-Nhiem et laissées sans eau, sans herbe, pendant que les tirailleurs se gavaient, étaient mortes le matin même.

Des cent poulets étiques que l'on nous expédiait, vingt-cinq jonchaient de leurs cadavres les quatre grandes cages, et leurs petits corps étaient déjà plumés, picorés, par leurs compagnons faméliques. De plus, les sacs de riz étaient mouillés pour la plupart et nous trouvâmes à moitié vides un tonnelet de tafia et deux tonnelets de vin.

Cela n'était rien encore.

Le détachement de la 4e compagnie avait à peine formé les faisceaux, que le li-truong (maire) et les notables de Phu-Nhiem, accompagnant le seigneur Bâ-Tho, vinrent se prosterner devant moi, dans l'attitude de tout indigène qui réclame justice.

Depuis la veille, les tirailleurs arrêtés dans leur village s'y étaient conduits en véritables pirates. Poulets, cochons, avaient été égorgés, l'eau-de-vie de riz volée pour faire ripaille, et le détachement avait enlevé des cases tous les objets de prix, les ceintures brodées, les crépons, les vêtements de soie, les marmites de cuivre, même quelques colliers et bracelets d'argent.

Que de peine j'eus alors à faire restituer tout cela !

Ceux qui ne connaissent point la duplicité annamite ne peuvent imaginer quelles recherches il me fallut faire, quelles menaces je dus proférer.

Enfin, tout à peu près est restitué. Je désire partir, pour être à Phu-Lé le lendemain soir, et je commande au sergent venu de La-Han de rassembler les cent vingt coolies qu'il a amenés. Que me répond alors cet Annamite, d'un air

presque moqueur ? — « Les coolies se sont sauvés ! »

Il sautait si bien aux yeux que c'était lui qui venait de les renvoyer, me jetant ainsi dans un cruel embarras, pour se venger de la punition que je lui avais infligée, que je n'y tins plus.

Je levai ma cravache sur le drôle, qui prit la fuite avec tant de précipitation qu'il dégringola l'échelle de la case et tomba sur le terrain, peu dur, heureusement pour lui.

En agissant ainsi, devant les indigènes, je venais, certes, de porter une grave atteinte à ma dignité ; car, pour conserver son prestige, le chef, en Extrême-Orient plus que partout ailleurs, doit garder son sang-froid ; mais quel ange de patience aurait pu résister ?

Mon sergent annamite se frottait encore les côtes que déjà, revenu au calme, je songeai au moyen de me procurer des coolies.

Il m'en fallait cent-vingt, et Bà-Tho ne pouvait m'en promettre que cinquante pour le jour même, l'éloignement des villages ne permettant d'en réunir plus que pour le lendemain soir.

Je résolus donc de me rendre immédiatement à La-Han ; là, je retrouverais les coolies partis deux heures auparavant, et pourrais les ramener avec moi.

Laissant donc à Kaya les hommes de ma compagnie, je montai à cheval et fis partir en avant les tirailleurs de la 4me.

Nous suivions maintenant, sur toutes les terres de Bà-Thô, de jolies routes muletières, larges de trois mètres, bien débroussaillées à droite et à gauche.

Ou pouvait trotter sur de pareils chemins, et jamais je n'ai vu un détachement de tirailleurs marcher aussi bien que les pillards que je poussais devant moi.

Mon boy et trois soldats de Bà-Thô me suivaient, puis les notables du Phu-Nhiem, rapportant les objets volés.

Arrivé dans le village, je fis halte; on battit le tam-tam pour rappeler la population qui, contre son habitude, s'était sauvée à l'approche des premiers tirailleurs.

Le détachement de la 4me attendait sur deux rangs, au port d'armes, baïonnette au canon, et dans l'immobilité la plus absolue.

Je fis rendre aux habitants ce qui leur avait été volé; je donnai au chef de village 10 piastres pour l'indemniser des cochons et poulets mangés par les maraudeurs; enfin, par l'intermédiaire de mon boy qui parlait fort bien le muong, je dis aux montagnards que les Français payent

toujours ce qu'ils réclament pour leurs besoins, et que, si jamais des tirailleurs se conduisaient comme ceux de la veille, les Muongs n'avaient qu'à se plaindre au premier officier ou au premier sous-officier européen qu'ils rencontreraient, pour obtenir justice.

Faisant alors sortir des rangs trois des Annamites dans les musettes et les couvre-pieds desquels on avait trouvé le plus d'objets volés, je les fis successivement coucher par terre, et, maintenus par deux soldats muongs, ils reçurent d'un troisième vingt coups de rotin sur les fesses.

Le soir, à 9 heures, par un beau clair de lune, j'entrai à La-Han.

Et, pendant toute cette marche dans la montagne, pas un seul instant je n'avais craint de recevoir d'un de ces hommes que je menais si rudement quelque coup de fusil; je connaissais trop pour cela leur lâcheté et surtout l'ascendant que nous exerçons sur eux.

Cette peine corporelle que je venais de faire infliger, et qui a nom *la cadouille*, est absolument défendue par nos règlements militaires.

Nos tirailleurs sont traités en citoyens français, mieux même que nos soldats, puisque ra-

rement on les traduit en conseil de guerre. Est-ce un bien? j'en doute fort.

Assurément des excès de brutalité sont à craindre; le droit d'infliger une semblable punition ne devrait être dévolu qu'aux commandants de compagnie et aux officiers chefs de détachements et l'application devrait en être fort rare.

Mais elle devient légitime dans certains cas d'une exceptionnelle gravité, cas qui tombent sous le coup du code militaire, mais qui sont si fréquents dans nos troupes indigènes que *jamais* on n'en applique les articles.

Pour la maraude, le vol d'objets confiés à à leur garde, le vol commis au préjudice d'un camarade, l'abandon du poste, le sommeil en faction, la vente d'effets d'équipement, etc..., la prison est dérisoire, elle n'offre aux Annamites que le plaisir d'un doux far niente, surtout si l'on considère qu'ils ne subissent, à l'encontre de nos soldats, aucune retenue de solde, aucun changement dans leur nourriture.

Ce qui est certain, c'est que la cadouille est dans les mœurs du pays.

Quand elle est appliquée par ordre des mandarins, le coupable, au lieu d'être maintenu par deux hommes, est couché sur le ventre, les deux

poings unis et les pieds écartés, attachés à trois piquets fichés en terre.

L'exécuteur des hautes œuvres s'approche alors du patient, une mince badine de rotin à la main. Il l'élève au-dessus de sa tête, lui imprime un petit mouvement gracieux, comme le ferait avec son fleuret un maître d'armes, puis d'un coup sec, il cingle les fesses du condamné qui se zèbrent d'une ligne rouge. A chaque coup le cadouilleur se fend en arrière du pied gauche et rassemble ensuite sur le pied droit. Il compte les coups, en annamite ou en muong, tandis que la partie charnue du cadouillé devient de plus en plus rouge. Bien vite, le sang perle sur la peau du patient qui étouffe ses cris de douleur.

Enfin, on le détache. Les cheveux défaits et qu'il rajuste de son mieux, la figure en sueur et pleine de terre, il s'approche du chef qui a ordonné l'exécution et se prosterne trois fois. Puis, si c'est un soldat ou un serviteur, il va se laver et revient au milieu de ses camarades comme si de rien n'était.

Quinze coups, vingt coups, constituent déjà une rude punition ; si le rotin est bien appliqué, on ne peut sans péril aller au delà de cinquante coups.

Le lendemain, au jour, avec cent coolies muongs, et sans autre escorte que mes trois soldats de Bâ-Thô, je reprenais la route de Kaya, j'y chargeais mon convoi et rentrais à Phu-Lé.

Malgré le peu de fatigue causé par ces sorties, grâce au bon état des routes, j'étais néanmoins, dès ma rentrée, atteint d'un accès de fièvre.

Je me bourrais de quinine et, une fois reposé, mon seul désir était de repartir, de quitter de nouveau le poste.

Le temps, en effet, nous paraissait de plus en plus long, lorsque notre situation devint originale.

Aucun convoi n'était encore annoncé, et il ne nous restait que pour trois jours de riz. En acheter dans la région, il ne fallait pas y compter, les rizières, remises en culture depuis peu, ne produisant que la quantité indispensable à l'alimentation des habitants.

L'évacuation du poste fut donc résolue; le capitaine devait rester seul à Phu-Lé avec les sergents français et les Muongs; la compagnie devait se diriger en deux détachements, l'un sur la Rivière Noire, l'autre sur Thanh-Hoa.

J'étais déjà en route avec cent tirailleurs,

lorsqu'à La-Han j'appris qu'un convoi de vivres montait en toute hâte. Je pris deux mille kilogrammes de riz, et les faisant porter à dos de coolies, je rentrai vivement à Phu-Lé sauvé de la famine.

Mais ce commencement d'évacuation du poste, lorsqu'il fut connu du commandant de la Région, provoqua un ordre qui n'avait rien d'inattendu. Ma compagnie devait détacher cinquante hommes à La-Han, dont le ravitaillement était moins difficile, et qui pouvait avoir une garnison plus forte.

Désigné pour commander ce détachement, avec quelle joie je fis mes préparatifs de départ!

Au delà du Sui-One, sur la pente opposée au poste, nous gravissions la nouvelle route; arrivés au sommet, nous nous retournâmes pour voir encore une fois ce mamelon pelé, sur lequel venaient de s'écouler cinq mois d'une existence n'ayant rien de paradisiaque.

Ah! ce n'était plus alors chez mes tirailleurs la triste mine du jour de l'arrivée!

La figure épanouie, les yeux riants, ils regardaient leurs anciennes cases, les miradors sur lesquels ils avaient monté tant d'heures de faction. Les regrets aux camarades laissés là-bas, les souvenirs tristes à ceux qui, dans le fond

de la vallée, dormaient au cimetière, tout cela était dominé par la joie de quitter ce poste où ils avaient tant souffert, et une phrase joyeuse courait sur leurs lèvres : Phu-Lé het ca! fini! Phu-Lé!

Mon bonheur, à moi, était sans mélange ; je ne laissai rien derrière moi, et, souhaitant meilleure chance à ceux qui restaient, je piquai des deux, et partis joyeusement au galop sur la route de Lang-ké-Taï.

CHAPITRE X

LE HIEP-QUAN. — LE TIGRE. — FÉTICHISME DES MUONGS. LES RATS. — HISTOIRE DE MON BOY

Le Hiep-Quan m'attendait à Lang-ké-Taï, et, comme nous étions en fort bons termes, il affecta d'être très peiné de mon départ, et profita de l'occasion pour me mendier encore quelque chose.

Ce jeune frère de Bâ-Tho, qui s'était affublé, je ne sais trop pourquoi, de ce titre annamite de Hiep-Quan (adjudant), avait seul jeté une note gaie sur les longs mois de mon séjour à Phu-Lé.

Il habitait Lang-ké-Taï avec ses deux épouses, l'une Annamite, assez bien pour une femme de cette race, l'autre Muong, jeune et fort jolie.

Il avait néanmoins une case à Phu-Lé et se tenait presque toujours à notre disposition, nous fournissant les coolies, les guides, les courriers, les matériaux, tout ce dont nous avions besoin.

Chaque fois qu'il venait au poste, après avoir

reçu les ordres du capitaine, il ne manquait jamais d'entrer chez moi. Nous trafiquions ensemble, et, me sachant grand amateur de ceintures de soie, brodées par les femmes muongs, il m'en apportait toujours quelqu'une.

L'argent lui faisait bien plaisir, car il achetait de l'opium avec, mais ce qu'il préférait encore, c'était le système des échanges.

Une boîte de lait concentré, un verre à boire, un mouchoir, une paire de chaussettes faisaient son bonheur, et rarement il partait sans emporter quelque bibelot.

Quand je voyais arriver ce grand gaillard de vingt ans, toujours bien habillé, les poignets entourés de bracelets d'argent et de jade, ma première question était de lui demander ce qu'il apportait. S'il n'avait rien, je le laissais quémander effrontément, sans rien lui donner.

Il baragouinait un sabir épouvantable, où s'embrouillaient le français, l'annamite, le muong. Toutefois, il est une phrase qu'il prononçait à peu près correctement: « Hiep-Quan vouloir *titi* absinthe (un peu d'absinthe). »

Il avait une façon si drôle de demander cela en souriant et en me regardant bien en face; il semblait tellement considérer son absinthe comme chose due, que jamais je ne la lui refu-

sais. Je lui versais des rasades qui eussent fait reculer un vieux capitaine de turcos; lui les avalait sans sourciller.

Une de ses plus grandes joies, il l'éprouva le jour où, contre un coupe-tête assez curieux, je lui donnai un savon du Louvre et une paire de gants. Il faisait froid, à ce moment-là; il mit les gants et ne les quitta plus.

Bien vite, il s'enhardissait, et comme, à l'exemple de mon prédécesseur, qu'il amusait énormément, je lui laissais prendre une liberté compromettante pour ma dignité, ne m'offusquant pas de ses petits coups d'œil d'intelligence, de ses tapes familières sur l'épaule, il me donna un jour à entendre que les lieutenants seuls avaient son estime, et qu'il n'éprouvait pas la même affection pour les capitaines.

La grande ambition du Hiep-Quan c'était d'avoir un sabre d'officier. Il avait vu celui qui avait été donné à Bâ-Maï, et il me demanda un des miens. Je lui fis promettre un fusil muong et une peau de tigre en bon état, avec dents et griffes.

Le lendemain, j'avais le fusil, une arme superbe, longue de 1 mètre 60 centimètres, à la batterie en cuivre, aux armatures d'argent et

à la crosse plaquée d'ivoire, avec le cachet de Bâ-Tho.

La crosse de ces armes est minuscule ; pour tirer, les Muongs n'épaulent pas, mais appuient la plaque de couche en ivoire ou en os contre leur pommette droite. Le recul leur met la joue en sang, et tous les montagnards se servant encore de ces fusils sont facilement reconnaissables à la cicatrice qu'ils portent à cet endroit de la figure.

Lorsqu'un Muong armé est en marche dans la forêt, ce long fusil, posé horizontalement sur l'épaule droite, la longue mèche allumée, qu'il porte enroulée autour du poignet, lui donnent un air fort martial.

A mon fusil, le Hiep-Quan joignit une arbalète et un carquois rempli de ces flèches empoisonnées, que les montagnards lancent à plus de 100 mètres.

Quant à la peau du tigre, je l'attends encore.

Il est difficile, dans un pays où abonde le tigre, où le soir on l'entend courir dans la montagne en poussant son cri : cop ! cop ! où il nous a dévoré des trams et le pauvre vieux qui, la nuit, nous pêchait du poisson dans le fleuve, il est difficile, chose curieuse, de se

procurer des peaux et surtout des peaux en bon état.

Les indigènes craignent trop ce seigneur de la forêt pour aller l'attendre à l'affût.

C'est dans de solides cages de bambous, à l'extrémité desquelles se trouve un cochon ou une chèvre, qu'il ne peut d'ailleurs atteindre, que le tigre se fait prendre.

Lorsque la porte s'est refermée derrrière lui, lorsque ses efforts sont vains, et que ses rugissements n'effraient plus personne, les indigènes se précipitent sur celui qui causait leur épouvante, et, dans leur joie, le criblent de coups de lance, de coups de sabre, trouant, hachant sa belle robe. Les dents, les griffes sont ensuite retirées : les premières, pour faire des amulettes, qui vous préservent de l'attaque du terrible félin; les secondes, pour être raclées et donner une poudre qui guérit de bien des maux.

On ne peut s'imaginer la terreur superstitieuse qu'inspire le tigre. Dans les villages annamites qui peuvent craindre ses attaques, de longues affiches rouges, sur lesquelles on vante sa force, son courage, sa générosité, sont placardées aux portes de l'enceinte, même sur les maisons.

Les Muongs, polythéistes ou plutôt fétichistes, adorateurs du Soleil, des Fleuves, des Forêts, de toutes les Forces de la nature, essaient d'arrêter le tigre au moyen de l'image du soleil.

Lorsque, fuyant des bandes ennemies, ils désertent leurs cases élevées où ils se sentent à l'abri du félin, et vont camper dans la montagne, jamais ils ne manquent de s'entourer de ces petits soleils en bambou, mis à l'extrémité d'un bâton fiché en terre, et devant lesquels, frappé de respect, le tigre reculera.

Tigre, en annamite, se dit *con cop*. *Con* est la préfixe qui se trouve devant les noms d'êtres animés, et *cop* une syllabe imitant un peu le cri du tigre en chasse.

Plusieurs noms d'animaux sont ainsi des onomatopées : *Con bô*, le bœuf, *con mèo*, le chat, *con ngua*, le cheval, doivent leur origine à l'harmonie imitative.

Un Annamite, parlant du tigre et sachant qu'il n'a rien à en craindre, dira toujours *con cop*. Mais conduisez-le dans la jungle ou dans la forêt, qu'il puisse croire qu'un tigre le guette, qu'en tout cas il y en a dans la région, ce n'est plus *con cop*, l'animal tigre, qu'il dé-

nommera le sanguinaire carnassier, mais bien *ông cop*, le seigneur tigre, quelquefois même *con ông*, le seigneur, et il appuiera sur le *ông* avec autant de respect que lorsqu'il s'adresse à un mandarin.

Le tigre cependant a peur de l'homme ; il faut qu'il soit bien affamé pour se hasarder contre lui ; malheureusement, quand il y a goûté, il veut sans cesse se repaître de sa chair et devient le fléau d'une contrée. Les Annamites et les Muongs affirment que le tigre distingue très bien l'homme en armes de l'homme désarmé, et qu'il ne s'en prend pas volontiers au premier. Ce qui est certain, c'est qu'il distingue très bien l'indigène de l'Européen, et qu'il craint celui-ci. Près de Chu, un tigre saisit, dans une colonne, un tirailleur de l'arrière-garde. Un légionnaire retient l'Annamite d'une main, et de l'autre, tirant son épée-baïonnette, en larde l'animal qui, effrayé, lâche prise.

Très souvent des tirailleurs en faction ont été enlevés par le tigre ; à ma connaissance, une seule sentinelle européenne, un homme du 2me bataillon d'Afrique, a subi le même sort au Tonkin.

D'ailleurs, fût-il armé, l'Annamite est en général tellement glacé d'effroi à la vue du fauve

qu'il ne songe même pas à user de sa carabine. A La-Han, par un clair de lune superbe, un tigre vint, une nuit, s'accroupir devant les cases du village, attendant que quelqu'un sortît pour bondir dessus. A trente mètres de lui, le factionnaire annamite, protégé par une porte et une barrière infranchissables, n'osa ni tirer, ni bouger, ni appeler. Il resta là, plus mort que vif, jusqu'à l'heure de la relève, et quand il vit approcher son camarade et le caporal de garde, il se précipita vers eux, ne leur dit que ce mot : Ong cop ! et tous trois, affolés, s'enfuirent au corps de garde.

Quand un sergent français accourut, la carabine à la main, le fauve avait déguerpi.

La colère de tous les animaux nuisibles peut d'ailleurs être conjurée par des marques de vénération et des offrandes. Ainsi croient les Muongs ; les Annamites, dont la religion n'est qu'un mélange de ces vieilles croyances fétichistes, avec des préceptes de Confucius et des rites du Bouddhisme, les Annamites à leur tour sont convaincus de l'efficacité de ces prières adressées à des ennemis qu'anime une divinité malfaisante.

Les rats qui habitaient toutes les cases du

poste causaient dans la mienne des dégâts inouïs.

Le lin, la soie, la laine, la corne, tout leur semblait bon. Ils me mangèrent un peigne sur ma table de toilette ; un jour, je retrouvai la lame de mon rasoir à l'ouverture d'un trou : le manche avait été dévoré.

On leur tendait des pièges ; moi et mes boys, avec des cartouches de tir réduit, nous les dégringolions à coups de carabine, lorsqu'ils se promenaient sous le toit, mais plus on en tuait, plus leur nombre et leur audace semblaient croître.

Un matin, ayant oublié de suspendre mon casque au bout d'un mince fil de laiton, qui l'isolait du plancher et du toit, je m'aperçus avec désespoir qu'il était à moitié rongé.

J'étais dans une colère facile à comprendre, et me répandais en imprécations contre ces affreux rongeurs. Mon petit boy m'écoutait tristement, en hochant la tête. Bientôt il m'interrompit : « Lieutenant, ne parlez pas comme cela ; rats entendre, eux pas contents ; eux tout manger demain : pantalons, dolmans, tout. »

Ma fureur était passée, et en riant :

— Petit sot, lui dis-je, tu crois que les rats m'écoutent?

— Parfaitement, répondit-il, ils écoutent et sont pas contents.

— Mais, voyons! lui fis-je observer, tu crois que les rats comprennent ce que je dis? Comment veux-tu qu'ils sachent le français? l'annamite, passe encore!

Il réfléchit une seconde :

— Oui, ils comprennent très bien l'annamite, mais aussi le français un petit peu.

Le soir, dans un angle de la véranda, un petit autel était dressé. Des baguettes parfumées brûlaient lentement; quelques bananes, des morceaux de carton argenté et doré, représentant des barres d'or et d'argent, étaient offerts à la divinité pour laquelle on avait écrit une courte prière, contre la cloison.

Le lendemain matin, par extraordinaire, les rats n'avaient commis aucun dégât. Mon boy arriva tout joyeux : « Lieutenant, c'est fini; les rats, eux contents; j'ai fait une prière à Bouddah; ils vont aller manger le casque du capitaine. »

Ce petit boy, parlant si bien français, je l'avais recueilli par charité, pendant ma marche de Phu-Quang à Phu-Lé.

A mon entrée dans le village de Tat-Lam, je trouvai le sergent de l'avant-garde frappé d'insolation. Étendu dans une case muong, les

traits décomposés, sans connaissance, le pauvre garçon n'était soigné que par un petit Annamite en haillons, qui lui avait dégrafé le collet de son paletot, débouclé la courroie de son revolver et, lui répandant de l'eau sur la figure, l'éventait de son mieux.

Lorsque, grâce à nos soins énergiques, le sous-officier fut hors de danger, j'appelai le petit bonhomme de seize à dix-sept ans, qui, à côté des tirailleurs indifférents ou stupides, avait seul fait preuve de présence d'esprit, et lui demandai comment, lui Annamite, parlant français, ancien boy sans doute, se trouvait au milieu des Muongs.

Au service d'un lieutenant d'abord, me dit-il, puis du capitaine d'A..., il l'accompagnait, lorsque, allant recevoir la soumission du Kaï-Mao, cet officier tomba dans une embuscade, entre Tat-Lam et Dien-Leu.

Pendant que l'on emportait le capitaine frappé mortellement, pendant que les Chinois et les Muongs bondissaient sur les tirailleurs couchés en travers du chemin et, avec des cris féroces, décolaient les têtes, qu'ils brandissaient, sanglantes, au bout de leurs sabres, le petit boy, légèrement atteint, pouvait rester caché dans les grandes herbes et, plus mort que vif, attendre

le départ des pirates, emportant leurs horribles trophées.

Réfugié chez le chef du canton de Tat-Lam, il le servait, depuis la guérison de sa blessure, attendant une occasion pour rejoindre son village, situé sur les bords de la mer.

Depuis la prise de Ba-Dinh par les Français, son père, petit mandarin militaire, avait disparu. Avait-il été tué? Errait-il, misérable, n'osant rentrer chez lui, se cachant des mandarins ralliés à notre cause, vivant encore parmi ceux que nous avait aliénés la conduite du général de Courcy, et qui restaient fidèles au roi Ham-Nghi? Tout cela, le pauvre petit malheureux l'ignorait; mais sa mère étant morte, bien peu de choses l'attachaient à son village, et il accepta avec joie de me suivre.

Blessé au pied par un éclat de bois, il ne pouvait marcher; je le pansai, lui fis construire un palanquin avec une couverture, et, deux jours après, à La-Han, il échangeait ses haillons contre des vêtements propres.

Pendant deux ans, j'eus en lui un petit serviteur intelligent, fidèle, dévoué, qui un jour me sauva la vie; un interprète excellent, et, certes, il fit bien mentir ceux qui, n'ayant jamais su s'attacher un Annamite, prétendent que

tous sont menteurs, voleurs, lâches et incapables du moindre sentiment de reconnaissance.

Le petit Dioc, c'était le nom de mon boy, parlait fort bien le muong; il pouvait ainsi me servir d'intermédiaire direct avec les guides, les partisans qui marchaient avec moi. Sérieux avantage, car les chefs muongs seuls parlent l'annamite; il est impossible de faire interroger le commun des montagnards en cette langue par les interprètes habituels des officiers, ces gradés indigènes qui baragouinent quatre mots de français.

Mon interprète à moi ne se servait pas de leur horrible sabir; bien vite, grâce à des leçons qui étaient un de mes plaisirs les plus grands, il fit de rapides progrès.

Partout il m'accompagna, et en Annam, et sur le haut Fleuve Rouge, en colonne, pendant des mois; il oubliait son petit village de pêcheurs, suivant ma bonne et ma mauvaise fortune, heureux seulement de me servir.

Mais quand il s'agit d'embarquer pour la France, quand, en baie d'Halong, nous approchâmes de cet immense transport, immobile au milieu du cirque des rochers, et qui chauffait déjà, un remords me prit.

Il avait l'air si triste, mon petit boy! il re-

grettait tant son sol natal, que j'eus peur de ma responsabilité; je me demandais si réellement, malgré son attachement pour moi, la place de ce pauvre petit être était bien dans notre froid et brumeux Paris.

Grimper avec moi dans la montagne au milieu des rochers et des bambous, galoper sur les routes mandarines, sous un soleil de feu, alors que les chevaux, apercevant de loin un village ou une pagode entourée de verdure, prennent une allure endiablée, c'était sa joie, c'était son rôle.

Mais patauger dans la boue de nos rues; sortir sous la neige, comment supporterait-il ces changements si durs, si tristes pour lui? Je le voyais, tout l'hiver, grelottant auprès du feu, malade peut-être : je lui conseillai donc moi-même de rester.

Et, tandis que tout le monde à bord était au poste d'appareillage, accoudé sur la lisse, je regardais s'éloigner la chaloupe des Messageries fluviales, qui ramenait vers Haï-Phong le petit Dioc, allant rejoindre son village, sa case en bambou, sa cour au sol bien battu, plantée d'aréquiers et tout ensoleillée.

CHAPITRE XI

LA-HAN. — A LA POURSUITE DE TUYET

La-Han, ce n'était pas encore le boulevard Montmartre, ni même la rue Paul-Bert d'Hanoï; mais, en comparaison de Phu-Lé, quel progrès!

Poste plus vaste, cases mieux construites, promenades dans les environs possibles, présence de trafiquants annamites venus du Thanh-Hoa, enfin voisinage de Bâ-Maï, tout cela donnait pour moi à La-Han un riant aspect, plein de vie, qui contrastait singulièrement avec la solitude sauvage d'où nous sortions.

J'étais à peine installé qu'une grave nouvelle arriva.

Le prince Tuyet était signalé comme devant passer dans les environs.

Tôn That Tuyet avait été l'âme de la résistance, pendant la campagne de 1885-86, cette malheureuse campagne contre les Annamites, qualifiée « d'expédition après coup » par M. Jules Ferry et provoquée, ajoute-t-il, par « un homme « de guerre qui n'était point, hélas ! un diplo-

« mate, et qui, ne trouvant plus de Chinois à « combattre, imagina cette marche sur Hué, si « désastreuse par ses suites, car elle devait « mettre tout l'Annam en feu et infliger aux « soldats de la France un an de guerre et d'é- « preuves de plus. »

Vaincu, errant sur les frontières du Tonkin et de l'Annam, Tuyet n'en était pas moins toujours dangereux.

Il agissait encore, en effet, au nom du jeune roi Ham-Nghi, que l'on venait à peine de nous livrer dans le Quang-Binh, et les bandes du Doc-Tich, qui devait bientôt faire sa soumission, opéraient en partie d'après ses ordres.

Prendre Tuyet était donc alors chose fort importante.

Malheureusement, on avait l'habitude de le signaler un peu partout. Un jour, il se trouvait dans la province de Cao-Bang, au nord du Tonkin ; le lendemain, on l'avait aperçu au sud de l'Annam ; le troisième jour, c'est vers la baie d'Halong qu'on avait vu ses traces ; conclusion : les gens clairvoyants ne se dérangeaient plus, considérant l'annonce de l'arrivée de Tuyet, ce rebelle fantôme, comme une mauvaise plaisanterie.

Cette fois, l'ancien ministre de la guerre



ENTRÉE DU POSTE DE LA-HAN

avait dû quitter le nord du Tonkin, faire un crochet dans le Yunnan, de là, évitant nos postes, il cherchait à gagner l'Annam par l'ancienne Route du Roi.

Cette Route du Roi réunit les forts que les Annamites ont construits dans le Laos, et qui gardaient l'ancienne frontière. Partant de Dien-Bien-Phu, au sud de la haute Rivière Noire, place que les mandarins ont occupée jadis par une garnison, la route suit les hauts plateaux de la rive droite du Song-Ma, coupe les affluents de ce fleuve, puis, gagnant au Sud le bassin du Song-Ca, grimpe sur le plateau du Tranh-Ninh et parcourt le faîte de la chaîne côtière, pour tomber ensuite dans la plaine et arriver à Hué.

Par endroits, complètement envahie par la végétation, elle présente encore de longues sections très praticables, que quelques-unes de nos reconnaissances avaient pu signaler.

Tuyet, en suivant cette voie que nous connaissions imparfaitement, devait donc laisser tous nos postes sur sa gauche. Son escorte, disait l'ordre que nous avions reçu, se composait de quatre-vingts Chinois; il s'agissait de lui barrer la route, en s'y établissant immédiatement.

De Phu-Lé, au nord, jusqu'aux postes du

Quang-Tri et du Quang-Duc (province de Hué), au sud, des détachements se dirigèrent donc vers la Route du Roi.

C'était la première alerte donnée à notre poste par Tuyet ; je n'étais pas encore blasé sur ce genre d'émotions, et c'est avec la plus grande joie, étant le seul officier disponible à La-Han, que je partis à la tête de 80 tirailleurs et de trente partisans, que Bâ-Maï commandait en personne.

Le lendemain, j'étais sur le Song-Lô, affluent de droite du Song-Ma.

Nous allions entrer dans un pays désert, sans routes, sans abris, aux villages brûlés par les bandes pillardes, où l'on ne pouvait compter sur le moindre approvisionnement.

Pendant trois jours, nous remontons le cours du Song-Lô.

Les eaux sont basses ; la rivière n'occupe qu'une minime partie de son lit, et c'est au milieu des galets, du sable fin et des flaques d'eau que nous avançons lentement, les Annamites, même les Muongs, se fatiguant vite à marcher sur ces cailloux roulés et arrondis par tant d'inondations.

Parfois, un gué difficile se présente : il faut l'éviter. On s'engage alors au milieu de la vé-

gétation luxuriante des rives, et c'est dans ce fourré qu'il s'agit de trouver sa route.

Mais les soldats de Bâ-Maï ont vite fait de frayer un chemin. Leurs fusils les embarrassent-ils, un des hommes en prend quatre sur ses épaules, et ses camarades, les mains libres, dégaînant leurs grands coupe-coupe, taillent à droite et à gauche. Lianes, branches, hautes fougères volent sous leurs coups précipités, et, derrière eux, s'avance la longue file des tirailleurs et des coolies.

On ne fait que peu de chemin dans une pareille marche : vingt-cinq kilomètres au plus du matin au soir. Parti au petit jour, je m'arrête vers dix ou onze heures ; on déjeune, on se repose un peu, et, à une heure, on se remet en route.

Le soir, lorsque la nuit s'annonce, je cherche un endroit convenable pour notre bivouac. Le terrain est rapidement déblayé ; en un instant, ma petite case et celle de Bâ-Maï s'élèvent sur le bord de la rivière. Les tirailleurs, les coolies s'installent sous de grands abris recouverts de feuilles de bananiers ou de lataniers et bientôt nombre de feux se reflètent dans les eaux du Song-Lô.

Le repas est vite prêt et vite mangé, mes

hommes n'ayant que du riz pour toute nourriture ; ils en gardent une boule, roulée dans une feuille, pour le lendemain matin ; ils se couchent aussitôt, éreintés par cette marche de dix ou onze heures.

Bâ-Maï, entouré de ses serviteurs, prolonge un peu plus le repas, ayant emporté de nombreuses provisions. Il vient ensuite prendre le café avec moi et mes sergents, et nous causons encore, pendant que tout le monde dort, sauf ses partisans, placés en petit poste, et les tirailleurs de faction, veillant sur la ligne des faisceaux et sur les sacs de riz rangés à côté.

Le cinquième jour, au soir, une reconnaissance envoyée sur ma droite vient me rejoindre. Ce sont des hommes de Bâ-Maï et cinq soldats de Bâ-Tho, détachés d'un petit poste. Ils ont fait près de 150 kilomètres en trois jours, et me rendent compte qu'à Muong-Mô tout est brûlé; les habitants sont réfugiés dans la montagne, et l'on avait fait erreur, en me désignant ce point comme un des lieux d'approvisionnement probable de Tuyet.

La vallée du Song-Lô prend une direction toute contraire à celle indiquée sur la mauvaise carte, établie par renseignements, que je possède ; je dois donc en sortir, m'engager au

milieu des montagnes, poussant toujours droit au sud-ouest, pour rejoindre la Route du Roi.

Enfin, nous prenons pied sur un grand plateau en pente douce, jadis cultivé. On retrouve des traces de sentiers; par endroits, des aréquiers indiquent l'emplacement d'anciens villages, et, d'après Bâ-Maï, nous devons bientôt arriver à Muong-Dahn, où peut-être on trouvera des habitants.

Mais, comme tout le reste du pays, Muong-Dahn est brûlé; les bandes chinoises ont passé là, y laissant la mort et la désolation.

Sept jours après mon départ, j'arrive sur le bord d'une large rivière coulant vers le sud. C'est le Song-Kao, me disent les Muongs de Bâ-Thô; la Route du Roi est au delà.

Nous trouvons un gué, et sur la rive droite, courant à flanc de coteau, je découvre enfin la route cherchée.

C'est un large sentier, très praticable en cet endroit; le terrain battu, n'offrant pas un brin d'herbe, indique de nombreux passages; des branches fraîchement coupées montrent que, il y a deux ou trois jours à peine, d'autres hommes ont dû venir là, avant nous.

Un peu plus loin, sur le bord d'un ruisseau,

c'est un bivouac chinois, qui n'a pas quinze jours de date ; ils devaient être une trentaine, d'après la dimension du lit de camp ; les restes d'abris, placés à côté, les traces nombreuses de feux, prouvent qu'ils étaient suivis de nombreux coolies.

Mais Tuyet est-il passé ? Va-t-il venir ?

Les arbres de la forêt, les rochers sont muets pour nous, et, dans ce désert, quel renseignement obtenir ?

J'avais encore huit jours de riz pour mes 170 soldats et coolies, et je résolus d'attendre dans une bonne position. Me couvrant au nord par un petit poste de 10 tirailleurs et de 10 partisans, sous le commandement d'un sergent français, je fis surveiller tous les environs par des hommes de Bâ-Maï, promettant quatre piastres à celui qui pourrait arrêter un individu quelconque et me le conduire.

Après soixante heures d'attente, qui furent aussi soixante heures de repos, je finis par me dire que Tuyet se moquait de moi.

En mars, paraît-il, cette route avait été suivie par lui ; mais était-ce une raison pour qu'il la prît de nouveau ?

Ce que j'ignorais alors, c'est qu'au moment même un demi-bataillon siamois occupait Dien-

Bien-Phu et qu'il était peu probable que ces troupes régulières eussent laissé passer librement Tuyet et son escorte.

Rentrer à La-Han par les chemins déjà suivis ne me souriait guère; je préférai allonger un peu ma route, mais gagner une région habitée et pourvue d'autres sentiers que le cours des rivières.

Obliquant vers le sud-est, j'arrive sur le Song-Pit, le Song-Am des Annamites; je le descends pour atteindre Chieng-Van, résidence de Quan-Boum, petit chef muong, ennemi de Bâ-Maï, qui souvent venait pirater dans le canton de Dien-Leu.

Deux jours de marche me séparaient encore de Chieng-Van, et nous suivions un sentier praticable, lorsque plusieurs hommes de l'avant-garde s'arrêtent, les pieds en sang, et me montrent de petits piquets de bambou qu'ils se sont arrachés des chairs et qui viennent de les blesser.

Le chemin est rempli de ces dangereux morceaux de bois, longs de dix centimètres, enfoncés à moitié dans le sol, et présentant, sous l'herbe, leur bout pointu en forme d'hameçon. Une corvée de cinq ou six hommes, dont on aperçoit les feux éteints, est venue, la

nuit précédente, en parsemer le chemin que je dois suivre.

A chaque instant, malgré leurs précautions, de nouveaux hommes sont blessés, et je dois m'arrêter, mettre pied à terre pour les panser rapidement à l'eau phéniquée; car la piqûre du bambou vert est toujours fort vénéneuse.

Les misérables qui sèment ainsi mon chemin d'obstacles échappent à mes éclaireurs, et, le lendemain encore, à deux kilomètres de mon bivouac, les petits piquets reparaissent.

J'arrive alors devant deux fortins, tenant le passage de la vallée, que Quan-Boum occupe avec ses hommes.

Bâ-Maï, avec ses partisans et un détachement de vingt tirailleurs, fait un long détour par les montagnes, s'établit entre les fortins et Chieng-Van, gardant tous les chemins; et moi, m'avançant, je fais dire à Quan-Boum de venir sans délai à ma rencontre.

Trois fois il me faut lui réitérer cet ordre, et ce n'est qu'en se voyant cerné, sachant bien que de la position que j'ai prise je le délogerai rapidement de ses bicoques, avec quelques feux de salve, ce n'est qu'alors qu'il se décide à sortir.

Il se jette devant moi, le front contre terre;

il m'assure que, s'il a cherché à entraver ma marche, c'est que ma troupe lui avait été signalée comme une bande chinoise.

Peu satisfait de cette réponse, je l'avertis qu'il doit s'estimer bien heureux de ne pas être fusillé séance tenante; mais je le fais mettre au carcan.

Nous passons la nuit dans les postes muongs; le lendemain, de bonne heure, j'arrive à Chieng-Van.

Le village est fort riche; de grandes rizières l'entourent; le bambou, le teck, le chêne des forêts voisines sont exploités, et transportés à Thanh-Hoa, par le Song-Am et le Song-Chu.

La superbe cannelle royale est un des produits du pays.

Les vivres commençaient à nous manquer; nous n'avions plus que deux jours de riz. Mes sergents et moi, depuis trois jours, avions dévoré notre dernier morceau de pain, notre dernière boîte de conserve, notre dernier poulet.

Aussi, avec quelle joie je fais tuer cochons et poulets, et même abattre un bœuf pour tous mes hommes!

Après vingt-quatre heures de repos, franchissant de nouvelles montagnes, je remontai vers

le nord et tombai bientôt dans la plaine de Dien-Leu.

Dix-huit jours après mon départ, nous rentrions à La-Han, ramenant pour tout trophée le Quan-Boum, que l'on envoya à la disposition du résident de Thanh-Hoa.

Ce petit chef muong, — qui, outre le méfait dont j'avais à me plaindre, était accusé de vol de buffles et de l'incendie de quelques cases, — c'était, on en conviendra, une maigre capture, pour quelqu'un parti à la poursuite d'un ancien ministre, d'un régent d'Empire, qui, pendant un an, avait lutté contre les 30.000 Européens et les 15.000 Annamites de l'armée française !

Le malheur est que personne n'avait eu plus de chance ; Tuyet était encore une fois insaisissable, et, du nord au sud, tous les chefs de colonnes rentraient dans leurs garnisons, éreintés comme moi, comme moi, n'ayant rien vu.

CHAPITRE XII

L'HIVER A LA-HAN. — FRATERNITÉ DES MONTAGNARDS. UN MARIAGE MUONG

L'hiver se continuait froid et humide, humide surtout, ressemblant bien plus à l'hiver de la plaine qu'au froid sec de la montagne, que nous commencions à ressentir à Phu-Lé.

Les pluies étaient venues, non ces chaudes ondées de juillet et d'août, mais un petit crachin glacé, pénétrant, une sorte de brouillard épais, qui tombe pendant de longues après-midi, voile le soleil, dont on aperçoit cependant les lueurs blafardes, et détrempe le terrain glaiseux, le transformant en une mare de boue..

Plus que jamais, j'étais seul.

Ma mauvaise étoile me refuserait donc toujours un compagnon agréable, dans un poste ! A mon retour de la colonne, je n'avais plus retrouvé mon camarade, le sous-lieutenant de la compagnie occupant La-Han avec mon détachement. Très fatigué, anémié et impaludé, il venait de descendre à l'hôpital.

Le service était nul; il me fallait donc prendre ma situation avec philosophie, chercher quelque occupation; mais que faire, pendant ces journées d'hiver, qui rappellent nos vilains jours d'octobre ?

A l'abri, sous la véranda de ma case, jolie construction toute neuve, qui s'élevait à un angle du camp, je m'étendais sur ma chaise longue, lisais et relisais quelque volume, ou bien encore dévorais, depuis le « premier Paris » jusqu'au dernier « fait divers », les journaux apportés par un courrier récent.

Tout est voilé. Les hautes collines de la rive gauche s'estompent à peine; un long brouillard s'étend, au sud, sur la plaine et, à l'ouest, sur les montagnes que je viens de parcourir pendant dix-huit jours.

Devant moi la cour est toujours unie et déserte.

L'eau ruisselle des paillotes, les aréquiers semblent se lamenter : nul mouvement; seul, le peloton de punition pivote, au milieu de la boue, sous la surveillance d'un sergent indigène.

Tous les trois ou quatre jours, une longue et maigre silhouette apparaît au loin : c'est le capitaine, commandant le poste, qui, vêtu d'un

ulster gris et tremblant la fièvre, se hasarde hors de chez lui.

S'il pleut trop fort, les tirailleurs, dans les cases, assistent à la théorie; si le temps le permet, ils travaillent aux abatis dont on entoure le poste; car nous nous fortifions comme si un corps d'armée allemand allait nous attaquer.

Vers cinq heures, les hommes rentrent de la corvée, le coupe-coupe à la main ou la pioche sur l'épaule.

Derrière les baraques on entend deux ou trois commandements, les notes aigres d'un clairon enroué sonnant une marche : c'est la garde qui défile, et bientôt les sentinelles de nuit sont placées autour du camp.

Les cases se vident peu à peu. Par groupes, les tirailleurs se rendent au village et vont prendre leur repas ; quelques-uns s'installent sous les vérandas et mangent le dîner, que les femmes apportent sur de larges plateaux surchargés de soucoupes remplies de poisson, de cochon, de poulet coupé menu, ou de pyramides blanches de riz.

Pour moi, j'interromps ma lecture, je chausse de gros sabots remplis de paille, j'endosse ma pélerine, dont je rabats le capu-

chon, et, traversant la cour, j'arrive à la cuisine.

Mon cuisinier, un petit tirailleur de 1re classe, écoute avec la plus grande attention tout ce que j'essaie de lui expliquer ; il cherche à pénétrer les secrets du grand art, dont j'ai puisé moi-même les principes dans la *Cuisinière bourgeoise*, ce manuel que l'on est appelé à consulter plus souvent que le service des places, dans les postes du Tonkin.

Souvent je vois arriver Bâ-Maï, dont les visites sont toujours une distraction.

Nous sommes devenus grands amis, depuis la colonne faite le mois précédent, et Dioc, mon petit boy, nous sert d'interprète, au cours de longs entretiens.

Je fais raconter au chef muong ses expéditions ; je le questionne sur le Kaï-Mao, sur les Chinois, sur les Annamites qu'il a combattus.

En ce qui nous concerne, nous autres Français, je m'aperçois vite que Bâ-Maï nous craint plus qu'il ne nous aime ; comme tous les montagnards, s'il s'accommode facilement de notre domination, c'est que nous sommes les plus forts et, surtout, les plus débonnaires des ennemis.

Et cependant, combien ils sont loin de soupçonner notre force !

Quand je dis à Bâ-Maï : les deux compagnies d'Infanterie de Marine et la section d'Artillerie de Thanh-Hoa, les compagnies de la Légion, qu'il a pu voir à Phu-Lé, à Maï-Chau et sur la Rivière Noire, même l'ensemble des troupes françaises qui occupent le Tonkin et l'Annam, tout cela ne représente qu'une infime partie de notre armée, Bâ-Maï a peine à me croire.

Mais Dioc lui montre des gravures représentant des cuirassiers, des dragons, de l'artillerie à cheval ; Bâ-Maï alors est transporté d'admiration.

Toutefois quel mépris pour les Annamites, même pour ceux que nous avons armés, disciplinés, instruits !

«Les Chinois ne sont pas habiles, m'avoua un jour Bâ-Maï. Pourquoi toujours vous attendre dans les forts? Vous les délogez de loin avec vos fusils, et ils ne vous tuent jamais que peu de monde. Ils savent bien cependant qu'il n'y a que des tirailleurs marchant dans la montagne, rarement des soldats français. Pourquoi, avec quelques bons tireurs seulement, ne pas atten-

dre les colonnes aux passages difficiles, et là tuer les officiers et les sergents? »

Et Bâ-Maï me rappelle certains endroits du chemin que nous avions suivi ensemble, des endroits où, pour passer sur le rocher, j'étais obligé de marcher pieds nus et de m'avancer lentement, aidé au besoin par un Muong.

Il me demande alors, dans le cas où des hommes adroits, embusqués à quelque distance, nous eussent touchés, mes sergents et moi, ce qu'auraient fait les *linhs* (les soldats annamites), en nous voyant rouler dans le précipice.

Et comme je réponds qu'il y a de bons sergents indigènes, aptes à maintenir l'ordre et à ramener la troupe, Bâ-Maï hoche la tête d'un air incrédule.

J'essayais de le dissuader, tout en réfléchissant qu'un tel adversaire, à qui étaient bien connues la faiblesse de nos tirailleurs, nos habitudes, notre façon de marcher, de nous garder, de combattre, pourrait être bien dangereux, si par malheur il venait à se tourner contre nous.

Mais une telle hypothèse était-elle à envisager? Je n'y songeai même pas, tant il paraissait dévoué, empressé à satisfaire nos désirs, sensible aux attentions que l'on avait pour lui, et reconnaissant de la moindre bonté!

Parfois, je me rendais au village, et, assis dans la case du chef de canton, je passais avec Bâ-Maï des après-midi entières.

Habitués à me voir, les enfants n'interrompaient pas leurs jeux; les femmes, dans la case, continuaient à se livrer aux soins du ménage, tissant le lin ou la soie, confectionnant des habits, cousant des couvertures, ou bien, au dehors, dans des auges de bois, pilant le riz, qu'une fois décortiqué elles feront cuire à la vapeur dans des tubes de bambou, placés au-dessus des marmites d'eau bouillante.

Souvent, j'enviai le bonheur de ces gens, leur vie paisible, l'harmonie touchante qui règne entre eux.

Deux familles alliées habitaient la case du chef de canton; le bâtiment voisin était occupé par trois ménages vivant dans la plus parfaite amitié.

Le matin, dès le jour, les hommes partaient aux champs, avec leurs buffles, sur le dos desquels étaient placées la charrue ou la herse légère en bois et en bambou. Vers onze heures, ils rentraient à la case, déjeunaient, puis restaient longtemps à causer. Souvent l'un d'eux prenait la mandoline au manche allongé, à la boîte recouverte d'une peau tendue, et, sous ses

doigts, faisant vibrer les cordes, en tirait des airs lents et plaintifs.

Assis en cercle, devant les petites tables basses qui venaient de servir au repas, ses compagnons l'écoutaient en silence, se passant de main en main la grossière pipe de bambou à moitié remplie d'eau.

Vers deux heures, chacun se levait, les uns allant continuer le labour, les autres couper des branches dans la forêt; les femmes, reprenant leurs travaux, jetaient du grain aux poulets, portaient à manger aux cochons et aux truies, qui, suivies de leurs petits, couraient entre les cases; ou bien, elles accompagnaient les hommes aux champs, ou enfin, allaient, non loin de là, chercher les charges de bois sec qui devaient entretenir le feu.

Parfois, et sans que personne y trouve à redire, les hommes prenaient leur filet ou leur arbalète, et, isolément, se rendaient à la pêche ou à la chasse, remettant au lendemain le labeur commencé.

Jamais une discussion, jamais l'ombre d'un dissentiment, au milieu de cette existence heureuse.

Adorant leurs enfants, pleins de respect et d'obéissance pour leurs vieux parents, ces bra-

ves montagnards vivent sans la crainte du lendemain, sans souci de l'avenir.

La fraternité la plus complète les unit. Faut-il bâtir une maison, tout le village contribue à la construire, et, une fois terminée, un repas un peu plus copieux que de coutume est l'unique salaire offert aux aides généreux.

En cas de disette, les riches aident les pauvres, et, si tous se trouvent réduits à la même misère, les réserves de riz et de maïs du seigneur sont employées jusqu'à épuisement complet.

Ces instincts de confraternité, d'accord pour la vie, semblent innés, jusque chez les enfants. Jamais il ne m'arriva de donner à un de ces adorables moutards, qui courent tout nus dans les cases, une friandise quelconque, ou simplement un morceau de pain, de ce pain qu'ils dévorent comme du gâteau, sans qu'immédiatement il ne cherchât un petit camarade pour partager avec lui.

Ah! certes, nos doctrines du *struggle for life* n'ont pas encore pénétré au pays muong, et je me demandais quelle somme de bonheur leur apporterait notre civilisation raffinée.

Par une de ces journées passées avec mes nouveaux amis, je vis entrer, dans la case du

chef de canton, deux hommes, suivis d'un jeune garçon portant un plateau chargé de bétel, de boulettes de riz cuit, roulées dans des feuilles, et de poisson de rivière.

Ils présentèrent ce *lay* au chef de canton et causèrent longuement avec ce dernier. « Ce sont, me dit Dioc, les parents d'un jeune homme qui viennent pour lui demander en mariage sa fille.

« Une fois déjà ils se sont présentés, n'apportant que l'arec et les feuilles de bétel enduites de chaux; mais, en ce moment, ils font leurs ouvertures. »

En effet, après leur départ, le vieux notable appela sa fille, et lui fit part de la demande dont elle venait d'être l'objet.

Celle-ci ne prononça que quelques paroles d'acquiescement à cette union, et retourna à son métier, abandonné un instant.

Fort intéressé par ces préliminaires, je me promis de suivre dans leurs détails toutes les démarches exigées par la coutume, et recommandai bien à mon boy de m'en avertir.

Deux jours après, les parents du jeune homme, me dit-il sont revenus, ils ont apporté un nouveau lay, des poulets et des œufs, et le chef de canton demande 25 piastres (100 francs) pour



FEMME ANNAMITE DU HIEP-QUAN

HABILLÉE A LA MODE MUONG

donner sa fille en mariage. Je lui ai dit que vous désiriez assister au repas. Cela ne l'a nullement effrayé : il en sera au contraire très heureux.

Au jour solennel, qui ne tarda guère, lorsque j'entrai dans la case, le futur, ayant cette fois suivi ses parents, venait d'arriver.

C'était un vigoureux garçon de vingt-deux à vingt-trois ans, coiffé d'un turban tout neuf, avec des anneaux d'argent autour des poignets. Ses parents, et l'ami qui, dans les visites antérieures, accompagna le père, avaient également revêtu leurs habits les plus neufs.

La jeune fille était assise à côté de son futur époux ; tous deux devaient manger à la même table, boire avec des chalumeaux l'eau-de-vie dans la même jarre.

L'ami qui avait entamé les pourparlers partagea en deux un poulet et un œuf cuits à l'eau, les offrit, une moitié à chacun des jeunes époux, leur souhaita toutes sortes de félicités, puis, le repas commença.

Assis autour de petites tables rondes, hautes de cinquante centimètres environ, et que nous autres, Européens, prendrions pour des tabourets fort bas, les deux familles, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, mangeaient le pou-

let, le cochon, les œufs, le poisson, la salade, en buvant le thé et l'eau-de-vie de riz.

Le père du futur était un notable de Co-Lung, comme celui de la future, un notable de La-Han; le mariage avait lieu ici entre gens de même condition.

Les filles de notables néanmoins s'allient souvent à des gens du peuple; mais les filles nobles, qui ne sont astreintes à aucune corvée, à aucun travaïl grossier, choisissent rarement pour époux un notable ou un simple montagnard. En ce cas, elles perdent tous leurs privilèges, et, pour indemniser leur famille de la faible somme donnée par le futur, elles doivent payer une amende considérable.

Dans le mariage auquel j'assistais, la fille apportait en dot plusieurs ceintures de soie, son collier d'argent, une couverture brodée de gros dessins bleus et une grande moustiquaire noire.

Je joignis à ce petit trousseau un joli petit fichu, que j'avais retrouvé au fond de ma malle, et je fis remettre au futur une poire remplie de poudre de chasse.

Avant de se retirer, les deux jeunes époux se levèrent, vinrent se prosterner par trois fois devant le chef de canton et sa femme, me firent

leurs *lays* (car lay signifie marque de respect, salutations, et c'est par extension que l'on désigne ainsi tout cadeau accompagnant une démarche polie) ; puis les deux familles se dirigèrent vers Co-Lung, où, le soir, avant la séparation des parents, devait avoir lieu un second repas.

Je rentrai au poste, regrettant un peu, comme un acte sacrilège, le don de ce fichu à une jeune femme de mœurs si simples, si pures, mais riant tout de même de la destination inattendue qu'il venait de recevoir : un cadeau de noce, et chez les Muongs, encore !...

CHAPITRE XIII

LA CHASSE AU CERF. — UN ENTERREMENT. — LE CULTE DES MORTS. — DÉPART

Dans le courant de février, les pluies avaient cessé. Un temps superbe permettait de longues excursions ; Bâ-Maï me pria d'assister à une chasse.

Le matin, de bonne heure, nous partons, Bâ-Maï et moi, portés chacun dans un palanquin, mode de transport que je préfère encore au cheval.

Ma selle, en effet, a été perdue au retour de ma reconnaissance sur Phu-Than, le radeau où elle se trouvait s'étant brisé au passage d'un rapide.

Mon cheval s'est cassé une jambe en tombant dans un précipice, et j'ai dû l'abattre, me consolant de sa perte en mangeant ses excellents beefsteaks.

Bâ-Maï a pu me remplacer cheval et sellerie. Mais, si la monture est très bonne, vigoureuse et agile, le harnachement laisse bien à désirer.

C'est sur cet assemblage de bois, de coussins, de crins, et d'étoffes muongs, que j'ai dû faire toute ma colonne à la recherche de Tuyet.

J'ai fini par m'habituer à cette bride de corde ne portant qu'un simple mors de filet, grossièrement forgé, à ces étrivières en crins, à ces gros étriers de cuivre. Mais je préférerais de beaucoup une bonne selle anglaise ; à défaut, je choisis le palanquin.

Tous les serviteurs de Bâ-Maï suivent, mêlés à « ma maison civile et militaire », qui comprend mon cuisinier et son petit marmiton muong, mon ordonnance, mon palefrenier, un tirailleur qui, bien entendu, fait faire tout son ouvrage par un sous-ordre muong, et enfin le jeune Dioc, qui, à la fois interprète et premier valet de chambre, n'a pas de fonction spéciale, ne fait pas grand'chose, mais parle beaucoup.

Les campagnes que nous traversons sont admirablement cultivées : partout des rizières, des champs de maïs, de cannes à sucre ou de mûriers. Et dire que c'est là le résultat de quinze mois de paix et de travail, et qu'auparavant cette vallée si fertile présentait l'aspect désolé de la région que j'ai dernièrement parcourue !

La rivière qui arrose la vallée coule encaissée entre ses rives. Les rizières, sur les bords,

sont parfaitement irriguées, et l'eau y est apportée par d'immenses roues en bois, de 10 à 12 mètres de diamètre, qui tournent au-dessus du courant et déversent sur la berge, dans des conduites en bois, le contenu des tubes de bambou qui garnissent leur circonférence.

Sur les bords de tous les petits ruisseaux sont installés des mortiers pilons, pour le décorticage du riz.

De gros madriers de bois, longs de 4 mètres, sont placés en équilibre sur des bâtons horizontaux, à cinquante centimètres au-dessus du sol. Une des extrémités de la poutre supporte une grosse pierre, et au-dessous un pilon en bois, qui s'engage dans un mortier rempli de riz et enfoncé en terre. L'autre bout du madrier, creusé en forme d'auge, reçoit l'eau du ruisseau, qui y tombe en un clair petit filet.

Quand le récipient est plein, faisant contrepoids au pilon et à la pierre, il les soulève, mais, se vidant aussitôt, les laisse retomber avec force sur le riz contenu dans le mortier.

De petits toits abritent l'appareil de la pluie, et c'est un spectacle fort curieux de voir ces immenses bras de bois se dressant toutes les minutes, et retombant avec un bruit sourd.

Dans chaque mortier les Muongs décortiquent

plus de curiosité encore une paire de coupe-têtes à deux mains ; une extrémité de défense d'éléphant en forme la longue poignée, qui est, en outre, ornée de garnitures d'argent travaillées par les montagnards.

Le chef Muong les joint au sabre et insiste tellement que j'accepte, mais à la condition qu'il me désignera, parmi ce que je possède, l'objet qui lui agrée le mieux. Mon fusil de chasse ne le tente guère, ma montre non plus, il en a déjà une. Je ne sais quoi lui offrir, lorsqu'il regarde avec convoitise la longue pèlerine de caoutchouc que j'ai jetée sur le lit de camp. Je la lui donne sans regrets, car l'hiver est fini, et j'en possède une seconde.

La joie de Bâ-Maï éclate alors.

« Il pourra toujours aller en colonne sans jamais être mouillé, s'exclame Dioc; il est bien content, vous remercie bien ! »

Le lendemain matin, nous prenons la route de Tac-By : c'est là que doit avoir lieu la chasse.

Les soldats muongs, précédés de nombreux chiens, se répandent dans lajungle. Bientôt le cerf est dépisté; la poursuite commence.

Nous montons à cheval, Bâ-Maï et moi, et, pendant une heure, nous suivons au galop le



UN VILLAGE MUONG

sentier, tandis que, dans la vallée, retentissent les aboiements des chiens, les cris des traqueurs et les coups de tam-tam et de gong des rabatteurs, qui empêchent le cerf de s'éloigner de la piste tracée.

Bientôt la bête est acculée à un petit cirque de rochers. Elle fait face aux chiens qui, les oreilles droites, le poil hérissé, la pressent, excités par le son des petits gongs de cuivre, et jappant comme des renards auxquels ils ressemblent tant.

Je descends alors de cheval, et d'un coup de carabine j'abats le cerf, immédiatement couvert par la meute, que les Muongs ont grand'peine à chasser à coups de rotin.

Le soir, nous rentrons à La-Han, à la lueur des torches.

Peu de temps après, dans la case avoisinant celle du chef de canton, un vieillard de soixante ans vint à mourir.

Trois familles, je l'ai dit, habitaient cette case, et les fils, les brus et les petits-enfants du défunt se lamentèrent longtemps.

Quelques hommes du village se rendirent dans la forêt, coupèrent un gros chêne, et prirent, dans la partie la plus forte du tronc, un

cylindre de 2 mètres de longueur. Ce cylindre une fois fendu en deux selon son diamètre, les deux parties furent creusées intérieurement et traînées jusqu'à la maison du mort. Là, on les dépouilla de leur écorce, et le cercueil terminé fut monté dans la case.

Étendu sur des nattes neuves qui devaient lui servir de linceul, le mort reposait, entouré de ses enfants qui ne cessaient leurs pleurs.

Je ne jetai qu'un coup d'œil rapide sur cette scène, et me retirai.

Dioc m'expliqua que la mise en bière allait avoir lieu, que l'on ouvrirait les yeux du mort, pour qu'il pût contempler encore la terre qu'il quittait; qu'on placerait dans sa bouche du sel, du riz et un morceau de canne à sucre, afin qu'il accomplît sans souffrances le voyage jusqu'au pays des âmes.

De longs gémissements retentirent plus fort dans la case. Dioc me dit : « Ils ne le voient plus ; ils l'ont enveloppé d'une couverture, et, maintenant, ils placent le couvercle du cercueil. Sur les bords, entre les deux parties du tronc d'arbre, ils vont étendre un verni rouge et gluant, puis ils serreront fortement avec de grosses cordes. »

Deux jours après, le cercueil était encore

dans la maison, entouré de tentures ; à la tête, on voyait des soucoupes de riz, de poisson, des baguettes parfumées brûlant sur un petit autel.

Les parents avaient tous revêtu le deuil, c'est-à-dire les effets blancs et, à chaque repas, les mets, avant d'être touchés, étaient pendant un quart d'heure placés devant le mort.

Je m'étonnai, au bout de quelque temps, de ne pas voir porter le cercueil en terre. Dioc m'expliqua ce retard. « Les parents, me dit-il, sont pauvres ; ils veulent tuer trois buffles, pour le jour des obsèques, des buffles, qui doivent être donnés aux amis ayant aidé dans les funérailles. Or, leurs buffles abattus, ils ne pourraient cultiver leurs champs ; ils attendent d'avoir l'argent nécessaire pour en acheter d'autres. »

Quelques jours plus tard, les fils du défunt descendaient le Song-Mâ, sur des radeaux de bambous, qu'ils allaient vendre au marché de Cho-Cot à des trafiquants annamites.

Deux fois ils se livrèrent à ce commerce, mais la somme recueillie n'était pas suffisante encore.

Ce cercueil, laissé ainsi en suspens, dans une case voisine de celle où je passais une partie de mon temps, m'attristait ; j'achetai donc à la famille du mort quelques ceintures de soie, les

payant le double de leur valeur. La cérémonie eut lieu bientôt.

Le cortège partit, se dirigeant vers le pied d'une grande colline boisée, au delà de l'arroyo de Co-Lung.

De même que les cérémonies antérieures, l'enterrement chez les Muongs est plus simple que chez les Annamites, il se fait sans déploiement de bannières, sans accompagnement de gongs et de tam-tam, dont les coups, sourds et répétés à intervalle, rappellent un peu les roulements de nos tambours voilés, dans les convois funèbres.

Le cercueil, porté par huit hommes et suivi des amis, des parents, des femmes éplorées, s'avançait lentement, au milieu de la campagne.

J'attendis le retour, voulant voir le spectacle des parents se coupant les cheveux, avant de rentrer à leur maison. Deux heures après, ils revinrent, se rendant vers le petit ruisseau qui longe la route de Phu-Lé.

Sur le bord du torrent, deux longs roseaux piqués en terre se croisaient à leur partie supérieure.

Tous passèrent dessous, en s'inclinant, se courbant ainsi devant ces emblèmes de la fra-

gilité de notre vie, tandis qu'un vieillard, le devin de Co-Lung-Xa, leur jetait, au passage, quelques gouttes de l'eau ayant servi à purifier le riz offert au mort.

Après s'être lavés dans le ruisseau, hommes et femmes revinrent à leur case, et là, au pied de l'échelle, leurs longues chevelures dénouées furent coupées et tombèrent sur le sol. Les mauvais Esprits ne trouvaient plus ainsi en leur personne le moindre refuge.

Dans l'habitation désertée par le défunt et où jamais son corps, sinon son âme, ne devait reparaître, les pleurs et les gémissements recommencèrent. Le devin les consola, plia lui-même les tentures avec lesquelles on avait entouré et masqué le cercueil ; il aspergea le plancher et les cloisons d'eau bénite pour chasser encore une fois les mauvais Esprits, et enfin se retira avec gravité.

Là-bas, dans la forêt, le vieux père dormait maintenant, au pied d'un grand arbre ; une petite cabane abritait son tombeau, et jamais, sous peine des plus désolantes calamités, personne aux alentours ne devait couper même un arbuste, de peur de l'irriter, en troublant son paisible sommeil.

Mais l'âme du défunt doit parfois revenir, et

une place lui est toujours réservée dans la maison.

Dans un angle de la case, protégée par une légère barrière de bambou, se trouve, à trente ou quarante centimètres au-dessus du parquet, une petite tablette sur laquelle on dépose dans des soucoupes du riz, des noix d'arec et des feuilles de bétel, destinées aux mânes des morts qui, de temps à autre, visitent leurs descendants.

Chez les chefs, l'autel est plus luxueux, placé vis-à-vis de la porte d'entrée ; il est même, comme je l'avais vu chez Bâ-Maï, laqué rouge et noir, orné d'or et d'argent. Devant, se trouve un lit de camp fort bas, recouvert de fines nattes et où personne ne couche ; c'est là qu'à de certaines époques on vient se prosterner, implorer l'âme des aïeux, les prier d'être indulgents et favorables aux pauvres humains.

Pendant que je m'intéressais à ces mœurs muongs, ma vie, un mois encore, se continua assez monotone. Mais cette uniformité même ne manquait pas d'un certain charme ; je m'étais fait à cette société unique de Bâ-Maï, et lorsque je reçus l'avis d'une mutation qui me plaçait au 2e de Marche d'Infanterie de Marine, c'est

avec tristesse, qui me l'eût dit quelque temps auparavant ? que je me préparai à quitter le pays muong, à me séparer de mon nouvel ami.

Mes bagages, mon cheval, ma petite escorte, tout est embarqué. Je vais moi-même monter sur un des deux sampans qui doivent nous emporter vers Thanh-Hoa, lorsque Bâ-Maï, à qui j'ai cependant déjà fait mes adieux, apparaît au sommet du sentier qui descend sur la berge.

Plusieurs serviteurs le suivent, portant pour moi et mon escorte toutes les provisions possibles, et, dans une pirogue, s'embarquent cinq de ses soldats, qui doivent m'accompagner tant que je serai en territoire muong.

Cette attention pour moi, dont il n'a plus rien à attendre et que, vraisemblablement, il ne doit plus revoir jamais, me touche beaucoup ; serrant encore une fois la main de ce pauvre garçon, qui semble désolé, je saute sur la paillote du sampan, je fais pousser au large, et bien vite le courant nous entraîne, pendant que Bâ-Maï remonte lentement sur la berge, se retournant à chaque instant, pour voir les embarcations fuir sur le fleuve et disparaître bientôt.

CHAPITRE XIV

LE NGHÉ-ANE. — VINH. — LINH-CAM. — LA VIE DE GARNISON EN ANNAM

De Thanh-Hoa à Vinh, la route mandarine, longeant la côte, court droit au sud, au milieu des riches campagnes de l'Annam.

Suivi de mes bagages et de quelques tirailleurs d'escorte, je mis sept jours pour rejoindre la capitale du Nghé-Ane, garnison de ma nouvelle compagnie.

Par ces belles journées de mars, les grosses chaleurs n'étant pas encore venues, le voyage me charma.

La brise du large nous apportait des senteurs marines, des parfums d'algues sèches, et je chevauchais sur cette belle route, traversant de populeux villages ou des bois de citronniers.

Les étapes étaient marquées soit par un poste français établi dans une jolie citadelle, non loin de la plage, et dont l'officier, heureux de recevoir une visite, me faisait fête; soit par un gros

village annamite, dont le maire ou le mandarin mettait tout à notre disposition.

Vinh s'élève au milieu d'un plaine fertile, à 6 kilomètres au nord de l'estuaire du Song-Ca et à 17 kilomètres de la mer.

Les habitations, perdues au milieu des jardins et du feuillage des bambous, entourent une citadelle pentagonale qu'occupent tous les services français et annamites, et où était casernée la compagnie d'Infanterie de Marine.

Une longue rue, bordée par les cases où travaillent les forgerons et les argentiers, se dirige vers le fleuve et se continue dans la campagne par une route magnifique.

Le canal intérieur, qui longe toute la côte, faisant communiquer les estuaires des fleuves côtiers et réunissant Ninh-Binh à Ky-Anh, situé à 350 kilomètres au sud, passe tout près de la citadelle.

Les grosses jonques de mer, venues de tous les ports de l'Annam, celles moins fortes qui ont profité du canal intérieur et qui, pour franchir chaque seuil, ont dû attendre la marée, s'y pressent en face du marché, des chantiers de bois et de la rue chinoise. Cette rue, dallée en son milieu, fermée par deux portes, loge, en

ses maisons de briques, environ deux cents trafiquants venus de Canton et de Fo-Kien.

Cette cité commerçante et populeuse avait pour sa garde, outre l'Infanterie de Marine, une compagnie des chasseurs annamites, bataillons indigènes encadrés par des officiers de l'armée de terre et que l'on allait bientôt supprimer, de plus la compagnie de garde civile du Résident de France.

La milice rouge du tong-doc (gouverneur), troupe grotesque et déguenillée, complétait la garnison.

Tantôt commandant de compagnie, tantôt sous les ordres d'un capitaine charmant, puis sous ceux de mon ami L..., qui permutait, lui aussi, au régiment de Marche, je vécus, durant quatre mois, de l'existence la plus agréable qu'il soit possible de rêver.

Officiers ou fonctionnaires civils, nous étions là une quinzaine, vivant dans une parfaite harmonie, nous fréquentant beaucoup, et, à ce point de vue, Vinh pouvait être donné comme modèle à bien des places du Tonkin.

Le Résident, M. Charles Lemire, un des hommes qui ont le plus étudié l'Indo-Chine et publié sur le pays et ses habitants les œuvres les plus intéressantes, nous offrait, au sein de

sa famille, un accueil si franc, si cordial, que nul ne saurait l'oublier.

Les journées s'écoulaient rapides, et, lorsque la chaleur était tombée, nous partions à cheval sur la route de Ben-Thuy. En vingt minutes on arrivait sur le bord du fleuve. On causait un instant avec les employés de la douane ou ceux des Messageries fluviales, préposés là pour le service du petit vapeur longeant la côte, qui, tous les jours, nous mettait en communications avec Nam-Dinh ; on revenait enfin, souvent avec un grand détour, par des chemins délicieux, de jolis sentiers sablés, ombragés de bambous et de citronniers, traversant quelque charmant village aux cases masquées par la ramure.

De belles pagodes s'élevaient de toutes parts, entourées de bois sacré ; parfois, on se reposait sur le bord d'une mare, à l'ombre d'un banian, ce curieux et grandiose végétal dont les branches descendent jusqu'à terre, y prennent racine et se relèvent en arbres, qui se multiplient à leur tour par des rejetons.

La nuit tombait ; nous rentrions en traversant la ville au galop. Là-bas, au delà du champ de manœuvres, le kiosque des officiers de chasseurs s'éclairait déjà, et, tournant en peloton serré, nous franchissions sur les ponts de

pierre les fossés où l'eau dormante se couvre de nénuphars, le sabot de nos chevaux sur les larges dalles faisant résonner les voûtes des deux enceintes de la citadelle.

Si j'étais appelé par mon service à m'éloigner momentanément de Vinh, chaque fois ces excursions topographiques se changeaient en véritables parties de plaisir.

Ou bien encore, si j'avais à faire un court séjour à Phu-Dieu, pour surveiller les tirs d'un détachement de ma compagnie, sitôt mon devoir rempli, mon temps se passait à la chasse, en promenades ou en bains sur une plage superbe.

De temps à autre, nous allions en marche militaire jusqu'à Cua-Hoï, à l'embouchure du Song-Ca ; les hommes, une fois reposés, allaient prendre un bain fortifiant. Le soir, les nombreuses barques de pêcheurs aux grandes voiles de paille, rentraient du large, et les Annamites nous apportaient leur poisson. On couchait dans de petites pagodes, au centre d'un fortin qui couronnait la dune; puis, le lendemain, nous rentrions sans hâte, laissant passer les heures chaudes de la journée, à l'abri dans un frais village, sur le bord d'un ruisseau.

Les hommes se portaient admirablement ; pas

un malade, et combien j'étais heureux alors d'avoir quitté les tirailleurs, de commander enfin des gens me comprenant, des gaillards solides, dont on pouvait être sûrs, en cas de besoin !

Mais une existence si agréable ne pouvait durer toujours. Bientôt je fus appelé au commandement du poste de Linh-Cam, situé dans la province de Ha-Tinh, à vingt-cinq kilomètres au sud de Vinh.

Dès les premiers jours, la solitude me sembla dure à supporter; cependant elle était bien charmante mon installation!

Au confluent du Nam-Pho et du Nam-Sao, sur la pente d'un mamelon que l'on avait malheureusement déboisé, le poste était bâti en amphithéâtre.

J'occupais une jolie pagode, élevée en l'honneur de la mère d'un roi défunt, et où les soldats de la province venaient faire des prières pour se guérir de leurs maux.

De mon balcon-véranda, je dominais le cours du fleuve, les deux vallées convergentes, les campagnes de la rive gauche, dont l'horizon était fermé par les montagnes bleues qui nous séparaient du Laos. Par deux petits escaliers de pierre, je descendais sur une large terrasse ;

puis, un escalier plus large donnait accès sur la berge, à l'endroit où étaient accostés la jonque et les deux petits sampans du poste.

Derrière ma pagode, la dominant, s'élevaient les cases qui abritaient les vingt soldats d'Infanterie de Marine et les cinquante tirailleurs formant la garnison.

Vu du fleuve, le poste présentait l'aspect le plus coquet. Le mur de soutènement de la terrasse, orné de bas-reliefs aux couleurs éclatantes, représentant des hommes à cheval, le sabre à la main; les deux colonnes surmontées de dragons de pierre qui encadraient l'escalier; le mât de pavillon, avec son large drapeau tricolore; enfin ma petite pagode, toute blanche, au toit rouge relevé en clochetons, tout cela offrait un coup d'œil des plus pittoresques.

A un angle de la terrasse qu'ombrageait un grand pin, la sentinelle annamite veillait sur le fleuve, que sillonnaient de nombreuses jonques chargées de poteries, de peaux de buffle, de riz, de patates, de coton, le fleuve, où passaient d'immenses trains de bois, longs de plus de 100 mètres, amenant sur le marché de Vinh le chêne, le teck, le bois de fer, le bois de rose, les bois blancs et les bambous coupés dans les forêts de la montagne.

Une contrée aussi commerçante, quoi qu'en disent ceux qui ne rêvent que pirates et bandes rebelles, prétextes à expéditions, jouissait d'une tranquillité absolue.

Un assassinat fut commis près du poste, — on en commet bien dans les rues de Paris! — je démontrai l'exagération de certaines craintes, en allant, durant quatre jours, seul, sans autre escorte que mon boy, me promener dans les villages du phu (préfecture) de Duc-Tho et dans ceux du huyen (sous-préfecture) de Huong-Son.

Pour la garde d'un territoire dont les habitants, loin de songer à la révolte, sont livrés tout entiers aux soins de l'agriculture et au commerce, la présence, l'utilité de troupes à Linh-Cam était donc plus que contestable.

Nous ne servions guère que de magasin d'approvisionnement au poste de Na-Pé, installé dans le Cam-Mon, depuis le passage de la mission Pavie, qui du Mé-Kong avait gagné Vinh par le col de Trung-Ma et Linh-Cam.

Les convois venus de Vinh, sur de grosses jonques, étaient débarqués au poste, et j'étais chargé de leur expédition dans le Laos, ainsi que de l'achat des troupeaux de bœufs nécessaires au détachement d'Infanterie de Marine occupant Na-Pé.

CHAPITRE XV

EXCURSION AU CAM-MONE. — A DOS D'ÉLÉPHANT DANS LA MONTAGNE

La saison des pluies approchait. Les torrents débordés de la montagne allaient interrompre les communications avec Na-Pé; or, comme j'avais à approvisionner le poste pour trois mois au moins, je résolus de me rendre compte par moi-même de la difficulté des transports, dont mes chefs de convois m'avaient tant parlé.

Les eaux étaient encore basses, et je partis un soir sur un grand sampan, n'emmenant avec moi que mon boy, mon cuisinier, un sergent et trois caporaux indigènes choisis dans le détachement.

Toute la nuit, nous avançons avec rapidité, réveillés parfois par les secousses de l'embarcation qui talonne sur les bancs de sable.

A Dong-Trang, où nous sommes à la pointe du jour, le Nam-Pho a moins d'un mètre de fond; on s'arrête, et on hèle de légers sam-

pans amarrés à des perches piquées dans le sable.

Le transbordement a lieu dans trois de ces longues et étroites barques, de la largeur d'un mètre vingt au plus, calant vingt-cinq centimètres et que deux hommes manœuvrent à la perche ou à l'aviron.

Sous la paillote on est fort resserré ; Dioc y installe mes nattes, mon matelas cambodgien, et nous continuons à remonter le cours du Nam-Pho.

Bientôt les villages deviennent rares ; de vastes espaces incultes s'étendent sur les rives ; les mamelons couverts de brousse se rapprochent du fleuve ; à peine, de loin en loin, croise-t-on une barque et voit-on sur la berge quelques traces d'habitants.

Après le confluent du Song-Côn, les rapides commencent, rapides en miniature, que nous franchissons vite, car nos sampaniers s'accrochent aux branches de la rive, ou bien, si le courant est fort et l'eau peu profonde, ils descendent dans la rivière et poussent leur légère embarcation.

Le soir, nous apercevons le premier village muong, situé sur la rive droite. Je passe la nuit dans une de ces grandes cases sur pilotis

que je suis heureux de revoir, et, le lendemain matin, vers huit heures, nous arrivons à Ha-Trai, d'où part la route de terre qui franchit le col de Trung-Ma et débouche sur le plateau laotien.

Les éléphants, que le capitaine de Na-Pé a eu l'obligeance d'envoyer à ma rencontre, n'arrivent que tard dans la journée. Or, il faut se mettre en marche de bonne heure, si l'on veut coucher au sommet du col, et j'attends jusqu'au lendemain matin pour me mettre en route.

Des marchands annamites ont élevé leurs cases sur le bord du fleuve; c'est dans l'une d'elles que je passe tranquillement la nuit.

A six heures du matin, nous sommes prêts à partir. Les éléphants que, dès leur arrivée, le soir, on avait laissés errants dans les environs, venaient d'être rejoints par leurs cornacs, guidés par le bruit du petit tambour de bambou qu'on leur suspend au col, ainsi que la clochette de nos vaches. Les grands pachydermes amenés vis-à-vis de ma case, leur chargement commence, non sans grognements et protestations de leur part. Chacun d'eux porte un grand bât, une sorte de cadre en gros rotin tressé, dont le fond, formé de plusieurs peaux de buffle, adhère au dos de l'animal. Une grande

capote, qui ressemble un peu à celle d'un cabriolet, mais faite de bambou finement tressé, protège ce palanquin du soleil et de la pluie. Le devant est ouvert; la partie postérieure fermée par des feuilles de latanier.

Je fais placer là-dedans mon matelas cambodgien et mes couvertures; puis l'éléphant, pressé par son cornac qui le crible de coups, finit par s'agenouiller en mugissant; je pose le pied sur sa cuisse, et, saisissant d'une main le bord du palanquin, de l'autre la main du cornac, je me hisse vite sur le cou de la monture, qui se relève aussitôt.

Une fois installé, accroupi sur mes couvertures, je me trouve à l'aise; le mouvement imprimé par la marche du pachyderme n'a rien de désagréable, et, à travers un pays boisé, nous avançons rapidement vers le pied des montagnes.

Le deuxième éléphant porte ma cantine et le jeune Dioc, qui s'est installé dans le palanquin. Derrière, viennent à pied mes quatre hommes d'escorte, mon cuisinier et deux coolies muongs. Ces Muongs ressemblent aux habitants de la vallée du Song-Ma; le type moï est cependant plus accusé en eux, au détriment du type taïs;



FEMMES DU CAM-MON

dans les villages du haut Nam-Pho, ils sont fortement mélangés d'Annamites.

Nos cornacs, habitants du plateau, sont de purs Laotiens. Malgré leur teint olivâtre, le type indo-européen se reconnaît chez ces Pu-Thaïs; d'ailleurs, par le vêtement, par la coiffure, ils se distinguent des Annamites et des Muongs du versant oriental.

Leurs cheveux, coupés en brosse, à la mode siamoise et cambodgienne, sont gardés drus et courts sur le sommet de la tête, rasés derrière et sur les côtés. A l'encontre des Siamois, toujours tête nue, ils portent un petit turban; mais, au lieu du cái ao annamite fermé sur le côté, ils sont vêtus d'un veston court, passepoilé rouge et ouvert sur le milieu de la poitrine.

Le sampot siamois remplace le large pantalon des Chinois, des Annamites et des Muongs; c'est une simple pièce d'étoffe qui prend le tour des reins, tombant au-dessous des genoux, et dont un coin, ramené en avant, passe entre les deux jambes et s'engage sous la ceinture de cuir qui entoure la taille. Une large écharpe jetée sur les épaules complète ce costume.

A cheval sur le cou de l'éléphant, les gros orteils passés dans les boucles d'une corde qui forme étrivière, le cornac tient à la main un bâ-

ton court, terminé par un fer à deux branches, semblable à celui d'une gaffe, et dont il appuie l'extrémité pointue sur le crâne du pachyderme, quand il veut presser sa marche.

Le Pu-Thaï qui conduit le mien fume d'énormes cigarettes d'un tabac grossier, roulé dans des feuilles arrachées aux arbres. Je lui offre un cigare, puis une goutte de cognac : la glace est rompue, et nous voilà en conversation, bien entendu, par gestes.

Nous franchissons deux fois le Nam-Pho. Les éléphants enfoncent jusqu'aux oreilles ; leurs trompes recourbées sortent de l'eau ; je regarde, à côté de moi, Dioc et son cornac, qui ont l'air de se trouver sur un ilòt noir et mouvant.

Le chemin devient montueux ; vers 9 heures nous arrivons au pied du col ; un clair torrent coule au milieu des rochers ; nous faisons halte dans une clairière, pour y prendre notre repas ; car il va falloir grimper longtemps, avant de trouver une goutte d'eau.

En plaine, les éléphants ont marché plus vite que les hommes, aussi mes tirailleurs et mon cuisinier ne rejoignent qu'au bout d'une heure ; on déjeune en hâte, et l'on repart, attendu qu'il faut arriver, avant la nuit, au sommet du col. Les rôles maintenant sont intervertis : ce

sont les piétons qui, dans la montagne, vont prendre les devants, et deux fois ils pourront se reposer, en attendant qu'arrivent les lourds pachydermes.

Le chemin, en effet, est des plus raides ; parfois nos éléphants se dressent pour franchir d'énormes marches de rochers, et je me félicite d'avoir laissé mes chevaux à Linh-Cam : ils n'auraient pu passer, en maint endroit, qu'avec des difficultés inouïes.

Parfois, je suis secoué bien rudement dans mon palanquin ; les branches râclent la capote ; mais, un tronc risque-t-il de la heurter, le cornac, du manche de son pic, frappe un petit coup sec contre l'arbre ; l'éléphant, fléchissant les reins à droite ou à gauche, évite tout accident. De sa trompe, il saisit les branches ou les arbustes qui pourraient me gêner et les brise sans effort.

Pendant quatre heures, nous montons ainsi ; l'on ne s'arrête que dans une jolie clairière couverte d'une herbe drue et courte qui semble celle d'une pelouse et qu'arrose un limpide filet d'eau. C'est le faîte de la chaîne. Au-dessous de nous, s'étendent les collines boisées, puis les plaines de l'Annam et la mer, que l'on aperçoit par les temps clairs, car nous sommes

à 1400 mètres d'altitude et seulement 75 kilomètres, à vol d'oiseau, nous séparent de la côte.

Les Siamois considèrent ce point comme la limite de leur territoire ; aussi l'officier qui commande à Cam-Mon avait eu l'audace d'y établir un petit poste et d'y placer une borne-frontière. Le capitaine d'Infanterie de Marine, chef du poste de Na-Pé, força les Siamois à se replier ; je vois encore les restes de la case qu'ils avaient construite, ainsi que leur poteau renversé et à demi calciné.

Le sentier descend dans une vallée dont les eaux coulent vers le Mékong et regrimpe ensuite sur une côte un peu plus élevée que la précédente, quoique située à l'ouest de la ligne de partage des eaux. Des abris en feuillage, avec lits de camp, bancs et tables en bambous, ont été installés là, pour recevoir les escortes de convois. Il est déjà nuit, quand j'arrive, et j'aperçois de loin les feux allumés par mes hommes.

Les éléphants sont déchargés, et s'éloignent à la recherche des jeunes bananiers dont ils sont si friands ; nous dînons ; de grands feux une fois allumés, on se couche, le sergent et les trois caporaux devant veiller à tour de rôle et entretenir les brasiers.

Le matin, la descente vers le plateau me sembla bien plus pénible que la montée.

Les sentiers longeant les précipices avaient juste la largeur du pied des éléphants, et je me demandais, anxieux, si le mien n'allait pas faire quelque faux pas et rouler à deux ou trois cents mètres de profondeur, au milieu des rochers.

Parfois, quand, les deux pattes de devant, raidies devant lui, l'animal ramassait son train de derrière, avant de continuer à descendre, je me trouvais comme suspendu au-dessus de l'abîme.

Je me cramponnais aux bords du palanquin ; devant moi aussi, le cornac était obligé de s'y retenir. Or, un seul lien en rotin, passé sous la queue de la bête, empêchait ce palanquin de tomber en avant. Quelle chute, s'il venait à se rompre ! Le cornac excitait son compagnon, lui piquait violemment le crâne ou les oreilles, quand il faisait un faux pas, et ne cessait de lui talonner le cou.

A un passage plus dangereux que les autres, il s'aperçut de mon air peu rassuré, et, souriant, il me faisait signe de ne rien craindre.

Enfin, nous voici au bas de la côte. On longe un gros ruisseau, et bientôt, sortant de la forêt,

on débouche dans une large plaine couverte de hautes herbes et à moitié inondée.

Les éléphants, maintenant, avancent avec rapidité, la charge d'une centaine de kilogrammes, maximum de ce qu'ils peuvent porter dans la montagne, en sus du palanquin et du cornac, ne doit pas leur peser plus qu'une plume. Après avoir laissé sur notre droite deux petits villages, nous gagnons l'ancien poste de Na-Pé, pour y déjeuner.

Je quitte ma monture, et, me rappelant les tours de force qu'elle vient d'accomplir, la manière surprenante dont un animal qui semble si massif s'est tiré d'affaire, là où les petits chevaux de montagne pourraient occasionner des accidents mortels, la façon dont il comprenait les ordres de son cornac, je songe à la prophétie, un peu hasardée, de Leibnitz, disant que, si l'homme disparaissait du globe, c'est l'éléphant qui, comme l'être le plus intelligent, prendrait sa place et serait, à son tour, « roi de la création ».


Nam Mo
Muong Ngan
NINH
Muong Nhiam
TRAN
Molican
Muong Mon
Nam

CHAPITRE XVI

LES SIAMOIS. — LE POSTE DE NA-KAI. — UNE BONZERIE LAOTIENNE

Au milieu d'une plaine boueuse, quelques méchantes cases entourées d'une palissade, tel est Na-Pé, le poste où je venais de descendre, poste que l'on occupa, tout d'abord, dans le Cam-Mon, et auprès duquel Phu-Lé, de sinistre mémoire, semblerait un Eldorado.

Mais Na-Pé ne gardait aucun nœud de routes, et, lorsque les Siamois eurent placé au col de Trung-Ma la borne-frontière que nous fîmes abattre, le capitaine de G... se décida à se porter en avant.

C'est à huit kilomètres plus loin, à Na-Kaï, que l'on s'installa, dans un ancien dôn (fort en terre) annamite.

Une rivière longe le poste et remplit ses fossés; le parapet a été restauré, la palissade reconstruite; les cases à l'intérieur sont fort convenables.

Quarante hommes d'Infanterie de Marine et

cinquante chasseurs annamites formaient la garnison.

Le capitaine me reçut avec la plus grande urbanité; néanmoins, j'arrivais à un mauvais moment : plusieurs Français étaient malades, l'un d'eux venait de mourir, il y avait quelques heures à peine.

Je regrettai bien de ne pouvoir pousser jusqu'à Cam-Mon : « Si vous revenez, me dit le capitaine, nous irons voir les Siamois, qui sont à six heures d'ici, avec une section d'Infanterie et des irréguliers, et dont l'officier souvent vient me rendre visite. »

Cette situation en face des troupes siamoises était fort délicate; mais le capitaine de G... savait joindre la prudence à la plus grande fermeté et 'éviter ainsi tous les écueils d'une position difficile.

Situé sur la voie commerciale la plus directe entre le Mé-Kong et l'Annam, Na-Kaï est un point fort important.

De Cam-Mon à Muong-Môn il n'y a que soixante-dix kilomètres, par une route assez bonne. Là, le Nam-Kadin, devenu navigable pour les grandes pirogues, vous conduit en un jour et demi au Mé-Kong, éloigné de 80 kilomètres seulement par la route de terre.

Cette route, qui sera, plus tard sans doute, suivie par un transit important, traverse les sous-préfectures laotiennes de Cam-Mon et de Cam-Cot.

Ces deux territoires, de même que la principauté du Tranh-Ninh, située au Nord, ont été laissés à l'Annam par la paix conclue en 1860 entre cette puissance et le Siam. Toutefois elles doivent payer au Siam un léger tribut.

Mais, depuis bien des années, le gouvernement de Hué s'est désintéressé de ses possessions laotiennes.

Poussés par les immigrants chinois du Yunnan, les montagnards Xas et Méos, descendus des hauteurs, ravagent ces provinces jadis peuplées et qui aujourd'hui ne sont plus qu'un désert.

Leurs paisibles populations se sont portées vers le Mé-Kong, et à ces émigrants Pu-Thaïs, de même souche qu'eux, les Siamois ont offert des territoires qu'ils cultivent aujourd'hui.

Puis, les troupes siamoises, violant le traité de 1860, se sont peu à peu avancées vers le nord et vers l'est. Armées et organisées à l'européenne, le moindre de leur poste peut tenir tête aux bandes pillardes, et si nous n'avions pris en main les intérêts de l'empereur

d'Annam, notre protégé, bien vite toutes les principautés eussent obéi au souverain de Bang-Kok.

Dans la partie du territoire que nous occupons, les anciens habitants aspirent à revenir; mais les Siamois s'opposent à ce mouvement des Laotiens, qui voudraient réoccuper les vallées, berceau de leurs familles, reconstruire leurs villages brûlés, remettre en culture leurs rizières d'autrefois.

C'est aussi par les manœuvres de l'officier siamois à Cam-Mon et par toutes ses entraves, que Na-Kaï devait tirer ses approvisionnements de l'Annam.

Mais nos progrès dans la région sont rapides. M. Pavie, notre consul, saura faire valoir nos droits et, sous peu, les Siamois devront repasser sur la rive droite du Mé-Kong.

En attendant, nous pourchassons les bandes pillardes.

En mars et avril 1889, mon capitaine, M. Lafitte, détaché au poste de Cay-Chan, avait parcouru tout le Tranh-Ninh, chassant devant lui, dans les hautes vallées du Song-Ca et du Song-Mô, les Chinois et Méos qui dévastaient la région.

Avec 27 hommes, il poursuivit une bande de 300 pillards, les délogeant, en huit rencontres

différentes, des positions où ils se retranchaient.

Il leur tua 30 hommes, s'empara de plus de 40 fusils, de lances, de sabres, de petits canons de bronze. Et ce fait d'armes fut accompli presque sans pertes par nous; seul le R. P. Pédémont, qui accompagnait le capitaine et servait de guide et d'interprète, fut tué roide d'une balle dans la tête, victime de sa foi religieuse et de son patriotisme.

Nos postes peuvent arrêter les dévastateurs et, de même que sous notre protection les vallées de la Rivière Noire, du Song-Ma et du Song-Chu se repeuplent peu à peu, de même celles du Tranh-Ninh et les hauts plateaux verront revenir leurs habitants, seront parsemés de grands villages et de nouveau couverts de cultures.

Je quittai Na-Kaï le lendemain, après le déjeuner; mais, au lieu de passer la nuit dans les horribles baraques de l'ancien poste, poussant un peu plus loin, j'arrivai devant une grande bonzerie laotienne.

Un vaste bâtiment orienté au sud sert d'habitation aux moines; vis-à-vis s'élève le temple, orné de peintures et de dragons sculptés, entouré d'une large véranda, que soutiennent des colonnades de bois précieux.

D'immenses banians ombragent un terrain bien battu et balayé avec soin. Une mare, sur laquelle flottent de larges feuilles de nénuphars, est ombragée par ces arbres.

Le chef de la confrérie, suivi de deux autres prêtres, m'attendait à la porte de la palissade qui clôturait le monastère; lorsque j'eus mis pied à terre, il me pria d'entrer chez lui.

Ces moines, dont la tête est complètement rasée, portent de longues robes grises, et sur l'épaule gauche une large écharpe de soie jaune venant se nouer sur la hanche droite.

Beaucoup plus influents en pays laotien que ne le sont les bonzes de l'Annam et de la Chine, ils vivent grassement des dons que les populations viennent leur offrir.

Voués au célibat, astreints à des jeûnes et à des règles aussi dures que celles de nos religieux, ils se livrent à la prière, à l'étude des Livres saints, écrits dans le dialecte hindou, le Pali, adressent des offrandes à leur Dieu et souvent, autour de leur temple, ils tournent avec lenteur en procession, en répétant le nom vénéré de Bouddha.

Letemple différait bien des pagodes annamites, élevées à tel ou tel Esprit protecteur d'une province, d'une ville, à tel mâne d'une

dynastie. J'y remarquai fort une image de la déesse Kouanyn, déesse de la fécondité, qu'implorent les femmes stériles et qui vient aussi en aide au soldat, au marin, au voyageur en péril. Malgré ses bras multiples, vu sa pose, l'expression de sa figure et surtout l'enfant qu'elle portait sur son sein, je lui trouvai une grande ressemblance avec les images de la Vierge Marie. Je ne fus pas seul, d'ailleurs, à éprouver cette impression, car le petit Dioc, me tirant par la manche, me dit, en me montrant la déesse : « Tiens ! même chose, Madame Catholique ! »

Je revins auprès des moines ; mais bientôt ils me quittèrent, car le soleil baissait à l'horizon, et, le chapelet à la main, ils allaient réciter leurs prières, pendant qu'en face, dans le temple, les enfants, que de riches Laotiens leur confient pour le temps de leur éducation, chantaient tous en chœur.

Des oranges, des bananes, des noix de coco, un superbe chapon me furent offerts par les bonzes, et ils refusèrent quoi que ce soit de ce que je leur fis présenter en retour, ne devant rien manger entre le coucher et le lever du soleil.

Jusqu'à minuit, je restai avec le chef du mo-

nastère, car, à cette heure-là, tous devaient se lever pour de nouvelles prières.

Il parlait annamite ; je pus donc facilement converser avec lui, et il me parut fort monté contre les Siamois, qui venaient de faire décapiter un bonze très influent, un homme que le peuple considérait comme un saint et dont la mort avait plongé les Laotiens dans la consternation.

Le lendemain matin, je remontai sur mon éléphant et quittai ces moines, qui avaient produit sur moi une si vive impression.

Je songeai, en même temps, que les premiers missionnaires catholiques, témoins de leurs cérémonies, les crurent inspirés du démon. Le diable seul, pensaient-ils dans leur naïveté, avait pu leur apprendre à singer les pratiques de notre sainte religion.

Ils ignoraient, les malheureux, que ces rites, ces pompes, c'est nous qui les avons empruntés au Bouddhisme et que, trois siècles avant la naissance de Jésus-Christ, les missionnaires indous, franchissant l'Himalaya, commençaient à convertir à la religion de Fo les centaines de millions de sectateurs qu'elle possède encore aujourd'hui.

CHAPITRE XVII

D'HANOI A YEN-BAY. — LE FLEUVE ROUGE. — SA NAVIGABILITÉ

Trois mois se sont écoulés depuis mon excursion dans le Cam-Mon.

Me voici à Hanoï, prêt à rejoindre le haut pays, car je suis affecté à la compagnie d'Infanterie de Marine qui tient garnison à Yen-Bay.

Que d'ennuis et de déboires, pendant ces trois mois!

C'est à la suite d'un incident qui fit grand bruit au Tonkin, qui devait faire grand bruit en France, mais que je ne raconterai pas ici, parce que le sujet m'entraînerait trop loin et qu'il ne se rattache pas aux Muongs, c'est à la suite de cet incident que j'ai quitté l'Annam.

Pendant quelques jours j'ai pu profiter de mes loisirs dans la capitale du Tonkin ; mais il me faut partir, monter vers le haut Fleuve Rouge.

Aux appontements des Messageries, le *Lao-*

Kay, qui m'emporte, a largué ses amarres, nous gagnons lentement le milieu du fleuve, parmi la foule des sampans et des jonques ; les quais d'Hanoï s'effacent bientôt, et nous voici en plein Song-Koï, poussés vivement par l'énorme roue qui, placée à l'arrière du bateau, fait bouillonner les eaux rougeâtres.

Sur les deux rives, distantes de plus de 800 mètres, le brouillard du matin s'est dissipé ; de nombreux sampans suivent le fil de l'eau ou remontent avec lenteur le courant ; des bandes d'Annamites trottinent sur les digues et, au delà, jusqu'à l'horizon, s'étendent les rizières et les innombrables villages.

La tour d'Hanoï a depuis longtemps disparu ; on n'aperçoit plus le petit blockhaus de la rive gauche, où jadis j'ai eu plus d'une alerte de nuit et qui alors formait tête de pont, en face des Chinois tenant encore Bac-Ninh.

Mais voici Palan, ses pagodes blanches, ses colonnes de marbre, sur le bord du fleuve, et un peu plus haut, Sontay, notre première escale.

La ville est au loin, invisible pour nous, mais sur la digue qui nous la cache s'élève le blockhaus que l'on a construit sur l'emplacement du fort de Phu-Sa, contre lequel les Turcos et

APPONTEMENTS DES MESSAGERIES FLUVIALES A HANOÏ

l'Infanterie de Marine de l'amiral Courbet ont livré tant d'assauts meurtriers.

Tout, d'ailleurs, dans cette partie du Delta, nous rappelle des épisodes de la campagne. Au confluent de la Rivière Claire, s'élèvent les casernes et l'infirmerie de Viétri ; c'est là qu'on nous a débarqués, le 23 février 1885, pour marcher sur Tuyen-Quan assiégé. En face, Bac-Hat, gros village annamite, et, devant, la petite plage où l'on enterra, en novembre 1884, deux matelots tués à bord du *Revolwer*.

Je revois le village renommé par ses soieries, aujourd'hui populeux et prospère, alors désert, à moitié brûlé.

A ce spectacle si triste que j'évoque en moi, il me semble revoir, mouillée au milieu du fleuve, notre petite canonnière, aux plaques de blindage trouées comme des écumoires, au pavillon déchiré par les balles.

Bientôt nous dépassons le confluent de la Rivière Noire, qui double presque les eaux du fleuve ; nous laissons sur notre gauche Hong-Hoa, avec ses nouveaux bâtiments aux toits rouges, et si les rizières ou les champs de canne à sucre, sur la rive opposée, s'étendent encore à perte de vue, du côté de la ville, la plaine

est déjà resserrée entre le fleuve et les premiers contreforts des montagnes.

A Ngoc-Tap, joli poste, dont la pagode perchée sur un roc est à moitié cachée par de grands arbres, nous quittons définitivement le Delta ; le haut fleuve commence.

Dans cette vallée presque rectiligne, qui descend depuis Lao-Kay, même depuis Man-Hao, le Song-Koï, large de 300 mètres en moyenne, est enserré d'abord par des mamelons boisés, puis, au second plan, par des collines de 5 à 600 mètres de hauteur. Le courant est plus rapide, et, comme la nuit vient, on mouille non loin de là, au pied du poste optique de Tu-My. Le lendemain, il nous faut naviguer toute la journée pour franchir les 70 kilomètres qui nous séparent encore de Yen-Bay.

C'est là qu'en 1889 s'arrêtait le service des Messageries ; au-dessus de Yen-Bay, les rapides commencent ; le plus difficile de tous, le Tac-Haï, n'est qu'à 48 kilomètres du fort.

Déjà, au mois de juillet précédent, une expérience fut tentée pour remonter au delà, et elle avait pleinement réussi.

Construit spécialement pour la navigation du Fleuve Rouge, le *Lao-Kay* avait pu, le premier, atteindre jusqu'au Yunnan.

Un seul accident avait eu lieu, au passage du Tac-Haï, par la rupture de l'amarre sur laquelle se hâlait le bâtiment. Il s'était échoué sur un banc de sable, les eaux baissaient, et, malgré tous les efforts (on réquisitionna 400 coolies), il fallut attendre une crue pour le renflouer.

Ce n'est qu'au bout de huit jours, les eaux étant hautes, que le *Lao-Kay* déséchoué s'engageait à toute vapeur dans le Tac-Haï, le franchissait, et passait triomphalement devant le poste militaire de Traï-Hut ; trois jours après, il était à Lao-Kay.

Si un tel service de navigation à vapeur est de toute utilité pour l'approvisionnement de nos postes, son fonctionnement régulier, sur une voie commerciale aussi suivie que celle du Fleuve Rouge, est d'une bien autre importance.

Non seulement le Fleuve Rouge est le seul débouché direct du Yunnan vers la mer, mais encore il est déjà utilisé pour le transport en transit des marchandises allant du Yunnan au Quang-Si et vice versa.

Dès 1889, le commerce reprenait; la voie du Fleuve Rouge était suivie par de nombreux convois de jonques.

Rien de plus pittoresque que ces convois se suivant sur le fleuve.

On monte à la cordelle, on descend à l'aviron, et, si le vent est favorable, les voiles en nattes sont déployées.

Les bateliers annamites chantent, en manœuvrant leurs longues rames; les jonques s'avancent lentement; devant elles défilent les collines boisées, les petits bancs de sable blanc étincelant au soleil, lorsque les eaux sont basses, les hameaux flottants, aux cases construites sur des radeaux et les caï-nhàs des nombreux villages annamites, aux toits de paille ou de feuilles de latanier, à demi cachées par les aréquiers et les bambous.

Si le convoi transporte des marchandises, les gros mercantis chinois ne se montrent guère à l'extérieur; couchés sous la paillote, ils fument tranquillement l'opium, bercés par le léger roulis de l'embarcation.

Quelquefois, c'est un convoi militaire. Sur la paillote veillent les tirailleurs, accroupis, la carabine sur les genoux.

La ceinture et la jugulaire rouge des petits Tonkinois se voient de loin, et si un détachement suit la route de terre, si un convoi descend en sens inverse on hèle ceux qui montent.

Le casque blanc d'un pontonnier ou d'un soldat d'Infanterie de Marine paraît aussitôt, et le

VILLAGE FLOTTANT SUR LE HAUT FLEUVE ROUGE

Français vous donne des nouvelles du Delta, de ce Delta si agréable à habiter et que l'on considère presque comme la France, lorsque l'on est perdu dans les hautes régions.

Désormais, les vapeurs des Fluviales et ceux de la Cie Roques vont parcourir le fleuve. Devant chaque poste, on entendra leur sifflet d'avertissement : ce sera, certes, moins poétique, mais on ira d'Hanoï à Lao-Kay en quatre jours au lieu d'en mettre vingt ou vingt-cinq.

C'est que, depuis ce temps, on a fait bien des efforts, couronnés d'un plein succès.

MM. Marty et d'Abbadie, directeurs des Messageries Fluviales, ont fait améliorer les passages.

M. Repton, envoyé par eux avec une nouvelle chaloupe spécialement construite dans ce but, a pu faire sauter plusieurs roches du Tac-Haï et pratiquer ainsi un chenal excellent.

Les rapides situés en amont ont été de même rendus plus praticables.

Un second vapeur, sorti des chantiers de la Compagnie, à Haïphong, le *Yunnan*, long de 46^{m}. et calant 0^{m}. 70, a dernièrement (août 1890) effectué en soixante heures la montée d'Hanoï à Lao-Kay.

La descente s'est faite en seize heures !

Des bâtiments monoroues, ne calant pas plus de 0 m. 70 et animés d'une vitesse minima de 9 nœuds, grâce à laquelle ils peuvent refouler les plus forts courants, qui, même au Tac-Haï, n'atteignent pas 6 milles à l'heure (11.112 mètres), de tels bâtiments seront aptes, en toute saison, à remonter jusqu'à Lao-Kay.

Le problème de la navigabilité du Fleuve Rouge est donc résolu; les communications rapides entre le Yunnan et le Tonkin sont établies, dès aujourd'hui.

Les Anglais, émus de ce résultat, voudraient presser l'étude des chemins de fer, qui, de la Birmanie, doivent pénétrer dans le Yunnan et offrir un débouché aux immenses richesses minières de cette province.

Mais une telle route nécessite des travaux gigantesques, tandis que la voie du Fleuve Rouge est pour nous un chemin court, rapide et sûr.

Et, même dans le cas où la voie fluviale nous semblerait insuffisante, il nous est facile de la doubler par une voie ferrée.

Les collines de la rive gauche, collines de formation jurassique, présentent entre elles de longues vallées parallèles au fleuve. Les affluents peu nombreux de cette rive ne nécessitent pas, pour être franchis, des travaux d'art

importants, et, si nous le voulons, avant que les chemins de fer anglais soient bien avancés, les rails de la voie de Lao-Kay à Hanoï contourneront, comme un long ruban d'acier, les mamelons riverains du fleuve, et les éléphants sauvages, que l'on rencontre encore dans les immenses forêts de Lam, s'enfuiront épouvantés par le sifflet de nos locomotives.

CHAPITRE XVIII

LE FORT D'ARRÊT DE YEN-BAY. — HYPOTHÈSE D'UNE INVASION CHINOISE. — LA VIE AU FORT

Yen-Bay, ma nouvelle demeure, s'élève sur la rive gauche du Fleuve Rouge, à 170 kilomètres en aval de Lao-Kay, à 170 kilomètres aussi en amont d'Hanoï; son fort d'arrêt garde la route du Delta contre une invasion descendue du Yunnan.

En ce point, jadis fortifié par les Pavillons-Noirs et d'où le colonel de Maussion les chassa en 1886, nous avions subi l'attraction, pas toujours heureuse, qu'exercent sur nous les citadelles annamites ou les positions chinoises, et nous avions installé un grand ouvrage fortifié. De nombreux mamelons ont été écrêtés, les déblais ont rempli l'espace qui les séparait, et un fort, d'un tracé bizarre, a surgi à un coude du fleuve.

Ce qui donne à cet ouvrage un aspect curieux, c'est le ravin qui le creuse au centre, prenant naissance au sommet, et se dirigeant vers la

gorge que ferment un mur crénelé et un chemin couvert.

Des chemins en corniche grimpent sur les flancs du ravin et donnent accès aux terre-pleins sur lesquels s'élèvent l'infirmerie, le pavillon des officiers et les casernes.

La poudrière, les magasins, l'armurerie sont bâtis au centre, au fond du creux, par conséquent bien à l'abri ou, en termes techniques, bien défilés.

Malheureusement le flanc droit n'est nullement protégé des coups de la rive droite, et sur ses terre-pleins très étroits la construction de parados est impossible.

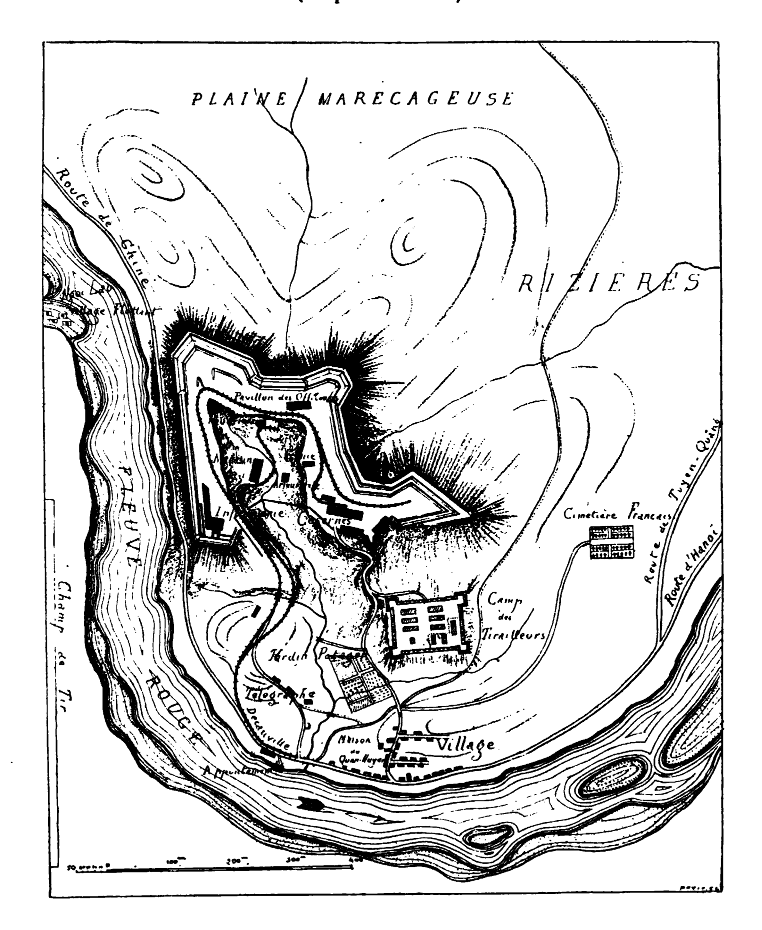
A la fin de 1889, le fort de Yen-Bay était loin d'être prêt. Les casernes en construction, les magasins inachevés, les escarpes non revêtues, les lignes Decauville se croisant de toutes parts, le faisaient plutôt ressembler à un vaste chantier qu'à une forteresse.

Yen-Bay, une fois achevé et armé, doit arrêter les troupes chinoises descendant du Yunnan par la vallée du Fleuve Rouge, tandis que celles suivant la Rivière Claire viendront se heurter à Tuyen-Quan, où nous avons construit deux forts.

Il complète ainsi notre système défensif du Tonkin, car les routes débouchant du Quang-

CROQUIS DU FORT DE YEN-BAY

(Croquis de l'auteur.)



Si sont également gardées par la place de Taï-Nguyen et surtout par celle de Lang-Son, où l'on a exécuté d'importants travaux.

Mais si les fortifications de ces points d'arrêt ne peuvent nous inspirer toujours une confiance sans borne, ce qui doit nous rassurer, quoi qu'il arrive, c'est la lenteur de la mobilisation et de la concentration de l'armée chinoise.

Seul, chez les Célestes, le corps d'armée du Petchili est organisé ; au sud de l'empire Chinois, il n'y a aucune force redoutable.

Le manque de voies ferrées, l'insuffisance des routes, la difficulté de faire vivre des masses d'hommes, dans ces régions presque désertes, qui ne sont que le prolongement de notre haut Tonkin : voilà ce qui nous protège bien plus que nos fortifications.

C'est après la prise de Sontay (décembre 1883) que les troupes chinoises commencèrent à affluer au Tonkin. Chassés de Bac-Ninh, trois mois plus tard, les réguliers se retirèrent sur la route de Lang-Son, et ce n'est qu'au bout d'un an que le vice-roi de Canton réussit enfin à masser, aux alentours de cette place, un corps de 25 à 30.000 hommes. Encore les culbutâmes-nous, au mois de février 1885, et si, après le départ d'une brigade, si, après une série de combats

glorieux on battit en retraite, cela est dû à une suite de circonstances malheureuses et à un affolement qu'il serait difficile, espérons-le, de voir se reproduire.

Quant aux troupes régulières, que le vice-roi du Yunnan et du Setchouen envoya contre nous, qu'auraient-elles fait, sans l'appui des Pavillons-Noirs de Luh-Vinh-Phuoc ?

Est-il donc bien hardi d'en conclure que des renforts considérables pourraient être envoyés de France, bien avant que les Chinois eussent pu attaquer le Tonkin, et, même en cas d'une guerre européenne, qui sait si la campagne ne serait pas terminée en France, avant que l'armée impériale eût prononcé un sérieux mouvement offensif contre notre corps d'occupation ?

D'ailleurs, gens pratiques, les Chinois ne tiennent nullement à se lancer dans les aventures pour s'emparer de ce pays. Leurs immigrants y viennent faire fortune ; peu à peu ils envahissent toutes les villes, monopolisent en partie le commerce, jouissent, sous notre domination, d'immunités qu'ils n'auraient pas sous un autre régime : c'est, je crois, tout ce qu'ils demandent.

La Chine possède, il est vrai, depuis 1888,



HOMME ET FEMMES MANS

une belle escadre de deux cuirassés et de cinq croiseurs protégés à grande vitesse, escadre que j'ai eu l'occasion de voir à Saïgon, et près de laquelle, de l'avis de tous les officiers de marine, notre division navale de l'Extrême-Orient fait triste figure.

En cas de conflit, c'est au bombardement de quelques points sans importance que se bornerait le rôle de cette escadre ; Saïgon et Haï-Phong seraient vite mis à l'abri, il faut bien le croire, par des lignes de torpilles placées à l'entrée des rivières, et les torpilleurs de la défense mobile ne resteraient pas inactifs.

Mais, si la marine a fait de grands progrès, longtemps encore l'armée chinoise, sauf le corps du Petchili, constituera « une quantité négligeable ».

L'Ecole militaire de Tien-Tsin ne fournit pas d'instructeurs aux troupes du Sud, et, tant qu'elles continueront à être commandées et administrées par des mandarins ignorants et prévaricateurs, nous pourrons envisager l'avenir avec tranquillité.

Mais revenons à Yen-Bay.

L'existence dans le fort n'avait rien de bien folâtre; ces rampes, ces talus, ces parapets of-

fraient un coup d'œil singulièrement monotone.

Dans le pavillon des officiers, grand bâtiment rectangulaire à larges vérandas, qui s'élevait sur le terre-plein du bastion Nord-Est, j'occupais une vaste chambre avec cabinet; de mes fenêtres, je jouissais d'une jolie vue sur le fleuve et sur les collines de la rive opposée, qui trop souvent disparaissaient, masquées par les pluies fines et froides de ce mois de novembre.

Lors des beaux jours, on allait parfois faire une promenade sur le bord du fleuve, une course à cheval sur la route de Tuan-Quan, ou bien on rendait visite aux officiers de tirailleurs, dans le petit camp palissadé, qui, vis-à-vis de la gorge du fort, contenait les baraquements de leur compagnie; de là, on descendait au village, aux cases habitées par quelques paysans, par des marchands surtout; à la tombée de la nuit, la boutique d'un débitant chinois était le rendez-vous général.

On jouait d'interminables parties, on bavardait à n'en plus finir; enfin nous remontions au fort, avec les artilleurs et le médecin, pendant que les officiers de tirailleurs rentraient à leur camp.

Tous les huit jours, le *Lao-kay* nous mettait en communication avec le Delta.

C'était un événement que l'arrivée de la cha-

loupe ; quand son sifflet retentissait au loin, du haut de notre véranda, nous la regardions s'avançer, disparaître un instant au coude du fleuve, pour bientôt virer et venir mouiller au pied des talus du fort.

Peu d'instant après, nôus avions notre courrier; je passais alors quelques moments agréables; de l'un à l'autre on se prêtait les journaux, le livre nouveau que l'on avait pu recevoir, et j'oubliais mes ennuis, heureux surtout de sentir que l'arrivée de chaque courrier me rapprochait du jour où je reverrais la France.

Mais cette vie monotone ne devait pas durer longtemps. Juste un mois après mon arrivée à Yen-Bay, une révolte éclatait dans le Thanh-Hoa-Dao, et je partais en colonne.

CHAPITRE XIX

HISTOIRE DU PAYS DES SEIZE CHAUS. — LA FAMILLE DE DÉO-VAN-TRI. — RÉVOLTE DU THANH-HOA-DAO

Tout le massif montagneux compris entre le Fleuve Rouge et la Rivière Noire est habité par des populations Thaïs, Mangs, Mans et Méos. Seuls les villages situés sur le bord du fleuve et dans les vallées inférieures des affluents sont occupés par des Annamites.

Au delà de Yen-Bay, les gens de la plaine n'ont guère remonté le Song-Koï; si on les y rencontre, c'est en général comme trafiquants, non comme agriculteurs fixés dans le pays.

Les divisions administratives se sont ressenties des divisions ethnographiques, ainsi le quan-huyen (sous-préfet) de Tran-Yen, fixé à Yen-Bay, ne commande qu'à 50 kilomètres en amont du fort, et son influence ne va pas plus loin que les rives du fleuve.

Au delà, les chefs indigènes, obéissant plus ou moins aux ordres des mandarins annamites, exercent une autorité absolue.

C'est le pays des seize Chaus de la Rivière Noire; il couvre une immense étendue, entre la principauté de Luang-Prabang et le Yunnan, et les territoires de plusieurs chaus (districts) s'étendent sur la rive gauche du Fleuve Rouge.

Le régime féodal se retrouve là dans toute sa force. Les chefs absolus de la région, les thuonc-shu, se succédaient de père en fils. Dans cette famille régnante, étaient pris la plupart des quan-chaus ou tri-chaus placés à la tête de chacun des chaus ou divisions administratives. Plus bas enfin, les chefs de canton appartiennent toujours à la noblesse du pays.

Avant notre arrivée, le thuonc-shu recevait l'investiture du vice-roi du Tonkin, et les quan-chaus, ayant aussi rang de mandarins, voyaient leurs charges confirmées par le gouverneur annamite d'Hong-Hoa.

Mais cette ingérence des fonctionnaires de la cour de Hué dans les affaires du pays muong était toute superficielle : c'est à leur naissance que les chefs devaient le pouvoir, être reconnus par les autorités annamites n'étant qu'une simple formalité.

L'histoire des seize Chaus, depuis le commencement du siècle, montre l'indépendance dont

les Muongs ont toujours joui vis-à-vis de l'Annam.

Cette histoire, sur laquelle je n'ai pu trouver aucun document écrit, c'est par mes conversations avec le cai-tông (chef de canton) de Nhé-Lô et avec d'autres seigneurs thaïs, que j'en ai démêlé les principaux traits.

Lorsque, par hasard, entre deux reconnaissances, j'avais une journée de libre à Nhé-Lô, fuyant un vieux chef de bataillon qui commandait le poste, je me rendais chez le cai-tông, et celui-ci, descendant de la famille des Bao-Anh, qui, au siècle dernier, régnaient sur les Muongs, m'instruisit de quelle façon ses ancêtres avaient perdu le pouvoir. Ces récits, et ceux qui se rapportent aux événements de ces dernières années, je crois pouvoir les résumer, car ils me furent confirmés par d'autres chefs venus de la Rivière Noire.

En l'année 1800, à la mort de Bao-Anh, thuonc-shu des seize Chaus, le kinh-luoc (vice-roi du Tonkin), méconnaissant les principes d'hérédité qui jusqu'alors avaient prévalu, nomma un mandarin annamite, à la tête des territoires muongs.

Une révolte éclata aussitôt.

Le fils du thuonc-shu défunt, dépossédé de

tous droits à la succession de son père, entra en pourparlers avec le vice-roi du Yunnan, lui offrit le territoire de Phong-Tho et obtint de lui des secours en hommes et en munitions.

Lorsque, avec leur duplicité habituelle, les mandarins annamites se furent emparés par trahison du chef muong; lorsque celui-ci, s'étant rendu sans défiance à Hong-Hoa pour traiter de la paix, eut eu la tête tranchée, son fils se réfugia en Chine, et, nommé mandarin chinois, s'installa à Montzé.

Une grande levée de boucliers allait se produire dans les seize Chaus; soutenus par les armes chinoises, les Muongs pouvaient repousser toutes les armées annamites; le pays allait définitivement échapper à l'influence de Hué.

Un seul moyen s'offrait au kinh-luoc, pour réparer en partie les fautes commises: renoncer à son ingérence directe sur le pays et placer à la tête des montagnards un homme de leur race.

Quinze ans après l'ouverture du conflit, un noble thô fut nommé thuonc-shu des 16 Chaus, et peu à peu il gagna dans le pays la même influence que celle de la famille déchue des Bao-Anh.

Mais les mandarins chinois avaient pris au

sérieux l'offre faite par ces derniers; ils voulaient occuper Phong-Thô, et longtemps le nouveau chef muong eut à lutter contre les réguliers du Yunnan, pour conserver la possession de ce poste. On voit encore, dans les environs de Phong-Thô, les restes des tranchées chinoises; plusieurs fois, vers l'année 1820, le village fut pris et brûlé par les Célestes.

Vers 1850, les premières tribus mans et mangs firent leur apparition dans le pays. Les habitants du Yunnan avaient appris le chemin des riches vallées des 16 Chaus; le climat tempéré leur plaisait; ils vinrent s'installer à mi-hauteur, dans les espaces laissés libres, et ces hommes de race jaune se plièrent rapidement à l'autorité des chefs thaïs de la contrée.

Ce n'est que dix ans plus tard, en 1860, que la région fut troublée par l'arrivée de Quang-Ngo-Cong, auquel succéda bientôt son lieutenant, Luh-Vinh-Phuoc.

Venu du Quang-Tong et du Quang-Si, avec ses Pavillons-Noirs, débris des *Taï Pings*, ces terribles *rebelles aux longs cheveux*, qui avaient mis la dynastie mongole à deux doigts de sa perte, le chef cantonnais, s'installant à Lao-Kay, rançonna la région sans merci.

La révolte musulmane du Yunnan, qui occu-

pait alors toutes les forces régulières chinoises, l'expédition française de Cochinchine, qui absorbait entièrement la cour de Hué, le manque de cohésion des Muongs, tout cela permit à ce féroce aventurier de se tailler un royaume sur le Fleuve Rouge, et il se nomma lui-même Grand Mandarin du pays.

Le commerce sur le Song-Koï subit alors de dures épreuves. D'énormes droits étaient prélevés, à Lao-Kay, sur toutes les marchandises, et, bien que ces droits eussent été acquittés, les jonques n'en étaient pas moins quelquefois attaquées, un peu plus bas, et leurs équipages passés par les armes.

Le gouverneur d'Hong-Hoa essaya bien de chasser les Pavillons-Noirs ; mais que pouvaient les faibles soldats annamites contre ces bandes fortement organisées? Seul, M. Jean Dupuis, grâce au concours du vice-roi du Yunnan, grâce à une forte escorte de Malais et de Chinois, encadrés par des Européens, put, avec ses canonnières, passer devant Lao-Kay, sans être molesté. A deux reprises, en 1872 et 1873, ce hardi Français, commerçant adroit, explorateur intrépide, parcourt le fleuve. N'importe ! Luh-Vinh-Phuoc se maintient toujours à Lao-Kay, et chaque année sa douane prélève deux millions

de francs sur les commerçants assez courageux pour s'aventurer sur le Song-Koï.

Mais, dans le Delta, la situation s'est profondément modifiée. Rivière a repris la politique de Francis Garnier, et, en avril 1881, la citadelle d'Hanoï vient d'être enlevée par les Français, en un tour de main.

Les mandarins de Hué, qui viennent de nous lasser par leurs ruses, ne peuvent pas compter sur leurs troupes pour une lutte ouverte; ils ont alors recours aux Pavillons-Noirs. La paix est faite avec Luh-Vinh-Phuoc, et ses condottieri, pris à la solde de l'Annam, marchent contre les « pirates de l'Occident ».

Des contingents muongs suivent aussi ; plus d'un de ces Pu-Thïas, aujourd'hui nos plus sûrs alliés, a entendu siffler les balles françaises et éclater nos obus à Sontay, à Hong-Hoa, à Tuyen-Quan; parmi ces jeunes chefs, qui nous reçoivent avec tant de déférence, plus d'un peut-être a trempé ses mains dans le sang de pauvres soldats décapités, près du pont de Papier ou dans les tranchées du fort de Phu-Sa.

Après Hoa-Moc, ce combat où les Pavillons-Noirs résistèrent tout un jour à la canonnade de trois batteries et aux assauts furieux d'une brigade et nous infligèrent des pertes si cruelles,

(nous mettant 648 hommes, dont 26 officiers, hors de combat), Luh-Vinh-Phuoc, décidément vaincu, se réfugia dans le Yunnan ; les débris de ses troupes se dispersèrent dans le haut Tonkin, et les Muongs rentrèrent chez eux.

Ces événements avaient favorisé la fortune d'un petit chef muong, qui, sorti du peuple, simple habitant du village de Ban-Van, était arrivé, grâce aux présents offerts au gouverneur d'Hong-Hoa, puis aux services rendus à Luh-Vinh-Phuoc, à obtenir le grade de chef de canton, puis la charge de quan-phong, c'est-à-dire de chef militaire des seize Chaus, charge qu'il cumulait avec celle de tri-chau de Chieû-Tau.

Le thuonc-shu Déo-Van-Tri, fils du seigneur qui, en 1815, avait été placé à la tête de la région, ne voyait pas avec plaisir l'élévation de ce parvenu, et, lorsque ce dernier osa lui demander sa fille en mariage, il la lui refusa avec hauteur : une fille noble ne pouvant s'allier au fils d'un coolie.

Furieux de cet affront, le quan-phong s'insurgea, sous un prétexte futile, et, comme il venait d'apprécier notre force en luttant contre nous dans le Delta ; comme nous occupions déjà la ligne du Fleuve Rouge jusqu'à Tuan-Quan, il se rendit à Hong-Hoa pour solliciter

rte de l'État-Major.)



des secours, pendant que Déo-Van-Tri s'adressait au vice-roi du Yunnan, qui, au mépris des traités, lui envoya 700 irréguliers, avec lesquels le chef muong promettait de nous ramener jusqu'à la mer.

Mais la colonne Pelletier le délogea du chau de Chieû-Tau, et l'année suivante, en 1887, la colonne Pernod remontait toute la Rivière Noire, le chassait de Laï-Chau et le forçait à chercher un asile en Chine.

Nommé mandarin chinois, Déo-Van-Tri aurait longtemps continué par ses agissements à troubler le pays, sans la politique habile du commandant Pennequin.

Cet officier supérieur, nommé résident de Son-La, en 1888, avait, je l'ai raconté ailleurs, fait évacuer tous les territoires soumis à sa surveillance par les bandes chinoises qui les occupaient.

Le quan-phong, récompensé des services qu'il nous avait rendus (on le décora de la Légion d'honneur), M. Pennequin s'était attaché à rétablir, dans le pays, l'autorité des anciens chefs et partout les seigneurs de la famille de Déo-Van-Tri étaient rentrés en fonction. Ce dernier même avait envoyé son fils au commandant, il négociait sa soumission, et la paix la plus

complète régnait dans toute l'étendue de la résidence de Son-La.

Sous l'administration éclairée du commandant Pennequin, le pays muong, si longtemps désolé par la guerre, jouissait enfin de quelque quiétude, lorsque les trois cantons de Han-Son, Phu-Nam et Son-Ha, formant le Thanh-Hoa-Dao, et le huyen de Van-Chan, situé à l'est, furent séparés de la résidence de Son-La et rattachés à celle d'Hong-Hoa.

Les populations thaïs, habitant ces régions, reprenaient peu à peu leurs travaux ; déjà une récolte de riz avait été productive, la seconde allait être levée, lorsque le vice-résident d'Hong-Hoa envoya parmi ces agriculteurs, jusqu'alors à peu près indépendants, des mandarins annamites chargés de faire rentrer l'impôt.

L'installation parmi eux de ces nouveaux fonctionnaires rapaces, opérant sous notre protection, nous aliéna aussitôt l'esprit des habitants.

Peu après, l'autorité militaire arrêtait inutilement, pour laisser ensuite maladroitement échapper, le chef de canton de Son-Ha.

A la tête des montagnards mans et méos de son canton et de 80 Chinois appelés par lui



ENTRÉE DU FORT MUONG DE PHONG-THO

[illegible]

[illegible]

l'épreuve des balles, et, une fois la nuit venue, on ne devait pas allumer une bougie sous peine de voir les projectiles pleuvoir immédiatement.

Au bout de quinze jours, une colonne vint enfin délivrer la garnison et le poste fut supprimé.

M. Moll, le sous-lieutenant qui venait de si bien se défendre à Tu-Lé, prit le commandement du poste de Gia-Hoï ; mais bientôt s'y trouva dans une situation aussi périlleuse, bloqué pour la deuxième fois.

On vint encore le dégager, non sans pertes, et, comme précédemment, on évacua Gia-Hoï. Par suite de ces reculades successives, le poste de Nhé-Lô se trouvait en tête de ligne; naturellement il fut investi à son tour, dès que les troupes eurent repris le chemin du Fleuve Rouge.

Dans Nhé-Lô, avec le peloton du sous-lieutenant Moll, était enfermé le commandant du cercle de Déo-Hat. Les effectifs des postes voisins ne permettaient pas le formation d'une colonne de secours, et, comme la situation était critique, ce fut encore à la garnison de Yen-Bay qu'incomba la mission de débloquer Nhé-Lô.

CHAPITRE XX

LE DÉBLOQUEMENT DE NHÉ-LO. — MARCHE FORCÉE. — LES TRAINARDS. — SURPRISE D'UN DÉTACHEMENT PAR LES CHINOIS. — LES TÊTES COUPÉES. — *Ense et aratro.*

C'est le 22 novembre que nous reçûmes, à Yen-Bay, l'ordre de former une colonne pour aller immédiatement au secours du commandant B... enfermé dans Nhé-Lô.

Ma compagnie, déjà réduite à 110 hommes par les évacuations, devait fournir 45 hommes, qui marcheraient sous mon commandement.

Nos soldats étaient tellement épuisés par les expéditions précédentes que l'on eut toutes les peines du monde à en trouver parmi eux quarante-cinq réellement valides.

Une reconnaissance de quinze hommes était partie le matin sur la route de Lam. On leur prescrivit de rentrer ; à une heure du matin, ils étaient de retour, touchaient leurs vivres, leur campement, et, deux heures après, embarquaient dans les jonques.

La section d'Artillerie, qui, avec l'Infanterie de Marine et un détachement du Génie formait la garnison du fort, ne put se joindre à la colonne, car elle ne possédait pas encore son matériel. Une ou deux pièces de 80 m/m de montagne nous eussent cependant rendu bien des services, mais il fallait les attendre de Lao-Kaï; là, on avait des canons et pas d'artilleurs, à Yen-Bay, des artilleurs, et pas de canons.

A cinq heures du matin, les jonques poussaient au large, emportant avec mon détachetachement la compagnie de tirailleurs tonkinois. Le chef de bataillon du fort avait pris le commandement des troupes.

A 10 heures, nous débarquions au pied du poste de Yen-Luong. Un peloton de tirailleurs et 25 hommes de la Légion se joignaient à la colonne, et, à midi précis, nous nous engagions sur la route de Daï-Lich.

Malgré la saison avancée, la chaleur était torride; nous longions des marais d'où s'exhalaient des miasmes pestilentiels ; à chaque instant, un de mes hommes restait en arrière.

Ceux qui, en marche la veille et la nuit précédente, n'avaient, depuis trente-six heures, pu prendre une minute de repos, se traînaient et s'arrêtaient malgré mes exhortations.

A Déo-Go, ancien poste abandonné, nous fîmes une courte halte; les traînards rejoignirent enfin. Le terrain devenait montueux, la marche plus pénible : bien vite les défaillances se renouvelèrent.

Les hommes de la Légion, moins fatigués et plus robustes que leurs camarades, prenaient les fusils, les couvre-pieds de ceux-ci, les cartouches. J'avais, depuis longtemps, mis pied à terre, pour permettre aux plus éreintés de se reposer en montant à tour de rôle sur mon cheval, mais cela n'empêcha pas deux d'entre eux de tomber sans connaissance, atteints d'accès comateux.

Je fis prévenir le commandant, et, sur son ordre, je restai en arrière, pour m'assurer que tout mon monde suivait.

A la tombée de la nuit, j'étais encore dans la montagne, suivi de quelques hommes valides, poussant les traînards et veillant à ce que l'on n'abandonnât pas mes deux malades qui, couchés sur des brancards, n'avaient pas encore repris leurs sens.

Les coolies qui les portaient s'étaient sauvés, profitant d'un moment d'inattention des tirailleurs chargés de leur surveillance, et ce sont

ces derniers que, malgré leurs plaintes, j'avais dû placer aux brancards.

Les tirailleurs, croyant mes soldats morts, voulaient les lâcher ; ils se prétendaient malades à leur tour, geignaient pitoyablement ; ce ne fut qu'en les menaçant de mon revolver que je les fis avancer.

A 11 heures du soir, j'arrivai à Daï-Lich ; la tête de colonne y était entrée à 7 h. 1/2, le convoi à 9 heures.

Cette longue marche à pied, à la lueur d'une lanterne, au milieu de la forêt et des fondrières, m'avait donné la fièvre. Je me couchai sans dîner, et le lendemain matin nous repartions, renforcés par 60 tirailleurs du poste de Daï-Lich, mais y laissant sept malades de l'Infanterie de Marine.

A 10 heures, nous sommes à Lang-Mi, ancien poste français ; car toute cette région a été couverte de postes aussi malsains et aussi horriblement installés les uns que les autres.

J'ai heureusement marché derrière l'avant-garde ; nous n'avons subi ni à-coups, ni temps d'arrêt, et mes hommes, s'installant sur le bord d'un ruisseau, commencent à déjeuner. Ma cantine est encore bien loin, au convoi qui n'arrivera que dans une heure ; mais Dioc est là, avec

un poulet froid, du pain, un bidon de vin. Les braves Légionnaires nous donnent un excellent café, et je déjeune avec le lieutenant de l'avant-garde. J'apprends alors ce que tous mes camarades ont connu, la veille au soir.

Le sous-lieutenant Moll, avec 40 tirailleurs est sorti de Nhé-Lô, envoyé pour rétablir les communications avec Déo-Hat; il a été grièvement blessé; sa troupe s'est débandée en partie; c'est par un miracle que le capitaine de Déo-Hat a pu arriver à temps et le recueillir.

Or, son chef, le commandant B..., est resté seul à Nhé-Lô, avec 27 tirailleurs : il faut qu'on se hâte, si on veut encore retrouver le poste en notre possession.

Le soir, nous couchons à Vuc-Tuan, encore un ancien poste; la colonne campe au pied du mamelon, et je m'établis au sommet avec mes soixante Européens.

Le 25 novembre, nous approchons de Déo-Hat. On vient de sortir de la forêt et de s'engager dans une plaine herbeuse, lorsque, à côté de l'ancien poste de Ba-Ké, nous croisons un détachement de tirailleurs, escortant le sous-lieutenant Moll, que quatre coolies muongs portent dans une civière.

Mon malheureux camarade me reconnaît

aussitôt, et il a la force de m'instruire en quelques paroles de son aventure.

« Sorti de Nhé-Lô avec 40 hommes, me dit-il, je me trouvais à mi-chemin de mon poste et de Déo-Hat, lorsque je tombai dans l'embuscade où m'attendaient une trentaine de Chinois.

« La route, tu le verras, débouche en ce point dans une petite plaine couverte d'anciennes rizières abandonnées et envahies par les hautes herbes.

« A gauche, à 100 mètres environ du chemin, se trouve une colline boisée. A flanc de coteau, et au milieu des arbres, un profond caniveau court le long de la colline, destiné à recueillir les eaux de la montagne et à les empêcher de raviner les rizières, que les habitants cultivaient jadis.

« Les arbres cachent complètement cette tranchée ; je ne pouvais en soupçonner l'existence, et c'est là que les Chinois s'étaient embusqués, enterrés jusqu'aux épaules, tenant la route sous leurs feux.

« Quand le détachement fut bien en vue, défilant tranquillement sur la route, une première décharge vint semer le trouble parmi mes tirailleurs.

« Je fis faire face à mes hommes, commandai

quelques feux; mais, au moment où je me retournais pour faire serrer, sur la tête de la colonne, l'arrière-garde que je n'apercevais pas encore, je tombai à mon tour, atteint à la cuisse.

« Plusieurs tirailleurs, jeunes soldats incorporés récemment, furent pris de panique, en me voyant à terre ; ils se jettent au milieu des hautes herbes, et les Chinois, bondissant hors de leur tranchée, se précipitent vers moi. Mes deux sergents français, les gradés indigènes, mes deux ordonnances m'entourèrent aussitôt et parvinrent à repousser l'ennemi. On me plaça dans le couvre-pied d'un caporal, qui venait d'être tué à mes côtés, et ma petite troupe, toujours tiraillant, franchit le gué du Ngoï-Banh et se dirigea vers Déo-Hat.

« La nuit était venue ; craignant d'aller se heurter à quelque nouvel obstacle, on s'arrêta. »

Cette halte dans la forêt, la nuit, se sachant entouré d'ennemis, dans un pays presque inconnu, et loin de tous secours, quelle situation terrible pour le pauvre blessé !

« Enfin, le lendemain matin, poursuivit mon camarade, le capitaine de Déo-Hat, averti par des fuyards parvenus à rejoindre le poste, est

arrivé à ma rencontre. Il m'a pansé, soigné avec dévouement, pendant quatre jours et maintenant, comme je suis capable de subir le voyage, il m'évacue sur Yen-Luong, et, tu le vois, tout va bien. »

Le pauvre officier ne se doutait pas de la gravité de sa blessure. « L'os n'est pas touché, ajouta-t-il ; ce n'est rien : dans peu de temps je serai sur pied. Au revoir ; je te souhaite meilleure chance. » Nous nous serrâmes la main, et je rejoignis mon peloton au grand trot.

Après un long martyre de trois mois, après une lutte contre la mort qui surprit tous les médecins, Moll succombait à l'hôpital d'Hanoï.

Une simple citation à l'ordre, le dérisoire Dragon de l'Annam, telle fut la récompense de ce jeune officier, qui, avant d'être blessé, s'était distingué dans deux combats, luttant un jour corps à corps avec un Chinois, et qui, en outre, avait montré tant d'énergie, en défendant Tu-Lé et Gia-Hoï avec quelques tirailleurs.

La croix de la Légion d'honneur, que ses camarades attendaient pour lui, n'était pas venue jeter un rayon de joie sur la tristesse de ses derniers moments.

Bientôt nous approchons de Déo-Hat. Le chemin monte longtemps ; puis, au-dessus de nous, à travers les arbres, nous apercevons les cases aux toits de paille et les palanques non équarries du poste. Le sentier grimpe en zigzags; une série d'escaliers et de rampes fort roides nous conduisent enfin au sommet.

Déo-Hat a été construit par la compagnie des pionniers de discipline. Les malheureux ont accompli là un travail énorme. Les terrassements sont considérables ; des palanques, en gros troncs d'arbre, entourent tout le poste, forment même un réduit, deux blockhaus d'où l'on domine toutes les vallées et les pics avoisinants. La route chemine au pied de la montagne, à 150 mètres plus bas. Il semblerait, dès lors, qu'on soit maître absolu du passage ; mais un autre sentier permet d'éviter le poste. La fortification est donc formidable, et elle ne sert à rien.

Le lendemain matin, 26 novembre, nous nous mettons en route pour Nhé-Lô.

On chemine, pendant deux heures, au milieu de la forêt ; des bandes de singes, dans les arbres, font un épouvantable vacarme; le sentier traverse de rares clairières, et bientôt nous sommes arrêtés par une ligne d'abatis.

On pratique, sur la gauche, un sentier à flanc de coteau; on contourne les arbres fraîchement coupés qui barrent le chemin; pendant 500 mètres encore on peut suivre la route; puis, nouveaux abatis, nouvel arrêt.

Il est dix heures, et, pendant que les coups de hache et de coupe-coupe retentissent dans la forêt, je mange tranquillement un morceau avec deux camarades, puis on reprend la marche. Les chevaux laissés à Déo-Hat, nous passons facilement sur ce nouveau sentier; mais des lignes d'abatis se présentent encore; en trois heures, nous faisons à peine deux kilomètres.

La forêt s'éclaircit; de hautes montagnes s'élèvent à notre droite; nous approchons du lieu où Moll a été attaqué.

Le Ngoï-Banh ferme le chemin, on n'avance que lentement, fouillant le terrain, et, au moment où l'avant-garde franchit le gué, mon peloton est établi sur la berge, face à droite, pendant qu'un peloton de tirailleurs, ayant fait à gauche en ligne, se prépare à battre de ses feux la rive opposée.

Rien ne paraît; nous passons à notre tour, le convoi étant protégé en arrière par trois sections de tirailleurs.

La tranchée où les Chinois se sont embus-

qués est fouillée par une forte patrouille ; un petit poste s'y trouvait, car on y aperçoit un feu encore mal éteint; mais, devant notre nombre, tout le monde a dû déguerpir.

Dans la petite plaine où Moll est tombé, le feu a été mis aux herbes ; les cadavres des tirailleurs, sans têtes, horriblement mutilés, sont là, sur le bord du sentier. Les têtes de deux d'entre eux sont piquées au bout de longs bambous, avec une inscription annamite, menaçant les tirailleurs de subir tous le même sort.

Je me crois transporté à cinq ans en arrière: cette odeur de cadavres, ces corps sans têtes, me rappellent le temps où je trottais, sac au dos, sur les routes de Lang-Son et de Tuyen-Quan. Là, nous enjambions parfois des Chinois morts et décapités par nos Tonkinois ou nos Algériens, et le spectacle de ces corps presque toujours sanglants, souvent noirs et tuméfiés, tristes restes d'un combat de la veille, nous était devenu si familier, qu'il n'excitait plus la moindre horreur. On entendait au contraire une bande d'engagés faubouriens lancer, en passant, leurs lazzis, leurs éclats de rire, à ces « raccourcis » à ces « machabées », ce qui ne rendait guère le tableau plus riant.

Nous sommes déjà sortis de la plaine, lorsque

cinq ou six coups de fusil retentissent en arrière : ce sont les Chinois qui veulent affirmer leur présence, en tirant de fort loin sur le convoi. Nous ne répondons même pas, et, lorsque le deuxième gué est franchi, nous nous établissons en halte gardée, et déjeunons rapidement.

La forêt a cessé ; seuls quelques mamelons sont couronnés de bouquets de bois ; durant deux heures nous cheminons au milieu de ces croupes couvertes de hautes herbes, quand soudain apparaît devant nous la plaine du Halô.

Le Ngoï-Tia serpente au loin, baignant de nombreux villages ; de hautes montagnes ferment l'horizon, mais ce qui attire nos yeux, c'est, là-bas, au delà de la rivière, ce petit mamelon isolé, au milieu de la plaine, sur lequel on distingue les cases du poste de Nhé-Lô.

Nous faisons trois feux de section, et, avec une bonne jumelle, on peut bientôt distinguer le drapeau tricolore que l'on hisse soudain, en réponse à nos salves, au mat de pavillon.

A la tombée de la nuit, nous sommes au poste, où je m'installe avec les Européens ; les tirailleurs sont cantonnés dans les grandes cases muongs du village.

Il était temps que nous arrivions.

Seul avec deux sergents français, son ordonnance, son secrétaire et 27 tirailleurs presque tous malades, le commandant B... n'aurait guère pu tenir.

Le poste heureusement est tout petit et fort bien construit. Simple carré de 40 mètres de côté avec deux blockhaus en gros madriers, placés diagonalement aux angles, il peut être défendu par un faible effectif. Les hommes couchaient dans les blockhaus ou dans la tranchée; car l'intérieur du fortin était balayé par les balles.

Si le poste, en effet, domine bien la plaine, il est une cible naturelle pour les tirailleurs ennemis, qui se cachaient au milieu des hautes herbes, s'abritaient derrière les levées en terre qui séparent les rizières et fusillaient constamment la malheureuse garnison.

On est obligé d'aller chercher l'eau à 15 m. plus bas, au pied du petit mamelon ; or, c'était quotidiennement une opération fort dangereuse.

Le jour, il ne fallait pas se montrer; le soir, la moindre lumière devenait point de mire; plusieurs hommes étaient blessés, les autres malades ou démoralisés, et la garnison n'eût pas résisté à un assaut, si l'ennemi avait eu le courage de le tenter.

Mais tout cela n'avait guère inquiété le commandant B..., original célèbre dans toute l'Infanterie de Marine, sur le compte duquel les histoires les plus abracadabrantes se racontent dans tous les mess des ports de France et des colonies d'Asie, d'Amérique ou d'Océanie.

« Croyez-vous, nous dit-il, dès le début, que ces sauvages m'obligeaient à jardiner la nuit? Quand il n'y avait pas de lune, je pouvais sortir et m'occuper de mon jardin, qui est là, contre la palissade; mais j'avais bien peu d'eau, et mes caféiers, mes cacaoyers et mes tabacs sont morts. — J'avais aussi essayé des pousses de vignes, essayé le blé ; mais tout cela est bien malade! »

Ainsi, ce qu'il avait vu de navrant dans le siège, ce commandant-horticulteur, ce n'était pas son officier blessé, sa vie faite de transes continuelles, le manque de vivres : non, c'étaient ses plantes rares, mortes faute de soins! Mais peut-être le brave homme se considérait-il comme un émule de Bugeaud, et, en semant ses radis, avait-il pris la devise du maréchal : *Ense et Aratro*.

CROQUIS DU HALO

(Croquis de l'auteur.)



CHAPITRE XXI

MARCHES ET CONTRE-MARCHES. — RECONNAISSANCES DE NUIT. — ÉCHEC DEVANT UNE POSITION CHINOISE

Venu des montagnes de plus de 2000 mètres de hauteur, qui, au sud, nous séparent du bassin de la Rivière Noire, le Ngoï-Tia arrose la plaine du Halô. Cette plaine, longue de 20 kilomètres, large de 4 ou 5, doit être un ancien lac, qui, à une époque encore récente, se déversait dans le Fleuve Rouge.

La rivière s'engage ensuite dans une longue fissure, entre des rochers à pic, sur lesquels se voient les traces d'érosion d'un cours d'eau plus important, ancien émissaire du lac.

Sorti de ce défilé, le Ngoï-Tia parcourt une vallée fertile et aboutit au Fleuve Rouge, entre Lam et Yen-Bay.

Les villages thaïs sont parsemés dans la plaine ; sur les montagnes, à mi-hauteur, les Mans, venus du Yunnan depuis une vingtaine d'années, ont élevé leurs grandes cases et cul-

tivent des rizières en amphithéâtre ou des champs de maïs.

Sur les sommets, à 1000, 2000 mètres d'altitude, se sont retirés les Méos, population autochthone, que l'on retrouve sur toutes les montagnes, depuis le Tranh-Ninh jusqu'au milieu du Yunnan, à 1.200 kilomètres au nord, et qui n'ont que fort peu de rapports avec les gens de la plaine.

Les montagnards mans et méos, aux instincts pillards, avaient seuls obéi au chef de canton de Son-Ha; les Thaïs, cultivateurs paisibles, nous étaient favorables; mais, nous voyant si faibles depuis quelque temps, nous sachant incapables de les défendre, ils obéissaient tous aux injonctions de nos ennemis.

La deuxième récolte de riz venait d'être faite. Partout, dans la plaine, les gerbes s'élevaient en grandes meules coniques, et les Chinois commençaient à les faire emporter dans la montagne, en vue de leurs approvisionnements.

Nous de même, nous avions besoin de riz, et, dès le lendemain de notre arrivée, tous les tirailleurs, tous les coolies disponibles se dirigèrent vers les rizières, afin d'emmagasiner au poste la plus grande quantité possible de gerbes.

Réfugiés dans les collines boisées, les Chinois cherchèrent à gêner l'opération; sitôt que les travailleurs se massaient en un point, des coups de feu partaient, et les balles près d'eux labouraient la terre. Mon peloton seul ripostait par des feux d'escouade, et la corvée s'achevait rapidement.

A 1200 mètres, l'ennemi nous envoya quelques feux de salve; mais, comme toujours, incapables de régler leurs hausses aux grandes distances, ils ne nous firent aucun mal. Les balles sifflaient bien haut au-dessus de nos têtes, tandis que, à chaque riposte, les projectiles de nos kropatscheks devaient briser, autour des Chinois, les branches d'arbres, et faire craquer les bambous.

Le 28, sous la conduite du commandant G..., une compagnie de tirailleurs et ma section d'Infanterie de Marine se rendaient à Déo-Hat pour y prendre un convoi.

Un peu avant d'arriver au passage dangereux de Son-Buc, nous apercevons quelques hommes sur un mamelon, à gauche de la route. On se dirige de ce côté; bientôt des habitants nous informent que les Chinois occupent un village, non loin de là. Un pli de terrain nous cache les cases. Allons-nous nous heurter à une position

sérieuse? On l'ignore; aussi, s'avançant avec précaution, le commandant nous fait déployer dans de petites rizières en amphithéâtre, dont nous gravissons les gradins.

Les toits des cases apparaissent derrière le sommet du mamelon; au moment où les éclaireurs couronnent la crête, cinq ou six coups de feux retentissent, et toute la chaîne, appuyée par ma section, se porte rapidement en avant.

Une quinzaine de Chinois viennent de déguerpir de deux grandes cases muongs. Ils ont sauté par les fenêtres, se sont enfoncés dans la brousse, oubliant, dans leur précipitation, trois ou quatre de leurs grands chapeaux, une pochette de cartouches, des couvre-pieds pris à nos pauvres tirailleurs, enfin quelques ustensiles de cuisine qui proviennent de la cantine du sous-lieutenant Moll.

Il s'en est fallu de bien peu qu'ils ne soient pincés. Ah! si nous avions connu leur faiblesse, si nous nous étions avancés plus carrément, c'était une jolie revanche à prendre de l'embuscade du 19!

Nous trouvons à Déo-Hat, avec un grand convoi de vivres et de munitions, comprenant plus de 500 coolies, une compagnie de renfort

venue d'Hanoï et un médecin-major qui rejoint enfin la colonne.

Le commandant G... tente de cerner la bande sur laquelle s'est replié l'avant-poste surpris la veille ; encore une fois, les Chinois nous glissent entre les mains : ils filent par un sentier dont nous ignorions l'existence.

Nous reprenons la route de Nhé-Lô. Arrivé au passage de Ngoï-Tia, je trouve le radeau qui fait l'office de bac, replié sur l'autre rive. Pas un indigène avec nous, les trente hommes d'Infanterie de Marine que je conduis sont surmenés par ces marches continuelles ; plusieurs tremblent la fièvre, d'autres sont affaiblis par la dyssenterie, et quand je demande qui veut aller chercher le radeau, ils hésitent à entrer dans cette eau glacée. La colère me prend ; en un tour de main je me déshabille, traverse le Ngoï-Tia, en nageant au milieu du courant, et, sous une pluie froide, peu faite pour me réchauffer de mon bain, je conduis le radeau jusqu'à la berge, en me hâlant sur le long câble en rotin, tendu au-dessus de la rivière, et je fais embarquer mes hommes, honteux de leur hésitation.

Un parti chinois est réfugié dans les montagnes, à l'ouest de Nhé-Lô, nous le poursuivons et, le 3 décembre, nous occupons sans coup férir

un fortin que l'ennemi a construit à Lang-Muoï.

C'est au milieu de mamelons déboisés et couverts de rizières de montagne, que se sont avancées nos colonnes. Partout la récolte vient d'être faite; le paddy (riz non décortiqué) remplit de petites cabanes sur le penchant des collines; mais les hameaux que nous traversons sont déserts ; les Mans, qui les habitent, se sont repliés avec les Chinois.

Le commandant B... voulait alors marcher de l'avant ; mais son collègue, plus jeune que lui, ne partageant pas cet avis, lui demandait un ordre écrit ; bref, on a fait demi-tour.

Dans le fortin, dont on s'est emparé sans un coup de fusil, car on y a pénétré en suivant un sentier par lequel les Chinois étaient loin de nous attendre, nous avons trouvé quelques approvisionnements, et un papier qui ne manquait pas d'intérêt pour nous.

On l'a fait traduire par les interprètes. C'était une lettre du chef des Chinois que nous poursuivions à un autre chef de pirates de la haute Rivière Claire.

« J'ai chassé déjà, disait-il, les Français des postes de Tu-Lé et de Gia-Hoï ; j'ai bloqué Nhé-Lô, dont je vais m'emparer, et je compte

bien leur faire évacuer tout le Thanh-Hoa-Dao. J'ai tué 10 *pirates blancs*, 100 tirailleurs, et je garde plusieurs prisonniers. Mais les Français vont recevoir des renforts ; de mon côté aussi j'en ai besoin pour mener à bien mon entreprise. Les populations viennent à moi, ajoutait-il, et fuient les *pirates blancs*, qu'elles laissent sans vivres et sans ressources.»

Ces chefs de bandits se donnaient les titres de dé-doc (général), de lanh-binh (colonel), titres annamites qui leur avaient été conférés par Tuyet. Des ramifications existaient entre eux; car, dans la lettre saisie, il était question d'un troisième personnage (le dé-doc commandant l'aile gauche de l'armée), brigand opérant dans les environs de Cao-Bang, à 400 kilomètres de là.

Le 5 décembre, les deux chefs de bataillon se séparèrent; le commandant G..., avec deux compagnies de Tirailleurs et 10 Légionnaires, retourna à Déo-Hat, puis, par une longue marche à travers les montagnes, il gagna Gia-Hoï, où il s'établit.

Je restai à Nhé-Lô avec le commandant B... et nous pûmes enfin prendre quelque repos.

Des renforts nous étaient arrivés depuis quelques jours de la Rivière Noire. Deux pelotons

de Tirailleurs tonkinois et un peloton muong commandé par un lieutenant, venaient de franchir le col de 1800 mètres d'altitude, qui se trouve aux sources du Ngoï-Tia; d'autres troupes suivaient, aussi avions-nous besoin d'approvisionnements considérables.

On continuait donc à rentrer le riz des alentours ; mais l'opération du décorticage était fort longue.

Tout le poste semblait transformé en un vaste atelier, et une quinzaine de ces pilons hydrauliques, que j'ai décrits déjà, étaient installés autour des cases ; jour et nuit les tirailleurs et les coolies pilaient le riz.

Le poids de l'eau qui fait basculer les longs madriers était remplacé ici par la pression qu'exerçaient, avec le pied, deux Annamites. Un troisième présentait les gerbes au pilon retombant dessus avec force ; un quatrième enfin vannait.

Nous obtenions ainsi 4 ou 500 kilogs de riz par jour, juste en somme ce que nous consommions.

Les convois venus du Delta se suivaient à intervalles rapprochés. C'était pitié de voir arriver au poste ces centaines de coolies anna-

mites, recrutés dans les provinces d'Hong-Hoa et de Son-Tay.

Maigres, couverts de haillons, ployant sous leur charge et s'appuyant sur de longs bâtons, les premiers d'entre eux franchissaient la porte du fortin, et, derrière, leur longue file, coupée par les tirailleurs de garde, se prolongeait sur la pente du mamelon et jusqu'au milieu de la plaine.

Sitôt que les tonnelets de vin, les sacs de riz, les caisses de cartouches étaient déposés dans la cour, vis-à-vis du magasin, la foule des coolies était parquée dans un coin contre la palissade.

Grelottant de froid, se serrant les uns contre les autres, cherchant à se garantir de la pluie, avec les petits couvre-pieds de laine rouge qui leur étaient délivrés pour deux, les malheureux attendaient patiemment que l'on voulût bien leur faire une distribution de riz, et que quelques tirailleurs leur prêtassent les marmites nécessaires pour le faire cuire.

Malgré l'éloignement du pays natal, malgré les dangers presque certains, une seule idée les dominait : fuir, regagner leurs villages. La crainte du tigre, celle des Chinois, rien ne les arrêtait, et la nuit, si la surveillance des sen-

tinelles se relâchait un peu, ils filaient par bandes.

Parfois, sur les routes, on retrouvait le cadavre de l'un d'eux, mort de misère. Plus tard même, nous devions en voir une quinzaine étendus dans l'herbe, sur le bord d'un sentier, la tête à moitié emportée par des coups de feu à bout portant. Incapables de suivre un convoi, ces misérables avaient été cruellement fusillés « pour l'exemple » et leurs corps, laissés là, comme ceux de chiens crevés.

L'auteur de cet acte de barbarie n'était pas un Français.

Ah! certes, ces réquisitions de coolies, nécessaires aux colonnes, ne sont pas faites pour nous faire aimer, et M. Constans qui, cependant, est loin d'en connaître toute l'horreur, ne se trompait pas, lorsqu'à son retour du Tonkin, du haut de la tribune, il signalait là une des principales causes de la piraterie dans le Delta.

Réfugiée dans la montagne, la petite troupe de Chinois qui nous tenait en échec descendait néanmoins dans la plaine, la nuit surtout, et parfois, à l'horizon, on voyait flamber une case ; parfois même, le ciel s'éclairait des lueurs de tout un village en feu.

Mais les Thaïs avaient repris courage. Voyant notre nombre, apprenant que nous attendions encore des renforts, ils revenaient à nous, nous fournissaient des renseignements; quelques-uns d'entre eux se hasardèrent jusqu'à ramper, la nuit, vers les sentinelles chinoises pour les égorger.

Les têtes de deux de ces brigands furent placées au bout de longs bambous, à la porte du poste; elles avaient été apportées par le chef de canton de Nhé-Lô, qui s'était aussi emparé des deux fusils remington et des ceintures de cartouches.

Chaque jour nos reconnaissances battaient le pays; mais ces opérations sans suite, sans plan d'ensemble, ne pouvaient aboutir à un résultat sérieux.

Une nuit, cependant, nous faillîmes surprendre l'ennemi.

Avertis, le soir seulement, par des habitants de Ban-Phiem, que trente Chinois venaient de s'installer dans leur village, nous partîmes à minuit, espérant les prendre.

Un capitaine et un lieutenant marchaient avec 60 tirailleurs; je suivais, avec 15 hommes.

Par un clair de lune superbe, nous nous engageâmes dans un petit chemin qui suit le pied des collines.

A deux heures du matin, nous traversons le Ngoï-Tia. Les tirailleurs ont de l'eau jusqu'à la poitrine; ils trébuchent sur les pierres, si bien que mes hommes doivent leur donner la main et les soutenir.

Bientôt, les cases de Ban-Phiem paraissent devant nous. Dans un village voisin, des chiens se mettent à hurler, et nous craignons d'être découverts; mais un chemin creux, entre deux haies de bambou, peut cacher notre petite troupe, jusqu'à ce que la lune ait disparu. Il est quatre heures; nous avançons doucement, à travers les rizières. Le fusil d'une main, retenant de l'autre le fourreau de leur baïonnette, les hommes marchent, courbés en deux, derrière les petites levées de terre; on retient même sa respiration, et peu à peu on se rapproche du village.

Les cases sur pilotis se détachent bien devant nous; presque toutes sont éclairées par la lueur des petites lampes à opium.

Nous nous arrêtons. Deux habitants et deux tirailleurs se portent en avant; puis, rampant dans la boue et les herbes, s'approchent le plus possible de l'enceinte du village.

La porte est gardée, paraît-il; un homme se trouve en faction à l'intérieur: impossible d'avancer sans être découvert.

Une trentaine de tirailleurs essayent alors de tourner le village pour couper toute retraite à l'ennemi ; mais une sentinelle chinoise regarde, étonnée, cette ligne sombre qui se meut dans les champs. Le choc d'une crosse contre un bidon lui donne l'éveil ; un coup de fusil part, et nous, qui sommes cachés à cent mètres de l'enceinte, derrière une petite digue, nous n'avons qu'à nous dresser, à diriger un feu rapide sur les cases et à nous élancer en avant, la baïonnette au canon.

La porte en bambou, mal close, est violemment arrachée. Nous pénétrons au milieu des jardins ; mais l'ennemi a fui par une autre issue.

Dans les cases, où je grimpe, revolver au poing, pas un chat. Avec des pochettes de cartouches Remington et Winchester, tout l'attirail des fumeries : matelas, cài goïs, petites lampes, pipes, pots d'opium, tout cela gisait sur le parquet, dans un inexprimable désordre. Certes, pour des fumeurs, c'était un réveil peu agréable ; mais, une fois encore, les brigands nous avaient échappé.

Le jour venu, on rentrait au poste, lorsqu'à mi-chemin, à un détour du sentier, notre avant-garde tombe nez à nez avec un petit groupe de cinq Mans, le long fusil sur l'épaule, qui se jet-

tent immédiatement dans un village abandonné, dont les jardins sont envahis par les ronces et les hautes herbes.

Nous fouillons en tous sens ; mais, seul, un de mes caporaux peut découvrir un de ces hommes blotti dans un fourré. On le conduit au capitaine. C'est un jeune gaillard fort bien vêtu, la tête entourée d'un crépon bleu.

Il se prétend propriétaire des rizières voisines.

Malheureusement pour lui, le chef de canton de Nhé-Lô ne le connaît pas du tout ; l'interprète du commandant défait sa ceinture, et y trouve de la monnaie française, dont une piastre au millésime de l'année 1889 : c'est de l'argent pris sur les morts, après le combat du 19 Novembre, et, quand on lui en demande la provenance, il se met à rire, en nous regardant insolemment.

Son procès n'est pas long. On le laisse là où on l'a pris, avec une balle dans la tête.

Son fusil, dont on s'empare, est par la forme pareil aux fusils muongs. La crosse est minuscule, garnie de plaquettes d'ivoire, mais c'est une pierre à feu, non une mèche, qui fait partir le coup.

Le 10, je suis envoyé, avec une de mes es-

couades et 30 tirailleurs, chercher un convoi, à mi-chemin de Déo-Hat; mais, en ce défilé, une attaque est toujours à craindre; aussi, mon camarade qui conduit le convoi et que je rencontre au deuxième gué du Ngoï-Banh, avec ses 50 hommes d'escorte, m'accompagne jusqu'au delà du passage dangereux de Son-Buc; là, nous nous quittons, et, le soir, je suis de retour.

Sous les ordres du capitaine de tirailleurs, qui nous avait conduits à Ban-Phiem, je fis encore, dans la nuit du 11, une reconnaissance vers un village man, où, disait-on, le chef de canton de Son-Ha était arrivé la veille.

Même échec : nous ne pûmes prendre personne; on dut se contenter de brûler la case appartenant au chef de la rébellion.

Le 18, je revenais de Gia-Hoï, à 24 kilomètres de Nhé-Lô, où j'avais escorté la veille un convoi de vivres, destiné au commandant G..., lorsqu'en approchant du poste j'entendis au loin une fusillade nourrie.

Bientôt, plusieurs reconnaissances, parties le matin, rentrèrent avec des blessés. On s'était heurté à une position chinoise dont le commandant B... connaissait cependant l'existence, mais qu'il avait oublié de signaler à ses officiers.

Un sergent français et dix tirailleurs hors de combat, telles étaient nos pertes, et non seulement nous n'avions pu déloger les Chinois de leur position, mais nous avions été contraints de battre en retraite.

La plus forte de ces reconnaissances avait été dirigée par un capitaine d'une grande valeur, un officier qui, en 1884, s'était conduit héroïquement, et elle avait dû laisser un caporal tué aux mains de l'ennemi. Les bagages du capitaine et de son lieutenant, abandonnés par les coolies, étaient devenus la proie des Chinois.

Des officiers d'une égale énergie, ayant fait aussi leurs preuves, commandaient les deux autres reconnaissances : leur insuccès avait été pareil.

Mais, enfin, tout allait changer; nous allions avoir un chef: le lieutenant-colonel Pennequin venait de prendre le commandement de la colonne.

Arrivé en toute hâte de Laï-Chau, le colonel avait accompli une marche rapide, au milieu des montagnes, suivi seulement de son officier de renseignements, d'une section de miliciens Muongs, et d'une trentaine d'irréguliers, armés de fusils Gras.

Plus au nord, franchissant une série de cols, de 1200 à 1500 mètres d'altitude, le lieutenant Donnat venait d'occuper Tu-Lé, avec 50 Tonkinois et 200 Muongs réguliers, et il établissait le contact avec les troupes du commandant G.....

Une nouvelle compagnie de tirailleurs et une section de légion arrivaient du Fleuve Rouge, et ces renforts allaient porter notre effectif à 1100 fusils.

Mais seule, la présence du colonel Pennequin, muni de tous les pouvoirs civils et militaires, suffisait à modifier la situation.

CHAPITRE XXII

EMBUSCADE DE NUIT. — ATTAQUE DU FORTIN CHINOIS. — UN VILLAGE MÉO. — RETOUR A YEN-BAY

Les Chinois auxquels on s'était heurté occupaient les hauteurs dominant à l'Est la plaine du Halô. D'après les renseignements obtenus aussitôt par le colonel, on put croire que, enhardis par leur succès de la journée, ils allaient descendre durant la nuit vers les villages du Ngoï-Tia.

« Ils viennent, disait un espion, de faire les prières qui précèdent leurs actions militaires. »

Le colonel, dans l'espoir de leur tendre une embuscade, partit donc à la tombée de la nuit.

Vers 9 heures, nous arrivons au pied des mamelons; nous nous établissons dans une rizière, le long du chemin que doivent suivre les Chinois, descendant de leur fort.

Mes trente hommes sont postés derrière une petite levée de terre, à 10 mètres du sentier; un peloton de tirailleurs est à ma droite, et

plus loin, les irréguliers Muongs du colonel.

Les indigènes mangent leurs boulettes de riz; mes troupiers cassent un biscuit et tirent de leur musette un morceau de porc froid; mais aucun feu de bivouac, il est même interdit de fumer.

Nous avions dû franchir plusieurs ruisseaux, on était trempé jusqu'à la ceinture, et le froid, une petite pluie incessante, nous faisaient tous grelotter.

Le lieutenant des tirailleurs s'approche de moi.

« Je n'ai rien pu prendre au retour de ma reconnaissance, me dit-il, as-tu quelque chose à manger ? » Dioc a eu l'idée lumineuse, bien que j'eusse déjà dîné, d'emporter quand même du pain, un beefsteak froid, un litre de vin et une petite gourde de tafia. On y fait honneur, puis, en bien nous abritant derrière une couverture, nous fumons une cigarette.

Vers 11 heures, je m'étends sur le sol mouillé, que Dioc a couvert d'herbes arrachées sur la digue; l'étui de mon revolver me sert d'oreiller, et je partage ma grande couverture avec mon camarade, qui en est dépourvu. La pluie tombe de plus belle; mais bien vite, serrés l'un contre l'autre, nous dormons d'un bon sommeil.

Au jour, nous nous réveillons tout engourdis, tremblant de froid; à côté de nous, les hommes se lèvent, battant la semelle dans la boue, se secouant de leur mieux, pour se réchauffer.

Les Chinois n'ont pas bougé. Bien tranquilles, à l'abri dans de bonnes cases, après un bon repas, peut-être souraient-ils béatement, en fumant leur opium, songeant à ces braves Français qui, couchés sous la pluie, le ventre creux, les attendaient, là-bas, au milieu de la rizière.

Je m'approche du colonel, et la Providence m'apparaît sous la forme d'une bouteille de bon cognac, que me tend son officier de renseignements. J'en avale une bonne goulée, et j'appelle mon camarade, qui accourt aussitôt.

Vers huit heures, après avoir reconnu les abords de la position, mais sans attaquer, nous déjeunons dans un hameau désert.

Le colonel, suivi de ses coolies muongs, n'est jamais pris au dépourvu; il nous offre un vrai festin, laissant loin derrière lui ceux de Nhé-Lô, malgré les radis cultivés avec tant d'amour par le commandant B... et il envoie à mes hommes un cochon tout entier, deux litres de tafia, et deux grandes marmites de café.

M. Pennequin, je l'ai dit, arrivait avec tous

les pouvoirs civils et militaires. Connaissant l'influence qu'avait conservée dans la contrée la famille des Déo-Van-Tri, qui, depuis 1815, règne sur les Seize Chaus, le colonel s'était fait accompagner des deux quan-chaus de Laï et de Maï-Son, frères de Déo-Van-Tri ; le fils même de ce dernier commandait les miliciens muongs.

D'ailleurs, dans cette région, qu'il avait commandée récemment, M. Pennequin était aussi respecté qu'aimé des indigènes. Ses proclamations, envoyées dans les villages, amenèrent immédiatement à nous les habitants ; les chefs de canton vinrent faire leurs *lays* au colonel ; deux jours à peine après son arrivée, nous obtenions tous les coolies, toutes les provisions nécessaires.

Le départ du sous-préfet annamite de Déo-Hat, que l'on renvoya à Hong-Hoa, acheva de rassurer les populations, si bien que le chef de canton de Son-Ha, las d'une lutte inégale, et voyant nos forces, fit des ouvertures pour préparer sa soumission.

Mais il fallait, avant tout, chasser les Chinois de la contrée, même tenter de les détruire.

Le colonel, avec ses tirailleurs, ses miliciens et ses irréguliers muongs, remonta la vallée

du Ngoï-Tia, cherchant à contourner par le Sud le massif montagneux, où s'étaient établis les pirates.

Deux autres colonnes allaient occuper les débouchés conduisant vers Déo-Hat; enfin, dans la plaine, on devait faire face aux Chinois, et, le sixième jour, les attaquer de front, de manière à les rejeter sur les Muongs du colonel, gardant derrière leur position tous les sentiers de la montagne.

En attendant cette attaque, je fus envoyé, avec un sergent français et 15 tirailleurs seulement, pour chercher un convoi à Déo-Hat. C'était peu prudent; aussi, à mon retour, le 27 décembre, le commandant de ce dernier poste me fit accompagner par cinquante hommes, jusqu'au passage de Son-Buc.

Je venais de descendre dans la plaine et me dirigeais sur Nhé-Lô, qui n'était plus qu'à six kilomètres, lorsque je reçus l'ordre de prendre sur ma gauche, et, longeant le pied des hauteurs, d'aller rejoindre les troupes qui se préparaient à l'attaque du lendemain.

Le commandant B..., qui, en l'absence du colonel, m'avait prescrit ce voyage inutile à Déo-Hat, m'attendait dans un des villages de la plaine. Il n'exerçait aucun commandement,

se trouvait là en amateur, et me demanda aussitôt où était la brouette pour son jardin et les boutures qu'il m'avait bien recommandé de lui rapporter.

« Les coolies qui portaient le tout, lui dis-je, se sont sauvés, et, ne sachant comment faire enlever votre brouette et vos caisses, je les ai fait jeter dans un ravin. » C'était vrai ; l'opération avait eu lieu aux grands éclats de rire des tirailleurs, qui, prompts comme tous les Annamites à saisir les ridicules des gens, affublaient le pauvre commandant des surnoms les moins respectueux.

Mais le bonhomme ne prit pas la chose en riant; sa fureur fut extrême.

Pour me punir, il me déclara que j'irais occuper le village de Ban-Kaï avec des tirailleurs et que mon peloton d'Européens marcherait sans moi, sous les ordres du commandant G...

J'eus beau faire observer que je n'étais pas officier de Tirailleurs, que la Légion et l'Infanterie de Marine étaient toujours sous mon commandement, que, dans la circonstance actuelle surtout, c'était à moi à conduire les Français ; rien n'y fit.

— « C'est donc pour la gloire que vous voulez aller là ? me dit le commandant B..., car,

enfin; vous savez bien que, si vous vous faisiez emporter la moitié de la tête, peut-être alors seulement proposerait-on l'autre moitié pour le Dragon de l'Annam! »

Au fond, il ne se trompait guère; je le sentais bien; je pris donc philosophiquement mon parti de cette nouvelle déconvenue, et, avec mon sergent et mes quinze tirailleurs, je me dirigeai sur Ban-Kaï.

Le colonel, parti depuis six jours, devait avoir occupé, avec ses Muongs, les positions situées derrière le fort chinois. Au Nord, nous gardions toutes les routes; on pouvait croire que, rejetés sur ces troupes par l'attaque de front, les Chinois chercheraient à se dérober vers la droite et à descendre dans la plaine par le ravin de Ban-Kaï.

Je me plaçai donc dans la montagne, et, après avoir fait quelques abatis sur le sentier, j'attendis patiemment.

A huit heures du matin, la fusillade éclatait sur ma gauche. Je reçus quinze nouveaux tirailleurs avec un sergent et l'ordre de me porter en avant. Je le fis; mais le pays était impénétrable; je dus m'arrêter, le soir, et coucher en pleine forêt.

J'avais avec moi de bons guides, le chef du

village de Ban-Kaï et quelques-uns de ses hommes, armés de vieux mousquetons à piston; je pus communiquer avec les troupes du commandant G..., qui avaient attaqué ; le 28, au matin, on m'envoyait encore 40 Tonkinois avec un sous-lieutenant, 4 sergents et l'ordre d'aller à Ban-Giep, de m'y fortifier, et d'attendre.

Je connus alors ce qui venait de se produire.

La colonne G.., celle qui attaquait de front, avait rencontré des difficultés énormes. On grimpait sur un terrain incliné à près de 45°, tandis que, du haut de la côte, les montagnards mans et méos précipitaient sur nos soldats de grosses pierres qui roulaient en bondissant, écrasant les arbustes et blessant quelques hommes.

De leur tranchée, les Chinois faisaient un feu très vif, heureusement peu meurtrier, à cause des aspérités du terrain.

Arrivé près de la position, il fut impossible de faire avancer les tirailleurs. Cramponnés au sol, ils auraient brûlé toutes leurs cartouches, sans oser se lever et faire un pas de plus.

C'est alors que mes hommes, gardés en réserve et conduits par le commandant G..., durent leur passer sur le dos, grimper des pieds et des mains et se jeter sur la tranchée que les



VILLAGE MAN

Chinois n'évacuèrent que lorsque nous en fûmes arrivés à 20 mètres.

Nous n'avions qu'un soldat français tué, un blessé, deux tirailleurs tués et cinq ou six blessés. L'ennemi, lui, n'avait subi aucune perte. Ces 80 Chinois, qui tenaient 1.100 hommes en échec, allaient-ils tomber enfin au milieu d'une de nos colonnes et se faire massacrer? On l'ignorait encore, mais il fallait garder soigneusement toutes les issues.

Remontant la vallée du Halô, et m'engageant dans le long couloir entouré de hautes montagnes, au fond duquel coule le Ngoï-Tia, j'arrivai, le soir, à Ban-Giap avec mes 70 tirailleurs.

Le lendemain, dès le jour, je commençai à m'organiser défensivement.

L'enceinte du village, vers le Nord, constituait une fort bonne ligne, que je n'eus qu'à faire un peu aménager; au Sud, je fis couper la route par une tranchée et des abatis; je pus attendre alors en toute sécurité.

Les habitants m'avaient aidé dans ces travaux et me fournissaient tous les approvisionnements nécessaires.

Le commandant B... rentré à Nhé-Lô, au moment de l'attaque du fort chinois, pour y attendre

et y soigner les blessés (nous avions cependant deux médecins) apprit, je ne sais comment, que j'étais à Ban-Giap et m'expédia immédiatement une quantité d'ordres plus incompréhensibles et plus contradictoires les uns que les autres. Mais, pensant qu'il ne pouvait avoir un grand nombre de courriers à sa disposition, je gardai tous ceux qu'il m'envoya auprès de moi, me disant que, lorsqu'il n'en aurait plus sous la main, il finirait par me laisser tranquille : ce qui arriva.

Nous occupions, à Ban-Giap, de petites cases élevées sur pilotis. Beaucoup de cagnas du village étaient presque au niveau du sol, et cette agglomération d'une centaine d'habitants présentait un aspect tenant du village annamite et du village muong.

Sur les hauteurs, on apercevait des villages méos, dont les habitants, me dit-on, descendaient quelquefois dans la vallée pour y échanger leurs produits, y porter surtout de l'opium qu'ils cultivent eux-mêmes sur les sommets.

Quelques reconnaissances m'avaient été prescrites. Le 30, je priai mon camarade de remonter le Ngoï-Tia avec 40 tirailleurs et de chercher à pénétrer sur les hauteurs de la rive droite, pour se mettre, si faire se pouvait, en

communication avec les détachements muongs du colonel, qui occupaient le massif. Le sous-lieutenant revint, le soir, n'ayant trouvé aucun chemin pour s'engager au milieu d'une forêt impénétrable, qui garnissait toutes les pentes.

Je n'étais pas loin, ai-je dit, de villages méos. Ces Méos, « ces hommes chats, » car, en annamite, *meo* signifie chat, sont parents des Miao-Tze qui peuplent en partie les hauts sommets de trois des dix-huit grandes provinces de la Chine, le Yunnan, le Setchouen et le Quang-Si. Je désirais vivement les voir de près.

Profitant de ce que j'étais chargé de reconnaissances, j'envoyai donc vers un de ces villages un émissaire, avertissant les habitants que je me rendrais chez eux, qu'ils n'avaient rien à craindre, et les engageant à ne pas fuir à mon approche.

Le 31, au matin, avec deux sergents français et 10 tirailleurs, je franchis le Ngoï-Tia et remontai une petite vallée, en face de Ban-Giap.

Pendant deux heures, nous suivons le lit du torrent, au milieu des arbres ; puis nous nous engageons dans un petit sentier très roide, à peine fréquenté.

De beaux chênes, des bambous, plus haut, des pins, garnissent les pentes escarpées ; enfin,

nous arrivons aux champs de riz et de maïs des Méos.

Il faut monter encore, pour atteindre leur village, et, comme j'ignore leurs dispositions, j'envoie trois habitants de Ban-Giap en avant; bientôt, trois Méos viennent à ma rencontre et me conduisent vers leurs cases.

Aucune enceinte n'entoure l'agglomération qu'elles forment, et qui s'élève au milieu des champs de maïs, de chanvre et de pavots.

Les cases sont basses, faites de fortes planches grossièrement taillées, recouvertes d'un toit également en planches, et elles ne possèdent pas de fenêtres, mais deux portes donnant accès dans un intérieur sombre, au sol de terre battu.

Autour de ces habitations, rôdaient des poules, d'énormes porcs, aussi gros que nos cochons d'Europe, des chèvres et des chiens bien supérieurs par la taille aux roquets annamites ou aux chiens muongs, mais ayant, comme eux, le poil épais, les oreilles droites, le museau pointu.

Le chef du village, venu au-devant de moi, m'avait apporté une poule et quelques œufs; les habitants, néanmoins, s'éloignaient de nous, et ce n'est que lorsque nous fûmes entrés dans

une case que quelques-uns s'enhardirent jusqu'à s'approcher. Je leur donnai quelques boîtes d'allumettes, un peu de tafia, et, ce qui surtout leur fit un grand plaisir, quatre ou cinq bouteilles vides que j'avais fait apporter par les coolies, sachant d'avance quel succès elles allaient obtenir.

Tous vinrent alors, et les femmes, qui avaient évacué la case où nous étions, y rentrèrent sans crainte.

Ces femmes méos, moins jolies que les Muongs, ont cependant les traits réguliers, le teint blanc; elles aussi conservent les dents sans les laquer en noir. Elles portent le pantalon bleu, la ceinture rayée, une camisole blanche à grand col rejeté en arrière, tout à fait semblable à une chemise de matelot.

Sous cette camisole, le carré d'étoffe cachant la gorge et rayé de blanc et de bleu complète l'illusion, si bien que, de loin, on les prendrait pour des canotières de Bougival.

Quelques-unes portent des anneaux d'argent aux poignets et au cou et de longues boucles d'oreilles en argent ou en jade.

Le costume des hommes n'a rien d'extraordinaire: c'est un cai ao court et un large pantalon. Sur la tête, un gros turban. Leurs cheveux sont

tordus en chignons, comme ceux des Thos de la vallée, tandis que les Mans conservent presque tous la queue, à la mode chinoise.

Plus au nord, d'autres tribus méos portent la queue; au sud, ceux du Tran-Ninh aussi la gardent seule.

Ce mode de porter la chevelure n'est guère d'ailleurs un indice de la race. Queue, chignon ou cheveux en brosse n'indiquent pas du tout une parenté avec les Chinois, les Annamites ou les Siamois.

Dans la case où je me trouvai, je remarquai un petit fusil à pierre, avec la crosse recourbée comme celle d'un pistolet, et où de nombreux anneaux de cuivre, de laiton et d'argent réunissaient le bois au canon. Cette arme élégante, au mécanisme fort simple, était en tout semblable à un autre fusil méo, pris aux pillards du Tranh-Ninh, que Bâ-Maï m'avait donné un jour.

Les arbalètes en usage parmi ces montagnards sont pareilles à celles des Muongs.

Le village où j'étais comprenait une trentaine de feux; même dans la vallée, c'eût été une grosse agglomération. Les Méos vivent dans une indépendance presque absolue; ils offrent quelques présents aux seigneurs Thaïs des val-

lées, mais ont en somme fort peu de rapports, soit avec les autres montagnards, soit même avec leurs frères, qui habitent les sommets voisins.

Ils sont fétichistes, me dit-on; mais, bien entendu, dans cette courte visite, je ne pus rien connaître de leurs mœurs.

Nous étions arrivés à midi chez les Méos, après avoir déjeuné avec mes deux sergents, je quittai mes hôtes, surpris sans doute de voir des Français si pacifiques.

Nous avions mis six heures pour monter; la descente fut plus rapide, et, à la nuit, j'étais à Ban-Giap, où nous fêtions, par un superbe brûlôt, le premier jour de l'an de grâce 1890, le *Têt français*, disaient les tirailleurs, par analogie avec le Têt, le jour de l'an annamite, qui tombe vers le 1er février, et que l'on célèbre par des prières aux ancêtres, puis des réjouissances de plusieurs jours.

Un ordre m'arriva le lendemain : je devais rentrer à Nhé-Lô.

Les Chinois s'étaient sauvés, on ne savait dans quelle direction ; pas un seul n'avait pu être capturé par nos troupes qui rentraient toutes à Nhé-Lô et à Déo-Hat.

Le 2 janvier, nous quittons Nhé-Lô et allons

à Déo-Hat. Le 3 et le 4, j'escorte encore un convoi, entre les deux postes, sur cette route de 21 kilomètres, dont je finis par connaître tous les rochers, tous les troncs d'arbres.

Mais le lendemain, 5 janvier, les Chinois ont été signalés au nord, à Ca-Vinh.

Partis avec le colonel, que suivent tous les Muongs, nous nous engageons au milieu d'une série de petites vallées cultivées et séparées par des cluses ou des cols, que franchissent des sentiers épouvantables.

Les tiraïlleurs Muongs, habillés comme nos Tonkinois, mais vêtus de cai ao plus amples et aux larges manches ; les Miliciens aux vêtements passepoilés de vert, et parmi lesquels les gradés portent des insignes de laine jaune ou d'argent ; les Irréguliers enfin, avec leurs vêtements de coupe chinoise et leurs larges chapeaux, suivent en file indienne.

Ces Irréguliers, Pu-Thaïs de Laï-Chau, ont, sous un tel costume, tout l'air de pirates chinois. Comme eux, ils portent la queue, le large pantalon serré par le bas dans des jambières d'étoffe ; aussi, quand leurs détachements vont en reconnaissance, ils ne manquent jamais d'arborer, à la vue de nos troupes, un drapeau tricolore qui empêche toute méprise.

Les quans-chaus, les seigneurs muongs de la Rivière Noire, qui marchaient avec le colonel, étaient tous chaudement et richement vêtus ; montés sur de maigres chevaux de montagne, au pied sûr, ils restaient en selle aux passages les plus difficiles.

Le 6 janvier, nous arrivons à Cà-Vinh, au sein d'une vallée fertile. Là, dans le village construit à la mode muong, et où habitent déjà quelques Annamites, nous trouvons installée la colonne du commandant G...

Les Chinois sont maintenant sur le cours inférieur du Ngoï-Tia. Mais, grâce à Dieu, je les laisserai, dès ce jour, courir tout seuls : l'ordre vient d'arriver de renvoyer l'Infanterie de Marine dans le Delta.

Sur les 45 hommes que j'avais, au départ de Yen-Bay, il m'en reste 15.

Deux sont morts, un a été tué, un est blessé, les 26 autres, restés malades dans les postes, y sont encore ou ont été évacués sur les hôpitaux.

L'allégresse de ces quinze malheureux est impossible à décrire, quand je leur annonce que, le lendemain, nous partons pour rentrer à Yen-Bay; puis, de là, à Sontay, où se trouve maintenant notre compagnie.

De Ca-Vinh au Fleuve Rouge, en longeant le Ngoï-Lau, il y a 34 kilomètres.

Tantôt on parcourt des rizières, au milieu d'une petite vallée, tantôt on s'engage dans un couloir de rochers, défilé étroit, au fond duquel coule la rivière, et où parfois nous devons nous aider des pieds et des mains, pour avancer parmi ces blocs de marbre bouleversés jadis par les eaux.

Mais tout le monde a hâte de voir le Fleuve Rouge, si bien qu'en une seule journée, les 34 kilomètres sont franchis.

Il est six heures; la nuit tombe rapidement, lorsque, à un détour du sentier, les tirailleurs de l'avant-garde poussent des exclamations joyeuses: devant nous se profilent sur le ciel les parapets et les casernes de Yen-Bay.

Le bac et les jonques viennent nous chercher ; une demi-heure après, tout le monde est installé au fort.

C'était donc fini pour nous, cette expédition; nous allions regagner le Delta ; toutefois, longtemps encore les Chinois devaient tenir la campagne et continuer à nous infliger des pertes cruelles.

Le chef de canton de Son-Ha fit sa soumission, mais les brigands qu'il avait appelés à

lui, trouvant la région agréable, ne voulurent pas la quitter et échappèrent, une fois, au colonel Pennequin qui dut ensuite rejoindre Hanoï.

Peu de temps après, ils surprenaient le lieutenant Roulet, à la tête d'une reconnaissance de 20 tirailleurs, et le massacraient avec toute sa troupe.

Rejetés vers l'Est, ils s'établissaient dans les montagnes de Yen-Ké et, au mois de juin 1890, tuaient, dans une embuscade, le lieutenant Margaine.

En septembre, ces mêmes Chinois franchissaient la Rivière Noire, entouraient, non loin du poste de Bat-Bac, un détachement de 150 miliciens. L'inspecteur Moulin, ancien officier de l'armée, succombait bravement, les deux gardes principaux français tombaient à leur tour, et les Annamites, mis en complète déroute, laissaient grand nombre d'armes entre les mains de l'ennemi.

Enfin, l'audace de ces bandits ne connut plus de bornes ; renforcés par de nombreux montagnards Mans, ils purent opérer sur les deux rives de la basse Rivière Noire.

La surprise, à Ca-Vinh, d'une faible reconnaissance commandée par le lieutenant Cra-

mouzeau, l'enlèvement enfin de la vice-résidence de Cho-Bô furent l'œuvre de deux fractions de cette bande pirate.

Et si, à la suite de la légitime émotion causée par ces malheurs, des mesures énergiques furent prises, si nous réussissons enfin à purger la région de ces bandits, que de peines, que de fatigues, quelle longue suite d'échecs pour arriver enfin à ce résultat !

Les quelques piastres d'impôt que l'on avait essayé de faire rentrer, nous les avions déjà, il y a un an, nous les avons, surtout aujourd'hui, dépensées au centuple, avec nos colonnes, nos convois énormes, nos frais d'hôpitaux.

Six officiers, vingt sous-officiers ou soldats français, plus de quatre-vingts soldats indigènes tués à l'ennemi, de nombreux blessés, des armes prises, un pays à feu et à sang, l'impression douloureuse ressentie en France et exploitée à grand fracas par les ennemis du Tonkin : tels sont les résultats déplorables qu'on eût pu éviter avec plus d'adresse et surtout moins de vexations inutiles.

CHAPITRE XXIII

MARSOUINS ET LÉGIONNAIRES. — DÉPART DE YEN-BAY. — QUANG-YEN. — MON RETOUR EN FRANCE

En notre absence de Yen-Bay, une compagnie de la Légion étrangère ayant occupé le fort, l'Infanterie de Marine avait enfin rejoint le Delta.

Quelle différence entre les deux troupes !

Comme ceux qui partaient, les Légionnaires, depuis plus d'un an, occupaient le haut pays ; ils venaient de Lao-Kay, et leurs expéditions avaient été continuelles, leurs fatigues, leurs privations aussi rudes que celles de nos soldats.

Mais, plus âgés, plus robustes, ces hommes avaient mieux résisté, et la plupart offraient un contraste saisissant avec nos jeunes troupiers d'Infanterie de Marine, hâves, pâles, minés par les fièvres ou la dyssenterie.

Je l'ai dit déjà, j'avais quitté Yen-Bay avec la partie valide de ma compagnie ; or, les deux tiers de ce peloton étaient hors de service ; pres-

que tous mes malades devaient être rapatriés en France !

Et quand je regardais les quinze malheureux qui m'avaient suivi jusqu'au bout, et qui ne pouvaient aller bien loin, je songeais à la section de Légion, que j'avais quittée à Ca-Vinh, avec des regrets qui furent réciproques.

Ceux-là, pendant toute la colonne, avaient bien tenu; parmi ces vingt-cinq hommes, soldats excellents, tous près de la trentaine, il n'y eut que deux malades, justement les plus jeunes, pauvres petits paysans alsaciens, déserteurs de régiments allemands.

Et, en voyant mes hommes incapables de fournir encore quelques marches, je me souvenais des admirables bataillons d'Infanterie de Marine que nous avions au Tonkin, en 1885.

Nos épreuves, cependant, étaient tout autres, à cette époque; mais n'oublions pas que, depuis près de trois ans, pas un homme n'avait été libéré ni renvoyé, à la fin de sa période coloniale. Seuls, les malades et les blessés grièvement rentraient en France, et les 120 à 150 hommes, que comprenait chaque compagnie, étaient le produit de la sélection des 4 ou 500 qui, depuis trois ans, avaient passé par ses cadres.

Une telle troupe était sans rivale. Nos Mar-

souins narguaient la Ligne, narguaient les Turcos, narguaient les Zouaves et les Chasseurs, qui arrivaient alors comme les Carabiniers : la Légion seule était comparable aux débloqueurs de Tuyen-Quan.

Mais combien les choses ont changé !

Si, dans des places comme Hanoï, Vietri, Quang-Yen, nos soldats, bien logés, bien nourris, jouissent d'un état sanitaire excellent, en d'autres points le nombre des non-valeurs est considérable ; quelquefois il atteint ou dépasse celui des disponibles.

Entreprend-on une marche un peu longue, au bout de quelques jours, les effectifs fondent.

Ce qu'il nous faut, aux Colonies, c'est une troupe de vieux soldats, d'hommes faits, rompus à la fatigue et acclimatés.

Au lieu de cela, qu'avons-nous, avec la nouvelle loi de recrutement ?

Des engagés ou des conscrits, à peine instruits, sont envoyés dans nos possessions lointaines.

Ainsi, quelques jours après, à Hanoï, je devais voir débarquer 500 hommes de relève, destinés au 2e de Marche d'Infanterie de Marine et faisant *tous* partie de la classe 1888.

Incorporés en novembre, à peine armés et habillés, ces malheureux étaient embarqués

sur un transport, et, le 1er décembre, cinglaient vers l'Indo-Chine. Qu'aurait-on fait, avec de pareils soldats, n'ayant pas effectué un seul tir, sachant à peine démonter leurs fusils, s'il eût fallu immédiatement les conduire au feu ?

Même lorsqu'après un an de séjour en France, — c'était le cas général, avec l'ancienne loi de recrutement, — nos troupiers d'Infanterie de Marine arrivaient sous les tropiques, ils étaient encore trop jeunes et trop accessibles aux maladies.

Le conscrit de 22 ans résiste mieux que l'engagé volontaire de 19 ; mais lui-même est bien inférieur au Légionnaire de 25 à 30 ans, à l'homme fait, sur lequel fièvres, dyssenterie, et autres maux ont beaucoup moins de prise.

Quand donc cessera-t-on d'envoyer aux Colonies des hommes fournis par le recrutement ?

Ils ne rendent que bien peu de services, tandis que le jour, — jour prochain, espérons-le, — où nos Colonies ne seront plus gardées que par des engagés volontaires et solides, disons le mot, par des mercenaires, elles seront bien gardées.

Ce jour-là, personne n'aura plus à se plaindre ; on n'entendra plus, dans les familles, ces

cris qui vont jusqu'au désespoir :« Mon fils est au Tonkin! » ou : « Mon fils est au Sénégal ! »

Il ne faut pas se le dissimuler, c'est là surtout ce qui rend nos Colonies si impopulaires. On les regarde comme le tombeau des jeunes recrues.

Or, pour qu'elles se relèvent dans l'esprit public, pour que des politiciens ne puissent plus s'en servir comme d'un tremplin, envoyons-y des volontaires, et que ces volontaires y trouvent de sérieux avantages.

Il faudra de l'argent; mais l'argent ainsi dépensé ne le sera-t-il pas mieux que celui qu'engloutissent aujourd'hui les frais d'hôpitaux et les transports de malades?

Ces soldats d'élite que j'avais devant moi, cette Légion admirable, que j'avais vue à l'œuvre, en 1884 et 85, c'est elle qui doit former le noyau de notre nouvelle Armée coloniale.

Les deux régiments étrangers ont un effectif de 9.000 hommes, excellents pour le service d'outre-mer; c'est déjà un beau chiffre, quand on songe que, dans toutes nos possessions, l'Algérie exceptée, nous n'entretenons que 15.000 soldats européens.

Mais on la connaît bien peu, en France, cette brave Légion; grâce à des uniformes bizarres,

à des déguisements de juifs algériens, d'autres corps éclipsent les héros du Mexique, de Coulmiers et de Tuyen-Quan.

Sans doute, des représentants de toutes les nationalités, de tous les degrés de l'échelle sociale se trouvent dans cette phalange. Mais, quelle que soit leur patrie ou la situation qu'ils aient occupée, chez tous bat le même cœur de soldat, et l'esprit de corps qui les anime est admirable.

Russes ou Américains, Allemands ou Espagnols, gentilshommes ou vagabonds, tous, en endossant la capote bleue, ont rompu avec leur existence passée; tous n'ont plus qu'une famille : la Légion, qu'une foi : leur Drapeau.

On trouve de tout parmi eux: c'est un sergent légionnaire, ancien officier du Génie russe, qui a fait construire le poste de Yen-Luong, un des points les mieux fortifiés que nous occupions sur le Fleuve Rouge.

C'est un caporal de la Légion, docteur anglais, qui, aux débuts de notre colonne, avant qu'un médecin militaire nous eût rejoints, soignait les malades de mon détachement.

Chose plus singulière encore!

Dans la province de Bac-Ninh, on enterrait deux soldats français. Le missionnaire appelé

pour la cérémonie se faisait attendre longtemps, lorsqu'un vieux Légionnaire s'avance vers le capitaine.

« Je suis prêtre, dit-il, et prêtre non interdit; je puis donc dire les prières des morts, bénir les tombes. »

Et il officia. Celui-là, on le sut plus tard, était un ancien évêque espagnol.

Beaucoup de nos compatriotes, d'ailleurs, se rencontrent dans la Légion. Les uns, anciens officiers, avocats, bourgeois de toutes catégories, ont préféré la vie du soldat en campagne à celle de misérables déclassés. D'autres sont des ouvriers sans pain, qui, vu leur âge, ne peuvent être admis dans nos régiments français.

Bien des hommes servent sous de faux noms, aucun papier n'étant exigé au jour de l'engagement; mais en sont-ils plus mauvais pour cela, et la Légion en est-elle moins héroïque?

Ces réflexions étaient fortifiées en moi par la seule vue de mes pauvres petits soldats. S'ils sont plus faibles que leurs devanciers, est-ce leur faute et méritent-ils moins de sollicitude?

A Yen-Bay, ils sont accueillis de la façon la plus sympathique par leurs camarades du 1er Étranger.

J'ai revu aussi avec plaisir mes compagnons restés au fort. Le lieutenant commandant la section d'artillerie a enfin reçu deux pièces de 80 m/m de montagne, mais le gros armement du fort se fera attendre longtemps.

N'importe, désormais, quand le jeune polytechnicien arrivera en retard à la table commune, il ne trouvera plus, invariablement braqués sur son assiette, deux canons formés de deux bananes, appuyées sur des roues en rondelles de saucisson, tandis qu'à son entrée, tout le monde s'écrie, avec autant de joie que si la plaisanterie était nouvelle : « Tiens! bombardier, vos pièces qui sont arrivées! »

Je ne reste qu'un jour au fort; le lendemain, il nous faut partir, gagner Sontay, nouvelle garnison de la compagnie.

Le *Lao-Kay* ne doit monter que dans cinq jours, et, au lieu de l'attendre, c'est dans une jonque affrétée que je vais descendre le fleuve.

Par bonheur, le temps est clair; mes hommes, couchés sur la paillote, se prélassent au soleil; d'autres dorment au fond du bateau, pendant que moi, installé dans la chambre de l'arrière, je regarde fuir les deux rives du fleuve.

Rien ne nous presse; la jonque avance lentement; les rameurs, debout sur la paillote,

piétinent en cadence les grosses nattes de bambou ; ils nagent avec mollesse et s'accompagnent d'un chant nazillard.

A l'avant, attaché au plat-bord, mon pauvre cheval balance sa tête au-dessus de l'eau, pendant que, près de lui, dans une marmite de cuivre, un coolie fait cuire le riz de l'équipage.

Parfois, d'un des arbres qui se baignent dans le fleuve, au pied des mamelons boisés, un paon qui reposait sur une branche s'envole effaré par notre approche. Ou bien encore, c'est un caïman qui dormait au soleil sur un banc de sable ; le bruit des avirons, les exclamations des Annamites ou la chanson d'un soldat l'ont effrayé, et il plonge précipitamment dans les eaux du fleuve.

Nous passons une première nuit à Yen-Luong, une seconde à Hong-Hoa, et le troisième jour, arrivés vers midi à Viétri, mes hommes rencontrent nombre d'amis, dans les deux compagnies qui occupent le poste.

Il y a là des *pays* qui ne se sont pas vus depuis près de deux ans, depuis Toulon ou Brest ; les uns parlent de leur Provence, les autres de leur Bretagne ou de leurs villages vosgiens, et les braves garçons paraissent si heureux de se retrouver que je ne pars de Viétri que le

lendemain matin. Six heures après, je débarque à Sontay.

Décidément, je suis devenu le Juif-Errant du Tonkin. Si mes hommes éreintés restent à Sontay, il me faut, moi, gagner d'autres régions.

La compagnie où je suis toujours titulaire et où je servais en Annam, vient à son tour de monter au Tonkin.

Elle se trouve à Phu-Lang-Thuong et, de là, se rendra bientôt à Lang-Son, peut-être à Cao-Bang. Je reçois en tous cas l'ordre de la rejoindre.

Mais, bien que valide, je sens le besoin de repos; la région de Lang-Son que j'ai vue en 1885, ne pique pas du tout ma curiosité; aussi, après un court séjour à l'hôpital d'Hanoï, je me fais envoyer en convalescence à Quang-Yen, sur les bords de la mer.

C'est là que, dans un doux far niente, je vais attendre le moment prochain du départ.

Sur le penchant d'une colline exposée à la brise du large, s'élève le pavillon des officiers. A nos pieds, coule le fleuve; au delà, s'étend l'île d'Ha-Nan, toute verte, avec ses villages entourés de bambous; par les temps clairs, nous apercevons les maisons blanches d'Haï-Phong et les noirs rochers de la baie d'Halong.

Que de délicieuses après-midi je passai sous la véranda que précède un jardin de roses !

On lit, on cause et parfois l'on suit des yeux, sur le fleuve, quelque canonnière ou quelque chaloupe de la Compagnie des mines, gagnant la baie d'Halong.

Les longues promenades à cheval dans les alentours, les soirées charmantes chez un de mes camarades de promotion ou à la Résidence, une excursion aux houillères d'Hone-Gaye, où travaillaient déjà des centaines d'ouvriers, tout cela m'amena vite à la fin de mars, date où je devais partir.

Quand, passant la coupée, je posai le pied sur le pont de *l'Annamite*, ma joie fut grande ; car, pour moi, c'était déjà la terre de France que ce navire qui, en trente-cinq jours, allait me ramener vers la famille qui m'attendait là-bas.

Mais, quand l'ancre eut dérapé et que le grand transport, glissant lentement sur les eaux de la baie, s'engagea au milieu du dédale des rochers aux formes bizarres, à la base creusée par la mer de grottes sombres, il me sembla que je laissais quelque chose derrière moi.

Je ne venais certes point de mener une exis-

tence agréable, pendant ces deux ans. En dernier lieu surtout, j'avais subi trop de déboires et ce deuxième séjour au Tonkin m'avait rendu bien plus malheureux que le premier, pendant lequel je n'avais eu à supporter que des douleurs physiques.

J'avais bien souffert dans ce pays, et cependant je m'y étais bien profondément attaché : je le sentis alors.

Et quand nous sortons de la grande passe, quand la houle du large imprime au navire un tangage léger, longtemps encore je regarde disparaître au loin les rochers couverts de verdure qu'illuminent les derniers rayons du soleil couchant. A l'Orient, les flots encore éclairés se détachent nettement sur le fond déjà sombre du ciel, tandis qu'à l'est, au-dessous de l'immense horizon tout embrasé, on devine, sans les voir, les plaines basses du Delta.

Le navire court toujours vers le sud, les montagnes de la Cac-Ba se perdent dans la brume et alors ce n'est pas adieu, mais au revoir que je dis à la terre tonkinoise.

Depuis, combien souvent ai-je évoqué le souvenir de ce pays lointain, devenu pour moi comme une seconde patrie!

Les riants paysages de la plaine, les sombres forêts du Laos, les vallées profondes où court le Song-Ma, les rives du Fleuve Rouge ont reparu bien des fois devant mes yeux.

Et maintes fois aussi mon esprit s'est envolé vers ce peuple Muong, au milieu duquel j'ai vécu plus d'un an ; j'ai revu Bâ-Maï, dans sa grande case de La-Han, je l'ai revu suivant les gorges sauvages, à la tête de ses montagnards courageux et fiers qui, le fusil à la main, sautent de rochers en rochers, sur les bords d'un torrent, et j'ai songé à tout le parti que nous pouvons tirer de ces hommes.

L'exemple donné par le colonel Pennequin, nous devons le suivre partout.

Exerçons sur les montagnards un protectorat très large ; laissons à leurs chefs l'autorité qu'ils possèdent depuis longtemps, autorité que le peuple accepte d'autant plus volontiers qu'elle est presque toujours paternelle.

Ne permettons pas surtout aux mandarins annamites de venir, à l'abri de nos armes, pressurer des populations qu'ils méprisent bien à tort et qui éprouvent pour eux une haine séculaire.

Les montagnards, jaloux de leur indépendance, détestent les Chinois, détestent les Annamites, détestent les Siamois.

Cherchons à nous faire aimer d'eux, sans cesser de nous faire respecter; et lorsque, sous notre protection, les Muongs, fortement constitués en une sorte d'État fédératif (1), pourront s'opposer au passage des pillards chinois, les riches campagnes du Delta, voisines des montagnes, seront à l'abri de tout ravage.

Les hautes vallées si fertiles, dont les forêts, les carrières et les mines nous offrent tant de richesses non encore exploitées, le seront alors par nos colons, placés sous la seule sauvegarde des chefs indigènes.

Sans doute, les Annamites ne cherchent qu'à

(1) Ces idées ont été déjà exprimées par nous dans *l'Estafette*.

Or, voilà que nos vœux, formulés en 1890, commencent à se réaliser.

Au moment où l'on termine l'impression de ce livre, 20 avril 1891, nous apprenons que l'on procède à la réorganisation des Muongs, en tenant compte du caractère indépendant de ces montagnards.

« C'est en s'inspirant de ces considérations, dit un journal, que l'on reconstitue en ce moment la province de Cho-Bo. On laisse aux Muongs leur organisation séculaire; ils formeront une sorte de confédération de tribus parmi lesquelles seront choisis les fonctionnaires chargés de leur servir d'intermédiaires avec le résident.

On a placé à la tête de la province un chef muong qui nous a déjà rendu de grands services. Il aura sous ses ordres un autre chef de même race qui sera chargé du commandement des milices montagnardes; celles-ci ne seront composées que de Muongs.

s'assimiler à nous et à consommer nos produits, auxquels ils offrent un immense débouché; mais le pays qu'occupe cette population si dense de plus de 20 millions d'habitants donne à peu près tout ce qu'on peut lui demander.

Il n'en est pas de même dans la montagne; là, certes, la place ne manque point; l'activité de nos hardis pionniers peut s'y développer à l'aise. Qu'on les pousse dans cette voie, et alors ce n'est pas seulement en argent que l'Indo-Chine nous rendra tout ce que nous y importons.

Les plus grandes ressources du Tonkin se trouvent hors de la plaine.

Quand ce fonds sera mis en valeur, quand les routes que l'on commence à tracer, les chemins de fer qui sont ou vont être entrepris, permettront de recueillir des trésors laissés stériles, ce jour-là, — il le faudra bien, — ceux qui, par ignorance ou parti pris, dénigrent le Tonkin, devront se rendre à l'évidence; ils devront convenir qu'une conquête qui nous aura si peu coûté, comparativement à tant d'autres, cette conquête coloniale n'est point, comme ils le prétendent, une ombre vaine ni un crime.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES GRAVURES

Les planches I, III, IX, XIII, XIV, XV, XVII sont des reproductions de photographies tirées de la collection de M. P. Dieulefils, photographe à Hanoï. — Les dix autres planches sont des reproductions de photographies d'amateurs et de dessins de l'auteur.

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Paris. Typ. de E. Plon, Nourrit et Cie, rue Garancière. 8.

et
ur
en
fr.

ıce
du
fr.

sie
fr.

fr.

50

50

fr.



